



Direction de la Gestion nationale des Fréquences  
**DGF**

# **NORMES DU SPECTRE**



## TABLE DES MATIERES

|   |     |
|---|-----|
| Recommandations associées au RR-2012.....   | 2   |
| Recommandations individuelles.....  | 5   |
| - BO : Diffusion par satellite.....   | 5   |
| - BR : Enregistrement pour la production, l'archivage et la diffusion; films pour la télévision...                    | 10  |
| - BS : Service de radiodiffusion sonore.....  | 12  |
| - BT : Service de radiodiffusion télévisuelle.....  | 20  |
| - F : Service fixe.....   | 36  |
| - M : Services mobile, de radiorepérage et d'amateur y compris les services par satellite associés.....               | 52  |
| - P : Propagation des ondes radioélectriques.....   | 79  |
| - RA: Radio astronomie.....   | 87  |
| - RS: Systèmes de télédétection.....  | 88  |
| - S : Service fixe par satellite.....   | 93  |
| - SA: Applications spatiales et météorologie.....   | 109 |
| - SF: Partage des fréquences et coordination entre les systèmes du service fixe par satellite et du service fixe..... | 116 |
| - SM: Gestion du spectre.....   | 118 |
| - SNG: Reportage d'actualités par satellite.....  | 126 |
| - TF: Emissions de fréquences étalon et de signaux horaires.....  | 127 |
| - V:Vocabulaire et sujets associés.....   | 128 |

Les Recommandations UIT-R (anciennement CCIR) constituent un ensemble de normes techniques internationales développées par le Secteur des Radiocommunications de l'UIT. Elles sont le résultat des études menées par les Commissions d'études des radiocommunications sur:

- l'utilisation d'une vaste gamme de services hertziens, y compris les nouvelles technologies de communications mobiles;
- la gestion du spectre des radiofréquences et des orbites de satellite;
- l'utilisation efficace du spectre des radiofréquences par tous les services de radiocommunications;
- la radiodiffusion de terre et par satellite;
- la propagation des ondes radioélectriques;
- les systèmes et réseaux du service fixe par satellite, du service fixe et du service mobile;
- les opérations spatiales, l'exploration de la Terre par satellite, les services météorologiques par satellite et de radioastronomie.

Les Etats Membres de l'UIT approuvent les Recommandations UIT-R. Elaborées par des experts des administrations, des opérateurs, le secteur industriel et d'autres organisations traitant de questions de radiocommunication du monde entier, les Recommandations sont très prisées et suivies dans le monde entier, bien qu'elles n'aient formellement aucun caractère obligatoire.

| Référence du document | Statut                                |
|-----------------------|---------------------------------------|
| Titre de la Norme     | Référence du document de Remplacement |

## I) LES RECOMMANDATIONS ASSOCIEES AU RR-2012

|  |            |
|--|------------|
| <b>Rec.7 UIT-R</b>   | En vigueur |
| Adoption de modèles normalisés de licences délivrées aux stations de navire et aux stations terriennes de navire, aux stations d'aéronef et aux stations terriennes d'aéronef. |            |
| <b>Rec.8 UIT-R</b>   | En vigueur |
| Relative à l'identification automatique des stations.  |            |
| <b>Rec.9 UIT-R</b>   | En vigueur |
| Relative aux mesures à prendre pour empêcher le fonctionnement de stations de radiodiffusion à bord de navires ou d'aéronefs hors des limites des territoires nationaux.       |            |
| <b>Rec.16 UIT-R</b>  | En vigueur |
| Gestion des brouillages pour les stations susceptibles de fonctionner dans le cadre de plusieurs services de radiocommunication de Terre.                                      |            |

**Rec.34 UIT-R** En vigueur

Principes régissant l'attribution des bandes de fréquences

---

**Rec.36 UIT-R** En vigueur

Rôle du contrôle international des émissions dans la réduction de l'encombrement apparent des ressources de l'orbite et du spectre.

---

**Rec.37 UIT-R** En vigueur

Procédures d'exploitation des stations terriennes à bord de navire (ESV).

---

**Rec.63 UIT-R** En vigueur

Relative à la présentation de formules et d'exemples pour le calcul des largeurs de bande nécessaires

---

**Rec.71 UIT-R** En vigueur

Relative à la normalisation des caractéristiques techniques et d'exploitation des matériels radioélectriques

---

**Rec.73 UIT-R** En vigueur

Etude de la frontière entre le domaine des émissions hors bande et le domaine des rayonnements non essentiels applicable aux radars primaires utilisant des magnétrons.

---

**Rec.76 UIT-R** En vigueur

Déploiement et utilisation des systèmes de radiocommunication cognitifs

---

**Rec.100 UIT-R** En vigueur

Bandes de fréquences préférentielles pour les systèmes qui utilisent la propagation par diffusion troposphérique

---

**Rec.206 UIT-R** En vigueur

Etudes sur l'utilisation éventuelle de systèmes intégrés du service mobile par satellite et de la composante au sol dans les bandes 1 525-1 544 MHz, 1 545-1 559 MHz, 1 626,5-1 645,5 MHz et 1 646,5-1 660,5 MHz

---

**Rec.207 UIT-R** En vigueur

Systèmes IMT futurs

---

**Rec.316 UIT-R**

En vigueur

Utilisation de stations terriennes de navire à l'intérieur des eaux portuaires et des autres eaux soumises à la juridiction nationale

---

**Rec.401 UIT-R**

En vigueur

Relative à l'emploi efficace des fréquences du service mobile aéronautique (R) désignées pour utilisation mondiale

---

**Rec.503 UIT-R**

En vigueur

Radiodiffusion en ondes décamétriques désignées pour utilisation mondiale

---

**Rec.506 UIT-R**

En vigueur

Relative aux harmoniques de la fréquence fondamentale des stations de radiodiffusion par satellite

---

**Rec.520 UIT-R**

En vigueur

Arrêt de l'exploitation de la radiodiffusion en ondes décamétriques sur des fréquences situées en dehors des bandes attribuées au service de radiodiffusion

---

**Rec.522 UIT-R**

En vigueur

Coordination des horaires de radiodiffusion à ondes décamétriques dans les bandes attribuées au service de radiodiffusion entre 5 900 kHz et 26 100 kHz

---

**Rec.608 UIT-R**

En vigueur

Lignes directrices pour les réunions de consultation établies dans la Résolution 609 (Rév.CMR-07)

---

**Rec.622 UIT-R**

En vigueur

Utilisation des bandes de fréquences 2 025-2 110 MHz et 2 200-2 290 MHz par les services de recherche spatiale, d'exploitation spatiale, d'exploration de la Terre par satellite, fixe et mobile

---

**Rec.707 UIT-R**

En vigueur

Relative à l'utilisation de la bande de fréquences 32-33 GHz, en partage entre le service inter-satellites et le service de radionavigation

---

**Rec.724 UIT-R**

En vigueur

Utilisation par l'aviation civile d'attributions de fréquences à titre primaire au service fixe par satellite

**II) LES RECOMMANDATIONS INDIVIDUELLES****1) Diffusion par satellite (BO)****Rec. UIT-R BO.600**

En vigueur

Ensemble normalisé et conditions d'essai et de méthodes de mesure pour la détermination subjective et objective des rapports de protection en télévision dans les services de radiodiffusion de terre et de radiodiffusion par satellite

**Rec. UIT-R BO.650**

En vigueur

Normes applicables aux systèmes de télévision conventionnelle pour la radiodiffusion par satellite dans les canaux définis par l'Appendice 30 du Règlement des radiocommunications

**Rec. UIT-R BO.651**

En vigueur

Codage numérique MIC pour l'émission de signaux audio de haute qualité en radiodiffusion par satellite (bande passante nominale 15 kHz)

**Rec. UIT-R BO.652**

En vigueur

Diagramme de référence des antennes de stations terriennes et de satellites pour le service de radiodiffusion par satellite dans la bande des 12 GHz et les liaisons de connexion associées dans les bandes des 14 et 17 GHz

**Rec. UIT-R BO.712**

En vigueur

Normes du son de haute qualité et des données pour le service de radiodiffusion par satellite dans la bande des 12 GHz

**Rec. UIT-R BO.789**

En vigueur

Besoins du service de radiodiffusion sonore numérique par satellite (SRS) à destination des récepteurs à bord de véhicules, portatifs et fixes dans la gamme de fréquences 1 400-2 700 MHz

**Rec. UIT-R BO.790**

En vigueur

Caractéristiques des équipements de réception et calcul du facteur de qualité (G/T) des récepteurs pour le service de radiodiffusion par satellite

**Rec. UIT-R BO.791**

En vigueur

Choix de la polarisation pour le service de radiodiffusion par satellite

|   |                           |
|---|---------------------------|
| <b>Rec. UIT-R BO.792</b>  | En vigueur                |
| Rapports de protection contre les brouillages dans le service de radiodiffusion par satellite (télévision) dans la bande des 12 GHz   |                           |
| <b>Rec. UIT-R BO.793</b>  | En vigueur                |
| Répartition de bruit entre les liaisons de connexion du service de radiodiffusion par satellite (SRS) et les liaisons descendantes du SRS   |                           |
| <b>Rec. UIT-R BO.794</b>  | En vigueur                |
| Techniques visant à réduire l'effet que produit la pluie le long du trajet de la liaison de connexion sur la qualité globale des systèmes du SRS  |                           |
| <b>Rec. UIT-R BO.795</b>  | En vigueur                |
| Techniques propres à réduire les brouillages mutuels entre liaisons de connexion du SRS   |                           |
| <b>Rec. UIT-R BO.1130</b>   | En vigueur                |
| Systèmes de radiodiffusion sonore numérique par satellite pour récepteurs portatifs, fixes ou de véhicules fonctionnant dans les bandes attribuées au service de radiodiffusion(sonore) par satellite dans la gamme de fréquences 1 400-2 700 MHz |                           |
| <b>Rec. UIT-R BO.1211</b>   | Supprimé 14/02/2007       |
| Systèmes numériques d'émission multiprogramme de télévision, son et données pour satellites exploités dans la gamme de fréquences 11/12 GHz   | <b>Rec. UIT-R BO.1516</b> |
| <b>Rec. UIT-R BO.1212</b>   | En vigueur                |
| Calcul du brouillage total entre réseaux à satellites géostationnaires dans le service de radiodiffusion par satellite  |                           |
| <b>Rec. UIT-R BO.1213</b>   | En vigueur                |
| Diagramme de référence pour antenne de station terrienne de réception pour le service de radiodiffusion par satellite dans la bande 11,7 12,75 GHz  |                           |
| <b>Rec. UIT-R BO.1293</b>   | En vigueur                |
| Gabarits de protection et méthodes de calcul associées pour les brouillages causés aux systèmes de radiodiffusion par satellite dans le cas d'émissions numériques  |                           |
| <b>Rec. UIT-R BO.1294</b>   | Supprimée le 03/05/2001   |
| Caractéristiques fonctionnelles communes à respecter pour la réception d'émissions de télévision numérique multiprogramme par des satellites dans la gamme de fréquences 11/12 GHz  | <b>Rec. UIT-R BO.1516</b> |

**Rec. UIT-R BO.1295**

En vigueur

Diagrammes de rayonnement de référence de la p.i.r.e. hors axe pour les antennes de station terrienne d'émission à utiliser pour la planification lors de la révision des Plans de l'Appendice 30A (Orb-88) du Règlement des radiocommunications à 14 GHz et 17 GHz pour les Régions 1 et 3

---

**Rec. UIT-R BO.1296**

En vigueur

Diagrammes de référence d'antenne de réception de station spatiale à utiliser pour la planification dans le cas de faisceaux elliptiques lors de la révision des Plans de l'Appendice 30A (Orb-88) du Règlement des radiocommunications à 14 et 17 GHz pour les Régions 1 et 3

---

**Rec. UIT-R BO.1297**

En vigueur

Rapports de protection à utiliser pour la planification lors de la révision des Plans des Appendices 30 (Orb-95) et 30A (Orb-88) du Règlement des radiocommunications pour les Régions 1 et 3

---

**Rec. UIT-R BO.1373**

En vigueur

Utilisation des assignations au service de radiodiffusion par satellite et des assignations aux liaisons de connexion associées pour des transmissions du service fixe par satellite dans des bandes assujetties aux dispositions des Appendices 30 et 30A du Règlement des radiocommunications

---

**Rec. UIT-R BO.1383**

En vigueur

Mise en œuvre du service de radiodiffusion (sonore) par satellite dans les mêmes bandes de fréquences que celles utilisées par les systèmes mobiles aéronautiques pour la télémesure dans la gamme de fréquences 1-3 GHz

---

**Rec. UIT-R BO.1408**

En vigueur

Système de transmission pour services multimédias de haute technologie fournis par la radiodiffusion numérique à intégration de services dans un canal de radiodiffusion par satellite

---

**Rec. UIT-R BO.1443**

En vigueur

Diagrammes de référence des antennes de stations terriennes du service de radiodiffusion par satellite à utiliser pour l'évaluation des brouillages faisant intervenir des satellites non géostationnaires dans les bandes de fréquences visées à l'Appendice 30 du RR

---

**Rec. UIT-R BO.1444**

En vigueur

Protection du SRS dans la bande des 12 GHz et des liaisons de connexion associées dans la bande des 17 GHz contre les brouillages causés par les systèmes du SFS non OSG

---



**Rec. UIT-R BO.1445**

En vigueur

Diagrammes améliorés pour les antennes d'émission de satellite avec décroissance rapide utilisés dans le plan de l'Appendice S30 du RR pour le SRS dans les Régions 1 et 3

**Rec. UIT-R BO.1504**

En vigueur

Utilisation efficace du spectre assigné au service de radiodiffusion par satellite (sonore)

**Rec. UIT-R BO.1506**

En vigueur

Méthodologie permettant d'évaluer l'incidence du brouillage d'origine solaire sur la qualité de fonctionnement des liaisons OSG du SRS

**Rec. UIT-R BO.1516**

En vigueur

Systèmes de télévision numérique multiprogramme utilisés par des satellites dans la gamme de fréquences 11/12 GHz

**Rec. UIT-R BO.1517**

En vigueur

Limites de puissance surfacique équivalente sur la liaison descendante,  $epfd_{down}$ , visant à protéger le service de radiodiffusion par satellite dans la bande des 12 GHz contre les brouillages causés par les systèmes non géostationnaires du service fixe par satellite

**Rec. UIT-R BO.1597**

En vigueur

Méthode de calcul des niveaux de brouillage dans le cas le plus défavorable entre un système du service de radiodiffusion par satellite (sonore) à satellites non géostationnaires en orbite fortement elliptique et un réseau à satellite géostationnaire exploités dans la bande 2 630-2 655 MHz

**Rec. UIT-R BO.1658**

En vigueur

Courbes continues d' $epfd_{down}$  en fonction des diamètres d'antenne de station terrienne géostationnaire du service de radiodiffusion par satellite pour déterminer la protection assurée par les systèmes conformes aux limites requises pour les antennes de diamètres autres que ceux de l'Article 22 du Règlement des radiocommunications

**Rec. UIT-R BO.1659**

En vigueur

Techniques de compensation de l'affaiblissement dû à la pluie pour les systèmes du service de radiodiffusion par satellite dans les bandes de fréquences comprises entre 17,3 GHz et 42,5 GHz

**Rec. UIT-R BO.1696**

En vigueur

Méthodes de détermination de la qualité de fonctionnement en termes de disponibilité pour les systèmes multiprogrammes numériques du SRS et leurs liaisons de connexion associées fonctionnant dans les bandes planifiées

**Rec. UIT-R BO.1697**

En vigueur

Valeurs de puissance surfacique applicables dans la bande 11.7-12.7 GHz et méthode de calcul associée pouvant être utilisée pour la coordination bilatérale lorsque les valeurs de puissance surfacique indiquées dans la Section 3 de l'Annexe 1 ou dans l'Annexe 4 de l'Appendice 30 du Règlement des radiocommunications sont dépassées

---

**Rec. UIT-R BO.1724**

En vigueur

Systèmes de radiodiffusion interactifs par satellite (télévision, son et données)

---

**Rec. UIT-R BO.1773**

En vigueur

Critère d'évaluation de l'incidence des brouillages occasionnés au service de radiodiffusion par satellite par les rayonnements de dispositifs sans attribution de fréquence correspondante dans le Règlement des radiocommunications et qui produisent des rayonnements fondamentaux dans les bandes de fréquences attribuées au service de radiodiffusion par satellite

---

**Rec. UIT-R BO.1774**

En vigueur

Utilisation des infrastructures de radiodiffusion par satellite ou de Terre pour l'alerte du public, l'atténuation des effets des catastrophes et les secours en cas de catastrophe

---

**Rec. UIT-R BO.1776**

En vigueur

Puissance surfacique maximale pour le service de radiodiffusion par satellite dans la bande 21,4-22,0 GHz dans les Régions 1 et 3

---

**Rec. UIT-R BO.1784**

En vigueur

Système numérique de radiodiffusion par satellite avec configuration souple (télévision, son et données)

---

**Rec. UIT-R BO.1785**

En vigueur

Critères de partage intra service applicables aux systèmes OSG du SRS dans la bande 21,4-22,0 GHz dans les Régions 1 et 3

---

**Rec. UIT-R BO.1898**

En vigueur

Valeur de puissance surfacique nécessaire pour assurer la protection des stations terriennes de réception du service de radiodiffusion par satellite dans les Régions 1 et 3 contre les émissions d'une station des services fixe et/ ou mobile dans la bande 21,4-22 GHz

---

**Rec. UIT-R BO.1900**

En vigueur

Diagramme de rayonnement de référence d'antenne de station terrienne de réception du service de radiodiffusion par satellite dans la bande 21,4-22 GHz dans les Régions 1 et 3

---

**Rec. UIT-R BO.2063**

En vigueur

Alternative BSS earth station antenna radiation pattern for 12 GHz  
BSS bands with effective apertures in the range 55-75 cm

---

## 2) Enregistrement pour la production, l'archivage et la diffusion; films pour la télévision (BR)

**Rec. UIT-R BR.265**

En vigueur

Méthodes d'exploitation applicables à l'échange international de programmes sur film pour une utilisation en télévision

---

**Rec. UIT-R BR.407**

Supprimée le 03/05/2001

Echange international de programmes de radiodiffusion sonore enregistrés sous forme analogique

---

**Rec. UIT-R BR.408-7****Rec. UIT-R BR.648**

Supprimée le 03/05/2001

Enregistrement numérique des signaux audio

---

**Rec. UIT-R BR.777-3****Rec. UIT-R BR.714**

En vigueur

Echange international de programmes produits en télévision à haute définition

---

**Rec. UIT-R BR.716**

Supprimée le 24/10/97

Surface des films cinématographiques 35 mm explorée par les télécinémas de TVHD

---

**Rec. UIT-R BR.1374****Rec. UIT-R BR.777**

Supprimée le 27/01/2012

Echange international d'enregistrements audionumériques à deux voies

---

**Rec. UIT-R BR.648****Rec. UIT-R BR.779**

En vigueur

Pratiques d'exploitation recommandées pour l'enregistrement de télévision numérique

---

**Rec. UIT-R BR.780**

En vigueur

Normes du code temporel de commande relatives aux applications de production en vue de faciliter l'échange international de programmes de télévision sur bandes magnétiques

---

**Rec. UIT-R BR.782**

Supprimée le 24/10/97

Surface des copies d'exploitation 35 mm explorée par les systèmes de télévision classique 4:3

---

**Rec. UIT-R BR.1374**

**Rec. UIT-R BR.783**

Supprimée le 24/10/97

Surface des copies d'exploitation 35 mm explorée par les systèmes de télévision classique 16:9 **Rec. UIT-R BR.1374**

---

**Rec. UIT-R BR.785**

En vigueur

Distribution de programmes dans un environnement poly média

---

**Rec. UIT-R BR.1214**

Supprimée le 03/05/2001

Enregistrement en studio de programmes de radiodiffusion sonore pour la diffusion numérique sur des canaux multiprogrammes **Rec. UIT-R BR.1216-1**

---

**Rec. UIT-R BR.1216**

Supprimée le 27/01/2012

Enregistrement sur bande magnétique de programmes télévisuels ou radiophoniques lorsque plusieurs programmes sont destinés à être diffusés dans le même multiplex numérique **Rec. UIT-R BR.1214**

---

**Rec. UIT-R BR.1288**

Supprimée le 30/11/98

Surface de balayage des copies d'exploitation de films 16 mm et 35 mm destinés aux systèmes de télévision classique 4:3 **Rec. UIT-R BR.1374**

---

**Rec. UIT-R BR.1289**

Supprimée le 30/11/98

Surface de balayage des copies d'exploitation de films 16 mm et 35 mm destinés aux systèmes de télévision classique 16:9 **Rec. UIT-R BR.1374**

---

**Rec. UIT-R BR.1291**

Supprimée le 30/11/98

Surface de balayage du film Super 16 mm pour applications de production et de post-production dans les systèmes de télévision 16:9 **Rec. UIT-R BR.1374**

---

**Rec. UIT-R BR.1351**

En vigueur

Conditions à remplir pour utiliser la technologie du numérique dans les systèmes d'archivage audio en radiodiffusion

---

**Rec. UIT-R BR.1352**

En vigueur

Format des fichiers pour l'échange de programmes audio avec métadonnées sur supports informatiques

---

**Rec. UIT-R BR.1356**

En vigueur

Application de la compression en production de base et en archivage de télévision de définition conventionnelle en fonction de l'utilisateur

---

**Rec. UIT-R BR.1374**

En vigueur

Dimensions de la surface de balayage des films cinématographiques 16 mm et 35 mm utilisés en télévision

---

**Rec. UIT-R BR.1375** En vigueur

Formats d'enregistrement numérique de la télévision à haute définition (TVHD)

---

**Rec. UIT-R BR.1384** En vigueur

Paramètres pour l'échange international d'enregistrements sonores multivoie avec ou sans image associée

---

**Rec. UIT-R BR.1441** En vigueur

Dimensions de compromis de la surface de balayage des films 35 mm sur écran large pour la télévision

---

**Rec. UIT-R BR.1515** En vigueur

Echange international d'enregistrements numériques de reportages électroniques d'actualités

---

**Rec. UIT-R BR.1530** En vigueur

Guide sur les Recommandations relatives à l'utilisation de films en télévision

---

**Rec. UIT-R BR.1531** En vigueur

Echange de programmes sonores destinés à la radiodiffusion et enregistrés sous forme de fichiers au format d'onde de radiodiffusion sur disques compacts enregistrables et sur disques numériques polyvalents

---

**Rec. UIT-R BR.1574** En vigueur

Archivage de programmes radiophoniques sous forme de fichiers enregistrés sur supports informatiques

---

**Rec. UIT-R BR.1684** En vigueur

Enregistrement de programmes audio à configuration de canaux 5.1 sur magnéto

---

**Rec. UIT-R BR.1695** En vigueur

Formats d'enregistrement à utiliser pour l'échange international aux fins d'évaluation de programmes de télévision à haute définition

---

**Rec. UIT-R BR.1725** En vigueur

Traitement, restauration et stockage d'éléments de programmes archivés par les diffuseurs sur film cinématographique

---

**Rec. UIT-R BR.1733** En vigueur

Utilisation en radiodiffusion de formats d'enregistrement de télévision numérique conçus pour des applications semi professionnelles ou grand public

---

**3) Service de radiodiffusion sonore (BS)**

|  |            |
|--|------------|
| <b>Rec. UIT-R BS.48</b>  | En vigueur |
| Choix des fréquences pour la radiodiffusion sonore dans la Zone tropicale  |            |
| <b>Rec. UIT-R BS.80</b>  | En vigueur |
| Antennes d'émission en radiodiffusion (B.dam)  |            |
| <b>Rec. UIT-R BS.139</b>   | En vigueur |
| Antennes d'émission pour la radiodiffusion sonore dans la Zone tropicale   |            |
| <b>Rec. UIT-R BS.215</b>   | En vigueur |
| Puissances maximales des émetteurs de radiodiffusion sonore dans la Zone tropicale   |            |
| <b>Rec. UIT-R BS.216</b>   | En vigueur |
| Rapport de protection pour la radiodiffusion sonore dans la Zone tropicale   |            |
| <b>Rec. UIT-R BS.411</b>   | En vigueur |
| Marges contre les évanouissements en radiodiffusion (B.dam)  |            |
| <b>Rec. UIT-R BS.412</b>   | En vigueur |
| Normes de planification pour la radiodiffusion sonore par voie hertzienne de terre à modulation de fréquence en ondes métriques  |            |
| <b>Rec. UIT-R BS.415</b>   | En vigueur |
| Spécifications des caractéristiques minimales des récepteurs de radiodiffusion sonore à prix modique                             |            |
| <b>Rec. UIT-R BS.450</b>   | En vigueur |
| Normes d'émission pour la radiodiffusion sonore à modulation de fréquence en ondes métriques                                     |            |
| <b>Rec. UIT-R BS.467</b>   | En vigueur |
| Caractéristiques techniques des émissions de radiodiffusion stéréophonique à modulation de fréquence qu'il convient de contrôler |            |

|   |                           |
|---|---------------------------|
| <b>Rec. UIT-R BS.468</b>  | En vigueur                |
| Mesure du niveau de tension des bruits audiofréquence en radiodiffusion sonore  |                           |
| <b>Rec. UIT-R BS.498</b>  | En vigueur                |
| Transmodulation ionosphérique en radiodiffusion en ondes kilométriques (B.km) et hectométriques (B.hm)                      |                           |
| <b>Rec. UIT-R BS.559</b>  | En vigueur                |
| Mesure objective des rapports de protection RF en radiodiffusion (B.km, B.hm et B.dam)                                      |                           |
| <b>Rec. UIT-R BS.560</b>  | En vigueur                |
| Rapports de protection en radiofréquence pour la radiodiffusion en ondes kilométriques, hectométriques et décamétriques     |                           |
| <b>Rec. UIT-R BS.561</b>  | En vigueur                |
| Définitions du rayonnement en radiodiffusion (B.km, B.hm et B.dam)  |                           |
| <b>Rec. UIT-R BS.562</b>  | Supprimée le 6/10/04      |
| Evaluation subjective de la qualité du son  | <b>Rec. UIT-R BS.1284</b> |
| <b>Rec. UIT-R BS.597</b>  | En vigueur                |
| Espacement des canaux pour la radiodiffusion sonore dans la bande 7 (ondes décamétriques)                                   |                           |
| <b>Rec. UIT-R BS.598</b>  | En vigueur                |
| Facteurs influençant la couverture en radiodiffusion sonore à modulation d'amplitude dans la bande 6 (ondes hectométriques) |                           |
| <b>Rec. UIT-R BS.599</b>  | En vigueur                |
| Directivité des antennes de réception de radiodiffusion sonore dans la bande 8 (ondes métriques)                            |                           |
| <b>Rec. UIT-R BS.638</b>  | En vigueur                |
| Termes et définitions utilisés dans la planification des fréquences pour la radiodiffusion sonore et télévisuelle           |                           |
| <b>Rec. UIT-R BS.639</b>  | En vigueur                |
| Largeur de bande nécessaire à l'émission pour la radiodiffusion à ondes kilométriques, hectométriques et décamétriques      |                           |

**Rec. UIT-R BS.641** En vigueur

Détermination des rapports de protection RF en radiodiffusion sonore à modulation de fréquence

---

**Rec. UIT-R BS.642** En vigueur

Limiteurs pour signaux de programmes radiophoniques de haute qualité

---

**Rec. UIT-R BS.643** En vigueur

Système de radiodiffusion de données destiné à l'accord automatique ainsi qu'à d'autres fonctions dans les récepteurs de radiodiffusion à modulation de fréquence et utilisable avec le système à fréquence pilote

---

**Rec. UIT-R BS.644** En vigueur

Caractéristiques de qualité en audiofréquence applicables à une chaîne de transmission radiophonique de haute qualité

---

**Rec. UIT-R BS.645** En vigueur

Signaux d'essai et instruments de mesure pour les liaisons radiophoniques internationales

---

**Rec. UIT-R BS.646** En vigueur

Codage à la source des signaux audionumériques dans les studios de radiodiffusion

---

**Rec. UIT-R BS.647** En vigueur

Interface audionumérique pour les studios de radiodiffusion

---

**Rec. UIT-R BS.702** En vigueur

Synchronisation et utilisation de fréquences multiples par programme dans la radiodiffusion en ondes décimétriques

---

**Rec. UIT-R BS.703** En vigueur

Caractéristiques de récepteurs de référence de radiodiffusion sonore à modulation d'amplitude à des fins de planification

---

**Rec. UIT-R BS.704** En vigueur

Caractéristiques des récepteurs de référence de radiodiffusion sonore en modulation de fréquence à des fins de planification

---

**Rec. UIT-R BS.705** En vigueur

Caractéristiques et diagrammes de rayonnement des antennes d'émission et de réception en ondes décimétriques

---



|   |            |
|---|------------|
| <b>Rec. UIT-R BS.706</b>  | En vigueur |
| Système de diffusion de données en radiodiffusion sonore monophonique en modulation d'amplitude (AMDS)  |            |
| <b>Rec. UIT-R BS.707</b>  | En vigueur |
| Emission de plusieurs voies sont dans les systèmes de télévision de Terre PAL B, B1, D1, G, H et I et SECAM D, K, K1 et L   |            |
| <b>Rec. UIT-R BS.708</b>  | En vigueur |
| Détermination des propriétés électroacoustiques des casques de contrôle pour studio   |            |
| <b>Rec. UIT-R BS.774</b>  | En vigueur |
| Exigences de service pour la radiodiffusion sonore numérique à destination de récepteurs fixes, portatifs ou placés à bord de véhicules au moyen d'émetteurs de Terre en ondes métriques et décimétriques |            |
| <b>Rec. UIT-R BS.775</b>  | En vigueur |
| Système de son stéréophonique multicanal avec ou sans image associée  |            |
| <b>Rec. UIT-R BS.1116</b>   | En vigueur |
| Méthodes d'évaluation subjective des dégradations faibles dans les systèmes audio   |            |
| <b>Rec. UIT-R BS.1194</b>   | En vigueur |
| Système de multiplexage de signaux de radiodiffusion sonore à modulation de fréquence avec une voie de données sur sous-porteuse ayant une grande capacité de transmission pour réception fixe et mobile  |            |
| <b>Rec. UIT-R BS.1195</b>   | En vigueur |
| Caractéristiques des antennes d'émission en ondes métriques et décimétriques  |            |
| <b>Rec. UIT-R BS.1196</b>   | En vigueur |
| Codage audio pour la radiodiffusion numérique   |            |
| <b>Rec. UIT-R BS.1283</b>   | En vigueur |
| Guide des Recommandations UIT-R sur l'évaluation subjective de la qualité du son  |            |
| <b>Rec. UIT-R BS.1284</b>   | En vigueur |
| Méthodes générales d'évaluation subjective de la qualité du son   |            |

**Rec. UIT-R BS.1285** En vigueur

Méthodes de présélection pour l'évaluation subjective des dégradations faibles dans les systèmes audio

---

**Rec. UIT-R BS.1286** En vigueur

Méthodes d'évaluation subjective des systèmes audio avec image d'accompagnement

---

**Rec. UIT-R BS.1348** En vigueur

Cahier des charges du service de radiodiffusion sonore numérique aux fréquences inférieures à 30 MHz

---

**Rec. UIT-R BS.1349** En vigueur

Mise en œuvre de la radiodiffusion sonore numérique vers des récepteurs à bord de véhicules portatifs ou fixes en provenance d'émetteurs de Terre dans les bandes d'ondes kilométriques, hectométriques et décimétriques

---

**Rec. UIT-R BS.1350** En vigueur

Cahier des charges d'un système de multiplexage de signaux de radiodiffusion sonore MF et d'une voie de données en sous-porteuse offrant une capacité de transmission relativement importante pour réception fixe ou mobile

---

**Rec. UIT-R BS.1386** En vigueur

Caractéristiques et diagrammes de rayonnement des antennes d'émission en ondes kilométriques ou hectométriques

---

**Rec. UIT-R BS.1387** En vigueur

Méthode de mesure objective de la qualité du son perçu

---

**Rec. UIT-R BS.1423** En vigueur

Principes directeurs relatifs à la production de pistes sonores multicanaux à l'aide de techniques sonores ambiophoniques matricielles

---

**Rec. UIT-R BS.1514** En vigueur

Système pour la radiodiffusion sonore numérique dans les bandes attribuées à la radiodiffusion au-dessous de 30 MHz

---

**Rec. UIT-R BS.1534** En vigueur

Méthode d'évaluation subjective du niveau de qualité intermédiaire des systèmes de codage

---

**Rec. UIT-R BS.1547** En vigueur

Composante voie hertzienne de Terre des systèmes hybrides satellite/voie hertzienne de Terre de radiodiffusion sonore numérique

pour récepteurs portatifs, fixes ou de véhicule fonctionnant dans la bande 1 400-2 700 MHz

**Rec. UIT-R BS.1548**

En vigueur

Spécifications utilisateur en matière de systèmes de codage audio pour la radiodiffusion numérique

**Rec. UIT-R BS.1596**

En vigueur

Guide des Recommandations de l'UIT-R relatives à la production sonore de radiodiffusion

**Rec. UIT-R BS.1615**

En vigueur

"Paramètres de planification" pour la radiodiffusion sonore numérique aux fréquences inférieures à 30 MHz

**Rec. UIT-R BS.1657**

En vigueur

Procédure de test des systèmes automatiques d'identification audio

**Rec. UIT-R BS.1660**

En vigueur

Bases techniques de la planification de la radiodiffusion sonore numérique de Terre dans la bande des ondes métriques

**Rec. UIT-R BS.1661**

En vigueur

Spécifications relatives aux signaux diffusés par voie hertzienne applicables au système numérique décrit dans l'Annexe 1 de la Recommandation UIT-R BS.1514-1 pour la radiodiffusion sonore numérique dans les bandes attribuées à la radiodiffusion au-dessous de 30 MHz

**Rec. UIT-R BS.1679**

En vigueur

Evaluation subjective de la qualité audio dans les applications d'imagerie numérique sur grand écran destinées à la présentation en salle

**Rec. UIT-R BS.1688**

En vigueur

Système sonore en bande de base et codage de source audio aux interfaces de diffusion d'applications d'imagerie numérique sur grand écran

**Rec. UIT-R BS.1693**

En vigueur

Procédure de test des systèmes automatiques de requête par fredonnement

**Rec. UIT-R BS.1698**

En vigueur

Evaluation des champs provenant des systèmes d'émission de radiodiffusion par voie hertzienne de Terre fonctionnant dans n'importe

quelle bande de fréquences pour estimer l'effet de l'exposition  
aux rayonnements non ionisants

---

**Rec. UIT-R BS.1726**

En vigueur

Niveau des signaux audionumériques accompagnant les programmes  
de télévision pour l'échange international de programmes

---

**Rec. UIT-R BS.1734**

En vigueur

Principales caractéristiques de fonctionnement des composantes  
sonores des applications d'imagerie numérique sur grand écran  
destinées à la présentation en salle

---

**Rec. UIT-R BS.1738**

En vigueur

Identification et classement de plusieurs canaux audio acheminés  
sur des circuits de contribution internationaux

---

**Rec. UIT-R BS.1770**

En vigueur

Algorithmes de mesure de l'intensité sonore des programmes audio  
et des niveaux de crête vrais des signaux audio

---

**Rec. UIT-R BS.1771**

En vigueur

Spécifications des appareils de mesure indiquant l'intensité sonore  
et les niveaux de crête vrais

---

**Rec. UIT-R BS.1786**

En vigueur

Critères d'évaluation de l'incidence des brouillages causés au service  
de radiodiffusion de Terre

---

**Rec. UIT-R BS.1864**

En vigueur

Pratiques d'exploitation concernant l'intensité sonore dans l'échange  
international de programmes de télévision numérique

---

**Rec. UIT-R BS.1873**

En vigueur

Interface audionumérique multicanal série pour les studios de  
radiodiffusion

---

**Rec. UIT-R BS.1892**

En vigueur

Prescriptions applicables aux services multimédias évolués pour la  
radiodiffusion numérique de Terre dans les bandes d'ondes  
métriques I et II

---

**Rec. UIT-R BS.1894**

En vigueur

Service de radiodiffusion numérique: sous titrage radio

---

**Rec. UIT-R BS.1895** En vigueur

Critères de protection applicables aux systèmes de radiodiffusion de Terre

---

**Rec. UIT-R BS.1909** En vigueur

Qualité de fonctionnement requise d'un système sonore stéréophonique multicanal évolué destiné à être utilisé avec ou sans image associée

---

**Rec. UIT-R BS.2019** En vigueur

Système audio pour la production et l'échange international de programmes de TV3D pour la radiodiffusion

---

**Rec. UIT-R BS.2032** En vigueur

Synchronisation de l'horloge des échantillons audionumériques sur les signaux de référence vidéo

---

**Rec. UIT-R BS.2051** En vigueur

Advanced sound system for program production

---

#### 4) Service de radiodiffusion télévisuelle (BT)

**Rec. UIT-R BT.417** En vigueur

Valeurs minimales du champ pour lesquelles on peut être amené à prévoir une protection lorsqu'on établit les plans d'un service de télévision analogique de Terre

---

**Rec. UIT-R BT.419** En vigueur

Directivité et discrimination des polarisations des antennes de réception en radiodiffusion télévisuelle

---

**Rec. UIT-R BT.470** En vigueur

Systèmes de télévision analogique classiques

---

**Rec. UIT-R BT.471** En vigueur

Nomenclature et description des signaux de barre de couleur

---

**Rec. UIT-R BT.472** En vigueur

Caractéristiques en vidéo fréquence d'un système de télévision à utiliser pour l'échange international des programmes entre les pays qui ont adopté des systèmes en couleur ou monochromes à 625 lignes

---

|  |            |
|--|------------|
| <b>Rec. UIT-R BT.500</b>   | En vigueur |
| Méthodologie d'évaluation subjective de la qualité des images de télévision  |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.601</b>   | En vigueur |
| Paramètres de codage en studio de la télévision numérique pour des formats standards d'image 4:3 (normalisé) et 16:9 (écran panoramique)   |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.653</b>   | En vigueur |
| Systèmes de télétexte  |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.654</b>   | En vigueur |
| Qualité subjective des images de télévision en relation avec les principales dégradations du signal de télévision composite analogique   |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.655</b>   | En vigueur |
| Rapports de protection radiofréquence pour les systèmes de télévision de Terre à modulation d'amplitude à bande latérale résiduelle brouillés par des signaux image analogiques et leurs signaux sont associés |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.656</b>   | En vigueur |
| Interfaces pour les signaux vidéo numériques en composantes dans les systèmes de télévision à 525 lignes et à 625 lignes fonctionnant au niveau 4:2:2 de la Recommandation UIT-R BT.601                        |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.709</b>   | En vigueur |
| Valeur des paramètres des normes de TVHD pour la production et l'échange international de programmes   |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.710</b>   | En vigueur |
| Méthodes d'évaluation subjective de la qualité d'image en télévision à haute définition  |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.711</b>   | En vigueur |
| Signaux de synchronisation de référence pour studio numérique en composantes   |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.798</b>   | En vigueur |
| Radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre dans les bandes d'ondes métriques et décimétriques  |            |

|   |            |
|---|------------|
| <b>Rec. UIT-R BT.799</b>  | En vigueur |
| Interfaces pour les signaux vidéo numériques en composantes dans les systèmes de télévision à 525 lignes et à 625 lignes fonctionnant au niveau 4:4:4 de la Recommandation UIT-R BT.601 |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.802</b>  | En vigueur |
| Images et séquences d'essai pour l'évaluation subjective des codecs numériques véhiculant des signaux produits conformément à la Recommandation UIT-R BT.601                            |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.805</b>  | En vigueur |
| Evaluation des dégradations de la réception de la télévision analogique dues aux éoliennes  |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.807</b>  | En vigueur |
| Modèle de référence pour la radiodiffusion de données   |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.808</b>  | En vigueur |
| Radiodiffusion d'informations codées d'heure et de date   |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.811</b>  | En vigueur |
| Evaluation subjective des systèmes de télévision PAL et SECAM améliorés   |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.812</b>  | En vigueur |
| Evaluation subjective de la qualité des images alphanumériques et graphiques en télétexte et dans des services similaires   |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.813</b>  | En vigueur |
| Méthodes d'évaluation objective de la qualité de l'image en fonction des dégradations qui résultent du codage numérique des signaux de télévision                                       |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.814</b>  | En vigueur |
| Spécifications et méthodes de réglage de la brillance et du contraste des écrans  |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.815</b>  | En vigueur |
| Spécification d'un signal de mesure du contraste des dispositifs de visualisation   |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1119</b>   | En vigueur |
| Signalisation «écran large» pour la radiodiffusion (signalisation pour les caractéristiques «écrans larges» ou autres de télévision améliorée)  |            |

**Rec. UIT-R BT.1120**

En vigueur

Interfaces numériques pour les signaux de TVHD en studio d'émission et de distribution secondaire de TVDN et de TVHD

**Rec. UIT-R BT.1122**

En vigueur

Besoins des usagers en matière de codecs pour les systèmes d'émission et de distribution secondaire de TVDN et de TVHD

**Rec. UIT-R BT.1124**

En vigueur

Signaux de référence pour l'annulation des images fantômes dans les systèmes de télévision analogique

**Rec. UIT-R BT.1125**

En vigueur

Objectifs fondamentaux de la planification et de la mise en œuvre des systèmes de radiodiffusion de télévision numérique de Terre

**Rec. UIT-R BT.1127**

En vigueur

Exigences de qualité relative des systèmes de radiodiffusion télévisuelle

**Rec. UIT-R BT.1128**

En vigueur

Évaluation subjective des systèmes de télévision classiques

**Rec. UIT-R BT.1129**

En vigueur

Évaluation subjective des systèmes de télévision numérique à définition normale (TVDN)

**Rec. UIT-R BT.1198**

En vigueur

Télévision stéréoscopique basée sur deux voies œil droit et œil gauche

**Rec. UIT-R BT.1199**

En vigueur

Utilisation de la réduction du débit binaire dans l'environnement de studio de TVHD

**Rec. UIT-R BT.1201**

En vigueur

Imagerie à ultra-haute résolution

**Rec. UIT-R BT.1203**

En vigueur

Besoins des usagers en matière de systèmes génériques de codage vidéo à réduction de débit binaire des signaux de télévision numérique pour un système de télévision de bout en bout



**Rec. UIT-R BT.1206** En vigueur

Limites de mise en forme du spectre pour la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre

---

**Rec. UIT-R BT.1207** En vigueur

Méthodes d'accès aux données pour la radiodiffusion télévisuelle numérique par voie hertzienne de Terre

---

**Rec. UIT-R BT.1209** En vigueur

Méthodes de multiplexage des services pour la radiodiffusion télévisuelle numérique par voie hertzienne de Terre

---

**Rec. UIT-R BT.1210** En vigueur

Images d'essai à utiliser pour l'évaluation de la qualité des images

---

**Rec. UIT-R BT.1299** En vigueur

Éléments fondamentaux d'une famille universelle de systèmes de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre

---

**Rec. UIT-R BT.1300** En vigueur

Méthodes de multiplexage, de transport et d'identification des services pour la radiodiffusion télévisuelle numérique par voie hertzienne de Terre

---

**Rec. UIT-R BT.1301** En vigueur

Services de données en radiodiffusion télévisuelle numérique

---

**Rec. UIT-R BT.1304** En vigueur

Contrôle de parité pour la détection des erreurs et les informations d'état dans des interfaces conformes aux Recommandations UIT-R BT.656 et UIT-R BT.799

---

**Rec. UIT-R BT.1305** En vigueur

Données numériques audio et auxiliaires en tant que signaux de données auxiliaires dans les interfaces conformes aux Recommandations UIT-R BT.656 et UIT-R BT.799

---

**Rec. UIT-R BT.1306** En vigueur

Méthodes de correction d'erreur, de mise en trame des données, de modulation et d'émission pour la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre

---

**Rec. UIT-R BT.1358** En vigueur

Paramètres de studio des systèmes de télévision à balayage progressif 625 et 525 lignes

---

|  |            |
|--|------------|
| <b>Rec. UIT-R BT.1359</b>  | En vigueur |
| Synchronisation relative du son et de l'image en radiodiffusion  |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1361</b>  | En vigueur |
| Caractéristiques colorimétriques et caractéristiques connexes unifiées à l'échelle mondiale des futurs systèmes de télévision et d'imagerie  |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1363</b>  | En vigueur |
| Spécifications de gigue et méthodes pour mesurer la gigue des signaux série conformes aux Recommandations UIT R BT.656, UIT-R BT.799 et UIT R BT.1120  |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1364</b>  | En vigueur |
| Format des signaux de données auxiliaires acheminés par les interfaces de studio de type en composantes numériques   |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1365</b>  | En vigueur |
| Format audionumérique de 24 bits dans les signaux de données auxiliaires des interfaces série de TVHD  |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1366</b>  | En vigueur |
| Transmission d'un code temporel et d'un code de commande dans l'espace de données auxiliaires d'un train de signaux de télévision numérique conforme aux Recommandations UIT-R BT.656, UIT-R BT.799 et UIT-R BT.1120 |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1367</b>  | En vigueur |
| Système de transmission numérique série par fibres optiques pour signaux conformes aux Recommandations UIT-R BT.656, UIT-R BT.799 et UIT-R BT.1120   |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1368</b>  | En vigueur |
| Critères de planification, y compris rapports de protection, pour les services de télévision numérique de Terre dans les bandes d'ondes métriques et décimétriques   |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1369</b>  | En vigueur |
| Principes de base d'une famille mondiale commune de systèmes pour la fourniture de services interactifs de télévision  |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1377</b>  | En vigueur |
| Indication des temps de traitement des appareils audio et vidéo  |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1379</b>  | En vigueur |
| Zones de sécurité des images produites aux formats écran large 16:9 et classique 4:3 afin d'obtenir un format commun pendant la transition vers la diffusion en 16:9   |            |

|  |            |
|--|------------|
| <b>Rec. UIT-R BT.1380</b>  | En vigueur |
| Normes pour systèmes de codage avec réduction du débit binaire pour la TVDC  |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1381</b>  | En vigueur |
| Interface de transport basée sur l'interface série numérique pour les signaux de télévision compressés et les données en paquets dans la production de télévision en réseau selon la Recommandation UIT-R BT.656 |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1382</b>  | En vigueur |
| Evaluation de la qualité d'image des services multiprogramme   |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1434</b>  | En vigueur |
| Protocoles indépendants du réseau pour systèmes interactifs  |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1435</b>  | En vigueur |
| Canal RTPC/RNIS d'interaction retour pour la diffusion sonore et télévisuelle numérique  |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1438</b>  | En vigueur |
| Evaluation subjective des images de télévision stéréoscopiques   |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1439</b>  | En vigueur |
| Méthodes de mesure applicables au studio de télévision analogique et à l'ensemble du système de télévision analogique  |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1507</b>  | En vigueur |
| Canal d'interaction utilisant le système de télécommunications numériques sans fil améliorées (DECT)   |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1508</b>  | En vigueur |
| Canal d'interaction utilisant le système mondial de communications mobiles (GSM)   |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1543</b>  | En vigueur |
| Format de prise de vues à balayage progressif 1 280 × 720, 16:9 pour la production et l'échange international de programmes dans l'environnement à 60 Hz   |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1549</b>  | En vigueur |
| Protocole de liaison de données pour canal d'interaction   |            |

|   |            |
|---|------------|
| <b>Rec. UIT-R BT.1562</b>   | En vigueur |
| Cohérence des réglages des dispositifs de visualisation des salles de montage et des régies de télévision   |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1563</b>   | En vigueur |
| Protocole de codage de données utilisant un triplet clé-longueur-valeur   |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1564</b>   | En vigueur |
| Canal d'interaction utilisant des systèmes locaux de distribution multipoint  |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1577</b>   | En vigueur |
| Interface de transport basée sur l'interface numérique série pour les signaux de télévision compressés dans la production de télévision en réseau selon la Recommandation UIT-R BT.1120 |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1614</b>   | En vigueur |
| Structure des données d'identification de la charge utile pour les interfaces de télévision numérique   |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1618</b>   | En vigueur |
| Structure de données des signaux audio, de données et de vidéo compressée en format vidéonumérique aux débits de 25 et 50 Mbit/s  |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1619</b>   | En vigueur |
| Mappage de données auxiliaires verticales pour interface numérique série  |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1620</b>   | En vigueur |
| Structure de données des signaux audio, de données et de vidéo compressés en format DV au débit de 100 Mbit/s   |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1662</b>   | En vigueur |
| Chaîne de référence générale et gestion de la marge de post-traitement pour le contenu de présentation des programmes dans les applications d'imagerie numérique sur grand écran        |            |
| <b>Rec. UIT-R BT.1663</b>   | En vigueur |
| Méthodes d'évaluation, par visionnage d'experts de la qualité des systèmes d'imagerie numérique pour projection en salle sur grand écran  |            |

**Rec. UIT-R BT.1664** En vigueur

Conversion de différents formats d'images au format 16:9 pour la projection d'images numériques sur grand écran utilisant ce format

---

**Rec. UIT-R BT.1665** En vigueur

Considérations relatives au codage couleur et à la définition spatiale pour la projection d'images numériques sur grand écran

---

**Rec. UIT-R BT.1666** En vigueur

Applications d'imagerie numérique pour projection en salle sur grand écran - Spécifications d'utilisateur

---

**Rec. UIT-R BT.1667** En vigueur

Canaux de retour terrestres destinés aux services de radiodiffusion interactive fonctionnant dans la bande de radiodiffusion en ondes métriques et décimétriques sur la base de la Recommandation UIT-R BT.1306

---

**Rec. UIT-R BT.1674** En vigueur

Métadonnées pour la production et la postproduction en radiodiffusion: conditions à respecter

---

**Rec. UIT-R BT.1675** En vigueur

Conception d'un système et modes de fonctionnement propres à minimiser les perturbations résultant du retard associé aux boucles dans les systèmes de radiodiffusion

---

**Rec. UIT-R BT.1676** En vigueur

Méthode de spécification de la précision des méthodes de mesure de la qualité vidéo et contre-étalonnage associé

---

**Rec. UIT-R BT.1680** En vigueur

Format de signal d'image en bande de base pour la distribution de programmes numériques sur grand écran destinés à être présentés en salle

---

**Rec. UIT-R BT.1683** En vigueur

Techniques de mesure objective de la qualité vidéo perceptuelle pour la télédiffusion numérique à définition normale en présence d'une image de référence complète

---

**Rec. UIT-R BT.1685** En vigueur

Structure des données de commandes inter-stations transmises à l'aide de paquets de données auxiliaires

---

**Rec. UIT-R BT.1686**

En vigueur

Méthodes de mesure des paramètres de présentation d'images  
LSDI en salle

---

**Rec. UIT-R BT.1687**

En vigueur

Réduction du débit binaire vidéo pour la distribution en temps  
réel de programmes numériques sur grand écran destinés à  
être présentés en salle

---

**Rec. UIT-R BT.1689**

En vigueur

Lignes directrices relatives à la présentation, dans des  
environnements d'imagerie numérique sur grand écran, de  
programmes fournis dans des formats d'image conformes  
à la Recommandation UIT-R BT.601

---

**Rec. UIT-R BT.1690**

En vigueur

Caractéristiques supposées des salles destinées à la  
présentation de programmes d'imagerie numérique  
sur grand écran

---

**Rec. UIT-R BT.1691**

En vigueur

Commande adaptative de la qualité des images dans les systèmes de  
télévision numérique

---

**Rec. UIT-R BT.1692**

En vigueur

Optimisation de la qualité de reproduction des couleurs en télévision  
numérique

---

**Rec. UIT-R BT.1699**

En vigueur

Harmonisation des formats des applications\* déclaratives pour la  
télévision interactive

---

**Rec. UIT-R BT.1700**

En vigueur

Caractéristiques des signaux vidéo composites pour les systèmes de  
télévision analogique classiques

---

**Rec. UIT-R BT.1701**

En vigueur

Caractéristiques des signaux rayonnés par les systèmes de télévision  
analogique classiques

---

**Rec. UIT-R BT.1702**

En vigueur

Lignes directrices relatives à la réduction du risque de crises  
d'épilepsie photosensible dues à la télévision

---

**Rec. UIT-R BT.1720**

En vigueur

Méthodes de classement et de mesure de la qualité de service pour les services de radiodiffusion vidéonumérique fournis sur les réseaux du Protocole Internet à large bande

---

**Rec. UIT-R BT.1721**

En vigueur

Mesure objective de la qualité perceptuelle des images numériques sur grand écran destinées à être présentées en salle

---

**Rec. UIT-R BT.1722**

En vigueur

Harmonisation du jeu d'instructions destiné au moteur d'exécution pour les applications de télévision interactive

---

**Rec. UIT-R BT.1727**

En vigueur

Diffusion par voie hertzienne de Terre et par satellite d'éléments de programme à destination de salles équipées en imagerie numérique sur grand écran

---

**Rec. UIT-R BT.1728**

En vigueur

Lignes directrices relatives à l'utilisation des écrans plats en production et postproduction des programmes de télévision

---

**Rec. UIT-R BT.1729**

En vigueur

Mire de référence commune pour la télévision numérique de format 16:9 ou 4:3

---

**Rec. UIT-R BT.1735**

En vigueur

Méthodes d'évaluation objective de la qualité de réception des signaux de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre du système B spécifié dans la Recommandation UIT-R BT.1306

---

**Rec. UIT-R BT.1736**

En vigueur

Radiodiffusion de la signalisation de la redistribution pour la télévision

---

**Rec. UIT-R BT.1737**

En vigueur

Utilisation de la méthode de codage vidéo à la source de la Recommandation UIT T H.264 (MPEG-4/AVC) pour transporter des programmes de TVHD

---

**Rec. UIT-R BT.1769**

En vigueur

Valeurs de paramètre pour une hiérarchie étendue de formats d'image LSDI pour la production et l'échange international de programmes

---

**Rec. UIT-R BT.1774**

En vigueur

Utilisation des infrastructures de radiodiffusion par satellite ou de Terre pour l'alerte du public, l'atténuation des effets des catastrophes et les secours en cas de catastrophe

---

**Rec. UIT-R BT.1775**

En vigueur

Format de fichier avec fonction de montage pour l'échange de métadonnées, de données audio et vidéo, d'essence de données et de données auxiliaires en radiodiffusion

---

**Rec. UIT-R BT.1786**

En vigueur

Critères d'évaluation de l'incidence des brouillages causés au service de radiodiffusion de Terre

---

**Rec. UIT-R BT.1788**

En vigueur

Méthode d'évaluation subjective de la qualité vidéo dans les applications multimédias

---

**Rec. UIT-R BT.1789**

En vigueur

Méthode de reconstitution de la séquence vidéo reçue à l'aide des informations d'erreur de transmission vidéo par paquets

---

**Rec. UIT-R BT.1790**

En vigueur

Spécifications applicables au contrôle en service des chaînes de radiodiffusion

---

**Rec. UIT-R BT.1832**

En vigueur

Système de radiodiffusion vidéonumérique de Terre avec canal de retour (DVB RCT) - Scénarios de déploiement et considérations relatives à la planification

---

**Rec. UIT-R BT.1833**

En vigueur

Diffusion d'applications multimédias et d'applications de données destinées à la réception mobile au moyen de récepteurs portatifs

---

**Rec. UIT-R BT.1845**

En vigueur

Lignes directrices relatives aux mesures à utiliser pour adapter les émissions télévisuelles à des applications de radiodiffusion ayant des niveaux de qualité d'image, des dimensions d'écran et des formats différents

---

**Rec. UIT-R BT.1846**

En vigueur

Notations pour les systèmes vidéo

---



**Rec. UIT-R BT.1847** En vigueur

Format de prise de vues à balayage progressif 1 280 720, 16:9 pour la production et l'échange international de programmes dans l'environnement à 50 Hz

---

**Rec. UIT-R BT.1848** En vigueur

Zones de sécurité\* des images numériques produites au format écran large 16:9

---

**Rec. UIT-R BT.1852** En vigueur

Systèmes à accès conditionnel pour la radiodiffusion numérique

---

**Rec. UIT-R BT.1865** En vigueur

Métadonnées pour le contrôle des erreurs des signaux de télévision à définition normale et de télévision à haute définition dans la chaîne de radiodiffusion

---

**Rec. UIT-R BT.1866** En vigueur

Techniques de mesure objective de la qualité vidéo perceptuelle pour les applications de radiodiffusion utilisant la télévision basse définition en présence d'un signal de référence complet

---

**Rec. UIT-R BT.1867** En vigueur

Techniques de mesure objective de la qualité vidéo perceptuelle pour les applications de télédiffusion utilisant la télévision basse définition en présence d'un signal de référence à largeur de bande réduite

---

**Rec. UIT-R BT.1868** En vigueur

Besoins des utilisateurs concernant les codecs pour la transmission de signaux de télévision dans des réseaux de contribution, de distribution primaire et de reportages d'actualités par satellite

---

**Rec. UIT-R BT.1869** En vigueur

Schéma de multiplexage pour paquets de longueur variable dans des systèmes de diffusion multimédias numériques

---

**Rec. UIT-R BT.1870** En vigueur

Codage vidéo pour les émissions de radiodiffusion télévisuelle numérique

---

**Rec. UIT-R BT.1871** En vigueur

Besoins des utilisateurs concernant les microphones sans fil

---

**Rec. UIT-R BT.1872**

En vigueur

Besoins des utilisateurs concernant le reportage d'actualité électronique numérique

---

**Rec. UIT-R BT.1877**

En vigueur

Méthodes de correction d'erreurs, de mise en trame des données, de modulation et d'émission pour la deuxième génération de systèmes de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre

---

**Rec. UIT-R BT.1885**

En vigueur

Techniques de mesure objective de la qualité vidéo perçue pour la télédiffusion numérique à définition normale en présence d'une largeur de bande réduite

---

**Rec. UIT-R BT.1886**

En vigueur

Fonction de transfert électro-optique de référence pour les écrans plats utilisés pour la production en studio de TVHD

---

**Rec. UIT-R BT.1887**

En vigueur

Acheminement de paquets IP dans des flux de transport MPEG-2 pour la radiodiffusion multimédia

---

**Rec. UIT-R BT.1888**

En vigueur

Éléments de base des systèmes de radiodiffusion par fichiers

---

**Rec. UIT-R BT.1889**

En vigueur

Environnement applicatif commun pour les services de radiodiffusion numérique interactive

---

**Rec. UIT-R BT.1893**

En vigueur

Évaluation des dégradations causées à la réception de télévision numérique par une éolienne

---

**Rec. UIT-R BT.1895**

En vigueur

Critères de protection applicables aux systèmes de radiodiffusion de Terre

---

**Rec. UIT-R BT.1907**

En vigueur

Techniques de mesure objective de la qualité vidéo perçue pour les applications de radiodiffusion utilisant la télévision haute définition en présence d'un signal de référence complet

---

**Rec. UIT-R BT.1908**

En vigueur

Techniques de mesure objective de la qualité vidéo pour les applications de radiodiffusion utilisant la télévision haute définition en présence d'un signal de référence réduit

---

**Rec. UIT-R BT.2000**

En vigueur

Utilisation des Recommandations relatives à l'imagerie numérique sur grand écran (LSDI) pour les applications des systèmes d'information vidéo

---

**Rec. UIT-R BT.2016**

En vigueur

Méthodes de correction d'erreur, de mise en trame des données, de modulation et d'émission pour la radiodiffusion multimédia de Terre, pour la réception mobile au moyen de récepteurs portatifs dans les bandes d'ondes métriques/décimétriques

---

**Rec. UIT-R BT.2020**

En vigueur

Parameter values for ultra-high definition television systems for production and international program exchange

---

**Rec. UIT-R BT.2021**

En vigueur

Méthodes d'évaluation subjective des systèmes de TV3D stéréoscopique

---

**Rec. UIT-R BT.2022**

En vigueur

Conditions générales d'observation pour l'évaluation subjective de la qualité des images de TVDN et de TVHD sur des écrans plats

---

**Rec. UIT-R BT.2023**

En vigueur

Critères de qualité de fonctionnement pour la production, l'échange international et la diffusion de programmes de TV3D

---

**Rec. UIT-R BT.2024**

En vigueur

Systèmes d'images numériques de TVHD pour la production et l'échange international de programmes de TV3D pour la radiodiffusion

---

**Rec. UIT-R BT.2025**

En vigueur

Systèmes d'images numériques 1 280 × 720 pour la production et l'échange international de programmes de TV3D pour la radiodiffusion

---

**Rec. UIT-R BT.2026**

En vigueur

Lignes directrices sur la mise en œuvre de systèmes de mesure et de surveillance en service de la "transparence sur le plan perceptuel" de la chaîne de distribution de programmes de TVDN et de TVHD

---

**Rec. UIT-R BT.2027** En vigueur

Interface numérique série pour la production et l'échange international de programmes de TVHD 3D

---

**Rec. UIT-R BT.2033** En vigueur

Critères de planification, y compris les rapports de protection, des systèmes de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre de deuxième génération dans les bandes d'ondes métriques et décimétriques

---

**Rec. UIT-R BT.2035** En vigueur

A reference viewing environment for evaluation of HDTV program material or completed programs

---

**Rec. UIT-R BT.2036** En vigueur

Characteristics of a reference receiving system for frequency planning of digital terrestrial television systems

---

**Rec. UIT-R BT.2037** En vigueur

Spécifications générales des applications axées sur la radiodiffusion pour les systèmes intégrés de radiodiffusion large bande et leur utilisation envisagée

---

**Rec. UIT-R BT.2038** En vigueur

Transport of HDTV 3DTV programs for international program exchange in broadcasting

---

**Rec. UIT-R BT.2050** En vigueur

Use of UHD TV image systems for capturing, editing, finishing and archiving high-quality HDTV programs

---

**Rec. UIT-R BT.2052** En vigueur

Planning criteria for terrestrial multimedia broadcasting for mobile reception using handheld receivers in VHF/UHF bands

---

**Rec. UIT-R BT.2053** En vigueur

Technical requirements for integrated broadcast-broadband systems

---

**Rec. UIT-R BT.2054** En vigueur

Multiplexing and transport schemes in multimedia broadcasting systems for mobile reception

---

**Rec. UIT-R BT.2055** En vigueur

Content elements in multimedia broadcasting systems for mobile reception

---

**Rec. UIT-R BT.2056** En vigueur

High-level guidelines for the international exchange of HDTV programs over IP connections for contribution purposes

---

**Rec. UIT-R BT.2072** En vigueur

Main functionalities of consumer receivers for worldwide broadcasting roaming

---

**Rec. UIT-R BT.2073** En vigueur

Use of the high efficiency video coding (HEVC) standard for UHDTV and HDTV broadcasting

---

## 5) Service Fixe (F)

---

**Rec. UIT-R F.106** En vigueur

Utilisation des techniques de réception en diversité pour la télégraphie harmonique sur circuits radioélectriques à ondes décimétriques

---

**Rec. UIT-R F.162** En vigueur

Emploi d'antennes à effet directif dans le service fixe fonctionnant dans les bandes de fréquences inférieures à 30 MHz environ

---

**Rec. UIT-R F.240** En vigueur

Rapport de protection signal/brouillage pour diverses classes d'émission dans le service fixe sur des fréquences inférieures à 30 MHz environ

---

**Rec. UIT-R F.246** En vigueur

Modulation par déplacement de fréquence

---

**Rec. UIT-R F.302** En vigueur

Limitation des brouillages dus aux faisceaux hertziens transhorizon

---

**Rec. UIT-R F.338** En vigueur

Largeur de bande nécessaire à la sortie d'un récepteur télégraphique ou téléphonique

---

**Rec. UIT-R F.339** En vigueur

Largeurs de bande, rapports signal/bruit et marges contre les évanouissements dans les systèmes de radiocommunication fixes et mobiles terrestres en ondes décimétriques

---

**Rec. UIT-R F.348**

En vigueur

Disposition des voies des émetteurs à bande latérale unique et à bandes latérales indépendantes à plusieurs voies pour liaisons à grande distance employant des fréquences inférieures à 30 MHz environ

---

**Rec. UIT-R F.382**

En vigueur

Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans les bandes des 2 et 4 GHz

---

**Rec. UIT-R F.383**

En vigueur

Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes de grande capacité fonctionnant dans la partie inférieure de la bande des 6 GHz (5 925-6 425 MHz)

---

**Rec. UIT-R F.384**

En vigueur

Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes numériques de moyenne et grande capacités fonctionnant dans la bande 6 425-7 125 MHz

---

**Rec. UIT-R F.385**

En vigueur

Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans la bande 7 110-7 900 MHz

---

**Rec. UIT-R F.386**

En vigueur

Dispositions des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans la bande des 8 GHz (7 725 8 500 MHz)

---

**Rec. UIT-R F.387**

En vigueur

Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans la bande 10,7-11,7 GHz

---

**Rec. UIT-R F.454**

En vigueur

Niveau de la porteuse pilote pour les systèmes à bande latérale unique et à bandes latérales indépendantes à porteuse réduite

---

**Rec. UIT-R F.497**

En vigueur

Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans la bande des 13 GHz (12,75-13,25 GHz)

---

**Rec. UIT-R F.556**

En vigueur

Conduit numérique fictif de référence pour les faisceaux hertziens pouvant faire partie d'un réseau numérique à intégration de services - Systèmes ayant une capacité supérieure au deuxième niveau hiérarchique

---

**Rec. UIT-R F.557**

En vigueur

Objectif de disponibilité d'un circuit fictif de référence et d'un conduit numérique fictif de référence pour les faisceaux hertziens

---

**Rec. UIT-R F.592**

En vigueur

Glossaire des termes utilisés pour le service fixe

---

**Rec. UIT-R F.594**

En vigueur

Objectifs de qualité en matière d'erreur du conduit numérique fictif de référence, pour les faisceaux hertziens assurant des communications à un débit binaire inférieur au débit primaire et constituant tout ou partie de la portion à qualité élevée d'un réseau numérique à intégration de services

---

**Rec. UIT-R F.595**

En vigueur

Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans la bande des 17.7-19.7 GHz

---

**Rec. UIT-R F.612**

En vigueur

Mesures du mélange réciproque dans les récepteurs de trafic à ondes décimétriques du service fixe

---

**Rec. UIT-R F.613**

En vigueur

Emploi des systèmes à sondage des voies ionosphériques fonctionnant dans le service fixe à des fréquences inférieures à environ 30 MHz

---

**Rec. UIT-R F.634**

En vigueur

Objectifs de qualité en matière d'erreur pour les liaisons réelles par faisceaux hertziens numériques faisant partie de la portion à qualité élevée de communications numériques internationales à un débit binaire inférieur au débit primaire dans un réseau numérique à intégration de services

---

**Rec. UIT-R F.635**

En vigueur

Disposition des canaux radioélectriques fondée sur un plan homogène pour les faisceaux hertziens fonctionnant dans la bande des 4 GHz (3 400-4 200 MHz)

---

**Rec. UIT-R F.636**

En vigueur

Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans la bande 14,4-15,35 GHz

---

**Rec. UIT-R F.637**

En vigueur

Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans la bande 21.2-23.6 GHz

---

**Rec. UIT-R F.695**

En vigueur

Objectifs de disponibilité pour les liaisons réelles par faisceaux hertziens numériques faisant partie d'un circuit à qualité élevée dans un réseau numérique à intégration de services

---

**Rec. UIT-R F.696**

En vigueur

Objectifs de qualité en matière d'erreur et de disponibilité pour des sections numériques fictives de référence formant une fraction ou la totalité de la partie à qualité moyenne d'une connexion RNIS à un débit binaire inférieur au débit primaire et utilisant des faisceaux hertziens numériques

---

**Rec. UIT-R F.697**

En vigueur

Objectifs de qualité en matière d'erreur et de disponibilité pour la partie à qualité locale à chaque extrémité d'une communication RNIS à un débit binaire inférieur au débit primaire utilisant des faisceaux hertziens numériques

---

**Rec. UIT-R F.698**

En vigueur

Bandes de fréquences préférées pour les faisceaux hertziens transhorizon

---

**Rec. UIT-R F.699**

En vigueur

Diagrammes de rayonnement de référence pour antennes de systèmes hertziens fixes à utiliser pour les études de coordination et l'évaluation du brouillage dans la gamme de fréquences comprise entre 100 MHz et environ 70 GHz

---

**Rec. UIT-R F.701**

En vigueur

Dispositions des canaux radioélectriques pour les systèmes radioélectriques et numériques point à multipoint, fonctionnant dans des bandes de fréquences comprises entre 1 350 et 2 690 MHz (1,5; 1,8; 2,0; 2,2; 2,4 et 2,6 GHz)

---

**Rec. UIT-R F.746**

En vigueur

Disposition radioélectrique pour les systèmes du service fixe

---

**Rec. UIT-R F.747**

En vigueur

Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans la bande des 10.0-10.68 GHz

---

**Rec. UIT-R F.748**

En vigueur

Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes du service fixe fonctionnant dans les bandes de fréquences des 25, 26 et 28 GHz

---



**Rec. UIT-R F.749**

En vigueur

Disposition des fréquences radioélectriques pour les systèmes du service fixe fonctionnant dans des sous-bandes de la bande 36-40,5 GHz

---

**Rec. UIT-R F.750**

En vigueur

Architectures et caractéristiques fonctionnelles des faisceaux hertziens pour réseaux utilisant la hiérarchie numérique synchrone

---

**Rec. UIT-R F.751**

En vigueur

Caractéristiques de transmission et spécifications en matière de qualité de fonctionnement des faisceaux hertziens pour réseaux utilisant la hiérarchie numérique synchrone

---

**Rec. UIT-R F.752**

En vigueur

Techniques de diversité pour les systèmes hertziens fixes point à point

---

**Rec. UIT-R F.755**

En vigueur

Systèmes point à multipoint utilisés dans le service fixe

---

**Rec. UIT-R F.757**

En vigueur

Caractéristiques de base et objectifs de qualité des accès hertziens fixes mettant en œuvre des technologies issues des systèmes mobiles offrant des services de téléphonie et de communication de données

---

**Rec. UIT-R F.758**

En vigueur

Paramètres des systèmes et considérations relatives à la mise au point de critères pour le partage ou la compatibilité entre les systèmes hertziens fixes numériques du service fixe et les systèmes d'autres services ainsi que d'autres sources de brouillage

---

**Rec. UIT-R F.763**

En vigueur

Transmission de données sur les circuits à ondes décimétriques utilisant la modulation par déplacement de phase

---

**Rec. UIT-R F.764**

En vigueur

Caractéristiques minimales des systèmes radioélectriques à ondes décimétriques utilisant un protocole de transmission par paquets

---

**Rec. UIT-R F.1093**

En vigueur

Effets de la propagation par trajets multiples sur la conception et le fonctionnement des systèmes hertziens fixes numériques en visibilité directe

---

**Rec. UIT-R F.1094**

En vigueur

Dégradations maximales admissibles de la qualité en matière d'erreur et de disponibilité pour les faisceaux hertziens numériques, dues aux brouillages provenant d'émissions et de rayonnements d'autres sources

**Rec. UIT-R F.1095**

En vigueur

Procédure de détermination de la zone de coordination entre des stations hertziennes du service fixe

**Rec. UIT-R F.1096**

En vigueur

Méthodes de calcul du brouillage en visibilité directe des systèmes hertziens fixes compte tenu de la diffusion par le terrain

**Rec. UIT-R F.1097**

En vigueur

Possibilités d'atténuation des brouillages pour améliorer la compatibilité entre les systèmes radar et les faisceaux hertziens numériques

**Rec. UIT-R F.1098**

En vigueur

Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans la bande 1 900-2 300 MHz

**Rec. UIT-R F.1099**

En vigueur

Dispositions des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes numériques de moyenne et grande capacité fonctionnant dans la partie supérieure de la bande des 4 GHz (4 400-5 000 MHz)

**Rec. UIT-R F.1101**

En vigueur

Caractéristiques des systèmes hertziens fixes numériques fonctionnant à des fréquences inférieures à 17 GHz environ

**Rec. UIT-R F.1102**

En vigueur

Caractéristiques des systèmes hertziens fixes fonctionnant dans les bandes de fréquences supérieures à 17 GHz environ

**Rec. UIT-R F.1103**

En vigueur

Prescriptions et techniques de base applicables aux systèmes d'accès hertzien fixe fonctionnant dans les bandes au-dessous de 3 GHz pour la fourniture de connexions hertziennes aux abonnés des zones rurales

**Rec. UIT-R F.1105**

En vigueur

Utilisation des systèmes hertziens fixes pour l'atténuation des effets des catastrophes et les opérations de secours

|   |                       |
|---|-----------------------|
| <b>Rec. UIT-R F.1106</b>  | En vigueur            |
| Influence de la propagation sur la conception et le fonctionnement des faisceaux hertziens transhorizon   |                       |
| <b>Rec. UIT-R F.1107</b>  | En vigueur            |
| Méthodes probabilistes permettant d'évaluer les brouillages causés au service fixe par des satellites utilisant l'orbite géostationnaire  |                       |
| <b>Rec. UIT-R F.1108</b>  | En vigueur            |
| Détermination des critères nécessaires à la protection des récepteurs du service fixe des émissions de stations spatiales opérant sur des orbites non géostationnaires dans des bandes de fréquences partagées  |                       |
| <b>Rec. UIT-R F.1110</b>  | En vigueur            |
| Systèmes radioélectriques adaptatifs pour des fréquences inférieures à 30 MHz environ   |                       |
| <b>Rec. UIT-R F.1111</b>  | En vigueur            |
| Système LINCOMPEX amélioré pour circuits radiotéléphoniques sur ondes décamétriques   |                       |
| <b>Rec. UIT-R F.1112</b>  | En vigueur            |
| Transmission de signaux vocaux numérisés sur des systèmes fonctionnant à des fréquences inférieures à 30 MHz environ  |                       |
| <b>Rec. UIT-R F.1113</b>  | En vigueur            |
| Systèmes radioélectriques utilisant la propagation par impulsions météoriques   |                       |
| <b>Rec. UIT-R F.1189</b>  | Supprimée le 25/05/02 |
| Objectifs de qualité en matière d'erreur pour les conduits numériques à débit binaire constant égal ou supérieur au débit primaire utilisant des faisceaux hertziens numériques pouvant constituer tout ou partie du tronçon national d'un conduit fictif de référence de 27 500 km |                       |
| <b>Rec. UIT-R F.1190</b>  | En vigueur            |
| Critères de protection applicables aux faisceaux hertziens numériques propres à assurer la compatibilité électromagnétique avec les systèmes radar du service de radiorepérage  |                       |
| <b>Rec. UIT-R F.1191</b>  | En vigueur            |
| Largeur de bande nécessaire et largeur de bande occupée et rayonnements non désirés des systèmes numériques du service fixe   |                       |

**Rec. UIT-R F.1192**

En vigueur

Capacité d'écoulement du trafic des systèmes et réseaux radioélectriques à commande automatique dans le service fixe en ondes décamétriques

---

**Rec. UIT-R F.1242**

En vigueur

Disposition des canaux radioélectriques pour les faisceaux hertziens numériques fonctionnant dans la gamme de fréquences  
1 350-1 530 MHz

---

**Rec. UIT-R F.1243**

En vigueur

Disposition des canaux radioélectriques pour les faisceaux hertziens numériques fonctionnant dans la gamme de fréquences  
2 290-2 670 MHz

---

**Rec. UIT-R F.1245**

En vigueur

Modèle mathématique de diagrammes de rayonnement moyens, de diagrammes de rayonnement connexes pour antennes de systèmes hertziens fixes en visibilité directe point à point, à utiliser dans certaines études de coordination et pour l'évaluation du brouillage dans la gamme de fréquences comprise entre 1 GHz et environ 70 GHz

---

**Rec. UIT-R F.1246**

En vigueur

Largeur de bande de référence des stations de réception du service fixe, à utiliser pour la coordination des assignations de fréquences avec les stations spatiales d'émission du service mobile par satellite dans la gamme 1-3 GHz

---

**Rec. UIT-R F.1247**

En vigueur

Caractéristiques techniques et opérationnelles des systèmes du service fixe propres à faciliter le partage avec les services de recherche spatiale, d'exploitation spatiale et d'exploration de la Terre par satellite fonctionnant dans les bandes 2 025-2 110 MHz et 2 200-2 290 MHz

---

**Rec. UIT-R F.1248**

En vigueur

Limitation des brouillages causés aux satellites des services scientifiques spatiaux par les émissions des faisceaux hertziens transhorizon dans les bandes 2 025-2 110 MHz et 2 200-2 290 MHz

---

**Rec. UIT-R F.1249**

En vigueur

Caractéristiques techniques et opérationnelles propres à faciliter le partage entre les systèmes point à point du service fixe et le service inter-satellites dans la bande 25,25-27,5 GHz

---

**Rec. UIT-R F.1330**

En vigueur

Limites de qualité de fonctionnement pour la mise en service des parties de conduits et sections à hiérarchie numérique plésiochrone et à hiérarchie numérique synchrone internationaux mis en œuvre par des systèmes hertziens fixes numériques

---

**Rec. UIT-R F.1332**

En vigueur

Transport de signaux à fréquence radioélectrique par fibres optiques

---

**Rec. UIT-R F.1333**

En vigueur

Evaluation de l'angle d'élévation effectif d'une station du service fixe vers une station spatiale, compte tenu de la réfraction dans l'atmosphère

---

**Rec. UIT-R F.1334**

En vigueur

Critères de protection des systèmes du service fixe utilisant en partage avec le service terrestre mobile les mêmes bandes de fréquences dans la gamme des 1 à 3 GHz

---

**Rec. UIT-R F.1335**

En vigueur

Méthode permettant le transfert progressif des assignations dans les bandes utilisées en partage entre le service mobile par satellite et le service fixe dans la bande des 2 GHz: considérations d'ordres technique et opérationnel

---

**Rec. UIT-R F.1336**

En vigueur

Reference radiation patterns of omnidirectional, sectorial and other antennas for the fixed and mobile service for use in sharing studies in the frequency range from 400 MHz to about 70 GHz

---

**Rec. UIT-R F.1337**

En vigueur

Gestion des fréquences pour les systèmes et réseaux de radiocommunication adaptatifs à ondes décimétriques utilisant le sondage sous incidence oblique par ondes entretenues modulées en fréquence

---

**Rec. UIT-R F.1338**

En vigueur

Seuils pour déterminer la nécessité de procéder à une coordination entre des systèmes particuliers du service de radiodiffusion par satellite (sonore), utilisant l'orbite des satellites géostationnaires pour des émissions dans le sens espace-Terre et le service fixe dans la bande 1 452-1 492 MHz

---

**Rec. UIT-R F.1399**

En vigueur

Terminologie relative aux accès hertziens

---

**Rec. UIT-R F.1400**

En vigueur

Caractéristiques et objectifs de qualité et de disponibilité applicables à l'accès hertzien fixe au réseau téléphonique public avec commutation

---

**Rec. UIT-R F.1401**

En vigueur

Principes à suivre pour l'identification de bandes de fréquences utilisables pour l'accès hertzien fixe et études de partage associées

---

**Rec. UIT-R F.1402**

En vigueur

Critères de partage de fréquences entre un système d'accès hertzien mobile terrestre et un système d'accès hertzien fixe utilisant le même type d'équipement

---

**Rec. UIT-R F.1403**

En vigueur

Critères de puissance surfacique spécifiés dans les Recommandations UIT-R pour la protection des systèmes du service fixe fonctionnant dans des bandes de fréquences partagées avec des stations spatiales de divers services spatiaux

---

**Rec. UIT-R F.1404**

En vigueur

Affaiblissement minimal de propagation sur trajet oblique, dû aux gaz atmosphériques, à utiliser pour les études de partage de fréquences entre systèmes du service fixe et systèmes des services de radiodiffusion par satellite, mobile par satellite et scientifiques spatiaux

---

**Rec. UIT-R F.1487**

En vigueur

Essais de modems à ondes décimétriques fonctionnant dans des largeurs de bandes allant jusqu'à environ 12 kHz au moyen de simulateurs de canal ionosphérique

---

**Rec. UIT-R F.1488**

En vigueur

Dispositions de blocs de fréquences pour les systèmes d'accès hertzien fixe (AHF) dans la gamme 3 400-3 800 MHz

---

**Rec. UIT-R F.1489**

En vigueur

Méthode d'évaluation du niveau de compatibilité de fonctionnement entre systèmes à accès hertzien fixe et systèmes de radiolocalisation en cas de partage de la bande 3,4-3,7 GHz

---

**Rec. UIT-R F.1490**

En vigueur

Prescriptions génériques pour les systèmes d'accès hertzien fixe

---

**Rec. UIT-R F.1492** Supprimée le 24/01/05

Objectifs de disponibilité applicables à des liaisons hertziennes numériques réelles faisant partie du tronçon international d'un conduit numérique à débit constant égal ou supérieur au débit primaire

**Rec. UIT-R F.1703**

**Rec. UIT-R F.1493** Supprimée le 24/01/05

Objectifs de disponibilité applicables à des liaisons hertziennes numériques réelles faisant partie d'un tronçon national de conduit numérique à débit constant égal ou supérieur au débit primaire

**Rec. UIT-R F.1703**

**Rec. UIT-R F.1494** En vigueur

Critères de brouillages propres à assurer la protection du service fixe contre les différents brouillages, variables avec le temps, occasionnés par d'autres services partageant la bande 10,7-12,75 GHz à titre coprimaire

**Rec. UIT-R F.1495** En vigueur

Critères de brouillage à appliquer pour protéger le service fixe contre les brouillages composites variables dans le temps causés par d'autres services de radiocommunication partageant la bande 17,7-19,3 GHz à titre coprimaire

**Rec. UIT-R F.1496** En vigueur

Dispositions de canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans la bande 51,4-52,6 GHz

**Rec. UIT-R F.1497** En vigueur

Dispositions de canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans la bande 55,78-66 GHz

**Rec. UIT-R F.1498** En vigueur

Caractéristiques de déploiement des systèmes du service fixe dans la bande 37-40 GHz à utiliser pour les études de partage

**Rec. UIT-R F.1499** En vigueur

Systèmes de transmission radioélectriques pour l'accès hertzien fixe à large bande, sur la base des normes relatives aux câblo-modem

**Rec. UIT-R F.1500** En vigueur

Caractéristiques préférées des systèmes du service fixe utilisant des plates-formes à haute altitude fonctionnant dans les bandes 47,2-47,5 GHz et 47,9-48,2 GHz

**Rec. UIT-R F.1501**

En vigueur

Distance de coordination pour les systèmes du service fixe utilisant des stations placées sur des plates-formes à haute altitude (HAPS) qui partagent les bandes de fréquences 47,2-47,5 GHz et 47,9-48,2 GHz avec d'autres systèmes du service fixe

---

**Rec. UIT-R F.1502**

En vigueur

Protection du service fixe partageant la bande de fréquences 8 025-8 400 MHz avec les systèmes à satellites géostationnaires du service d'exploration de la Terre par satellite (espace vers Terre)

---

**Rec. UIT-R F.1509**

En vigueur

Caractéristiques techniques et opérationnelles propres à faciliter le partage entre les systèmes point à multipoint du service fixe et le service inter satellites dans la bande 25,25-27,5 GHz

---

**Rec. UIT-R F.1518**

En vigueur

Méthode de détermination des besoins de spectre pour des réseaux d'accès hertzien fixes et des réseaux d'accès hertzien mobiles utilisant le même type d'équipement et fonctionnant dans la même bande de fréquences

---

**Rec. UIT-R F.1519**

En vigueur

Indications sur les dispositions de fréquences par blocs pour les systèmes du service fixe

---

**Rec. UIT-R F.1520**

En vigueur

Disposition radioélectrique pour les systèmes du service fixe exploités dans la bande 31,8 33,4 GHz

---

**Rec. UIT-R F.1565**

En vigueur

Dégradation de la qualité de fonctionnement due aux brouillages causés par d'autres services partageant les mêmes bandes de fréquences avec des systèmes hertziens numériques réels utilisés dans le tronçon international ou national d'un conduit fictif de référence de 27 500 km et fonctionnant à un débit égal ou supérieur au débit primaire

---

**Rec. UIT-R F.1566**

En vigueur

Limites de qualité de fonctionnement pour la maintenance de systèmes hertziens fixes numériques fonctionnant dans des conduits et sections internationaux fondés sur les hiérarchies numériques plésiochrone ou synchrone

---



**Rec. UIT-R F.1567**

En vigueur

Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes numériques fonctionnant dans la bande de fréquences 406,1-450 MHz

---

**Rec. UIT-R F.1568**

En vigueur

Dispositions de blocs de radiofréquences pour les systèmes d'accès hertzien fixe dans la gamme 10,15-10,3/10,5-10,65 GHz

---

**Rec. UIT-R F.1569**

En vigueur

Caractéristiques techniques et d'exploitation du service fixe utilisant des stations placées sur des plates-formes à haute altitude dans les bandes 27,5-28,35 GHz et 31-31,3 GHz

---

**Rec. UIT-R F.1570**

En vigueur

Effet des émissions sur les liaisons montantes du service fixe utilisant des stations placées sur des plates-formes à haute altitude sur le service d'exploration de la Terre par satellite (passive) dans la bande 31,3-31,8 GHz

---

**Rec. UIT-R F.1571**

En vigueur

Utilisation de mesures techniques pour réduire la probabilité de brouillage entre les stations aéroportées du service de radionavigation et les stations du service fixe fonctionnant dans la bande 31,8-33,4 GHz

---

**Rec. UIT-R F.1605**

En vigueur

Evaluation des caractéristiques d'erreur et de la disponibilité des systèmes hertziens fixes de Terre en hiérarchie numérique synchrone

---

**Rec. UIT-R F.1606**

En vigueur

Critères de brouillage pour la protection des systèmes hertziens fixes contre les brouillages composites variable dans le temps et causés par des satellites non géostationnaires exploités dans d'autres services partageant les bandes 37-40 GHz et 40,5-42,5 GHz à titre coprimaire

---

**Rec. UIT-R F.1607**

En vigueur

Techniques de réduction des brouillages à utiliser par les stations placées sur des plates-formes à haute altitude dans les bandes 27,5-28,35 GHz et 31,0-31,3 GHz

---

**Rec. UIT-R F.1608**

En vigueur

Partage de fréquences entre des systèmes du service fixe utilisant des plates-formes à haute altitude et des systèmes conventionnels du service fixe fonctionnant dans les bandes 47,2-47,5 et 47,9-48,2 GHz

**Rec. UIT-R F.1609**

En vigueur

Evaluation des brouillages causés par les systèmes du service fixe utilisant des stations placées sur des plates-formes à haute altitude aux systèmes classiques du service fixe dans les bandes 27,5-28,35 GHz et 31-31,3 GHz

**Rec. UIT-R F.1610**

En vigueur

Planification, conception et mise en œuvre des systèmes radioélectriques du service fixe en ondes décimétriques

**Rec. UIT-R F.1611**

En vigueur

Méthodes de prévision destinées à la planification et à l'exploitation des systèmes adaptatifs à ondes décimétriques

**Rec. UIT-R F.1612**

En vigueur

Évaluation du brouillage causé par le service fixe utilisant des stations placées sur des plates-formes à haute altitude pour la protection du service de radioastronomie contre les émissions sur les liaisons montantes des systèmes des stations placées sur des plates-formes à haute altitude dans la bande 31,3-31,8 GHz

**Rec. UIT-R F.1613**

En vigueur

Caractéristiques opérationnelles et de déploiement des systèmes d'accès hertzien fixe du service fixe dans la Région 3 pour assurer la protection des systèmes du service d'exploration de la Terre par satellite (active) et du service de recherche spatiale (active) dans la bande 5 250-5 350 MHz

**Rec. UIT-R F.1668**

En vigueur

Objectifs de qualité en matière d'erreur applicables aux liaisons hertziennes fixes numériques réelles utilisées dans des conduits et des connexions fictifs de référence de 27 500 km

**Rec. UIT-R F.1669**

En vigueur

Critères de protection des systèmes hertziens fixes fonctionnant dans les bandes 37-40 GHz et 40,5-42,5 GHz contre les brouillages causés par des satellites en orbite géostationnaire

**Rec. UIT-R F.1670**

En vigueur

Protection des systèmes hertziens fixes vis-à-vis des systèmes de radiodiffusion vidéo numérique et sonore de Terre dans les bandes d'ondes métriques et décimétriques utilisées en partage

---

**Rec. UIT-R F.1671**

En vigueur

Principes directeurs applicables à une procédure relative au déploiement de systèmes hertziens fixes soumis à des licences d'exploitation par zone et fonctionnant dans des pays voisins

---

**Rec. UIT-R F.1703**

En vigueur

Objectifs de disponibilité applicables à des liaisons hertziennes fixes numériques réelles utilisées dans des conduits et des connexions fictifs de référence de 27 500 km

---

**Rec. UIT-R F.1704**

En vigueur

Caractéristiques des systèmes hertziens fixes multipoint à multipoint ayant une configuration de réseau maillé et fonctionnant dans les bandes de fréquences supérieures à 17 GHz environ

---

**Rec. UIT-R F.1705**

En vigueur

Analyse et optimisation des caractéristiques d'erreur des systèmes hertziens fixes numériques aux fins de mise en service et de maintenance

---

**Rec. UIT-R F.1706**

En vigueur

Critères de protection des systèmes hertziens fixes point à point partageant avec des systèmes d'accès hertziens nomades une même bande de fréquences dans la gamme 4-6 GHz

---

**Rec. UIT-R F.1760**

En vigueur

Méthode de calcul de la distribution de puissance isotrope rayonnée équivalente cumulative (p.i.r.e.c.) produite par des applications à haute densité du service fixe point à multipoint fonctionnant dans des bandes au-dessus de 30 GHz identifiées pour de telles utilisations

---

**Rec. UIT-R F.1761**

En vigueur

Caractéristiques des systèmes de radiocommunication du service fixe fonctionnant en ondes décimétriques

---

**Rec. UIT-R F.1762**

En vigueur

Caractéristiques des systèmes de radiocommunication en ondes décimétriques offrant des applications améliorées

---

**Rec. UIT-R F.1763**

En vigueur

Normes relatives aux interfaces radioélectriques pour les systèmes d'accès hertzien à large bande du service fixe fonctionnant au-dessous de 66 GHz

**Rec. UIT-R F.1764**

En vigueur

Méthode d'évaluation des brouillages causés par les liaisons d'utilisateur des systèmes du service fixe utilisant des stations placées sur des plates-formes à haute altitude aux systèmes hertziens fixes exploités dans les bandes au-dessus de 3 GHz

**Rec. UIT-R F.1765**

En vigueur

Méthode de calcul de la puissance isotrope rayonnée équivalente cumulative produite par les systèmes à haute densité point à point du service fixe fonctionnant dans les bandes au-dessus de 30 GHz

**Rec. UIT-R F.1766**

En vigueur

Méthode permettant de déterminer sur la base du calcul de zones d'exclusion, la probabilité pour qu'un observatoire de radioastronomie subisse des brouillages, afin d'assurer une protection contre les brouillages causés par des applications à haute densité du service fixe point à multipoint exploitées dans les bandes au voisinage de 43 GHz

**Rec. UIT-R F.1777**

En vigueur

Caractéristiques des systèmes de radiodiffusion télévisuelle en extérieur, de reportage d'actualité électronique et de production électronique sur le terrain du service fixe à utiliser pour les études de partage

**Rec. UIT-R F.1778**

En vigueur

Conditions d'accès aux canaux de transmission pour les systèmes adaptatifs à ondes décimétriques du service fixe

**Rec. UIT-R F.1819**

En vigueur

Protection du service de radioastronomie dans la bande 48,94-49,04 GHz contre les rayonnements non désirés causés par les stations HAPS dans les bandes 47,2-47,5 GHz et 47,9-48,2 GHz

**Rec. UIT-R F.1820**

En vigueur

Puissance surfacique aux frontières internationales pour les stations placées sur des plates-formes à haute altitude fournissant des services d'accès hertziens fixes en vue de protéger le service fixe dans les pays voisins dans les bandes 47,2-47,5 et 47,9-48,2 GHz

**Rec. UIT-R F.1821**

En vigueur

Caractéristiques des systèmes perfectionnés de radiocommunication numérique en ondes décamétriques

---

**Rec. UIT-R F.1891**

En vigueur

Caractéristiques techniques et opérationnelles des liaisons passerelles du service fixe utilisant des stations placées sur des plates-formes à haute altitude dans la bande 5 850-7 075 MHz à utiliser pour les études de partage

---

**Rec. UIT-R F.2004**

En vigueur

Dispositions des canaux radioélectriques pour les systèmes du service fixe fonctionnant dans la gamme 92-95 GHz

---

**Rec. UIT-R F.2005**

En vigueur

Dispositions des canaux radioélectriques et des blocs de fréquences radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans la bande des 42 GHz (40,5-43,5 GHz)

---

**Rec. UIT-R F.2006**

En vigueur

Dispositions des canaux radioélectriques et des blocs de fréquences radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans les bandes 71-76 et 81-86 GHz

---

**Rec. UIT-R F.2011**

En vigueur

Evaluation des brouillages causés par les liaisons passerelles des stations du service fixe placées sur des plates-formes à haute altitude (HAPS)(sens HAPS vers sol) aux systèmes hertziens fixes classiques dans la gamme 5 850-7 075 MHz

---

**6) Services mobile, de radiorepérage et d'amateur y compris les services par satellite associés (M)**

**Rec. UIT-R M.441**

En vigueur

Rapports de protection signal/brouillage et valeurs de champ minimales nécessaires dans le service mobile aéronautique (R) au-dessus de 30 MHz

---

**Rec. UIT-R M.476**

En vigueur

Equipements télégraphiques à impression directe dans le service mobile maritime

---

**Rec. UIT-R M.478**

En vigueur

Caractéristiques techniques des équipements et principes à suivre pour l'assignation des voies entre 25 et 3 000 MHz pour le service mobile terrestre à modulation de fréquence

---

**Rec. UIT-R M.489**

En vigueur

Caractéristiques techniques des appareils radiotéléphoniques utilisés par le service mobile maritime fonctionnant en ondes métriques avec un espacement de 25 kHz entre voies adjacentes

---

**Rec. UIT-R M.492**

En vigueur

Procédures d'exploitation des équipements télégraphiques à impression directe dans le service mobile maritime

---

**Rec. UIT-R M.493**

En vigueur

Système d'appel sélectif numérique à utiliser dans le service mobile maritime

---

**Rec. UIT-R M.496**

En vigueur

Limites de la puissance surfacique des émetteurs de radionavigation pour assurer la protection des récepteurs des stations spatiales du service fixe par satellite dans la bande des 14 GHz

---

**Rec. UIT-R M.540**

En vigueur

Caractéristiques techniques et d'exploitation d'un système automatique de télégraphie à impression directe pour la diffusion aux navires d'avertissements concernant la navigation et la météorologie et d'informations urgentes

---

**Rec. UIT-R M.541**

En vigueur

Procédures d'exploitation des systèmes d'appel sélectif numérique à l'usage du service mobile maritime

---

**Rec. UIT-R M.584**

En vigueur

Codes et formats pour systèmes de radio recherche

---

**Rec. UIT-R M.585**

En vigueur

Assignations et utilisation des identités dans le service mobile maritime

---

**Rec. UIT-R M.586**

En vigueur

Système radiotéléphonique automatique sur ondes métriques/décimétriques pour le service mobile maritime

---

**Rec. UIT-R M.587**

En vigueur

Identités de stations côtières et demande d'enregistrement de la position dans un système mobile maritime téléphonique à ondes métriques/décimétriques

---

**Rec. UIT-R M.589**

En vigueur

Caractéristiques techniques des méthodes de transmission de données et de protection contre les brouillages pour les services de radionavigation fonctionnant dans les bandes de fréquences comprises entre 70 et 130 kHz

---

**Rec. UIT-R M.625**

En vigueur

Équipements télégraphiques à impression directe utilisant l'identification automatique dans le service mobile maritime

---

**Rec. UIT-R M.626**

En vigueur

Évaluation de la qualité des voies numériques dans le service mobile maritime

---

**Rec. UIT-R M.627**

En vigueur

Caractéristiques techniques des équipements de radiocommunications maritimes dans la bande des ondes décimétriques utilisés pour la télégraphie à modulation par déplacement de phase à bande étroite (MDPBE)

---

**Rec. UIT-R M.628**

En vigueur

Caractéristiques techniques des répondeurs radars de recherche et de sauvetage

---

**Rec. UIT-R M.629**

En vigueur

Utilisation par le service de radionavigation des bandes de fréquences 2 900-3 100 MHz, 5 470-5 650 MHz, 9 200-9 300 MHz, 9 300-9 500 MHz et 9 500-9 800 MHz

---

**Rec. UIT-R M.632**

En vigueur

Caractéristiques d'émission d'un système de radiolocalisation de localisation des sinistres par satellite (RLS par satellite) fonctionnant par l'intermédiaire de satellites géostationnaires dans la bande des 1,6 GHz

---

**Rec. UIT-R M.633**

En vigueur

Caractéristiques de transmission d'un système de radiolocalisation de localisation des sinistres par satellite (RLS par satellite) fonctionnant par l'intermédiaire d'un système à satellites dans la bande des 406 MHz

---

|  |            |
|--|------------|
| <b>Rec. UIT-R M.687</b>  | En vigueur |
| Télécommunications mobiles internationales-2000 (IMT-2000)   |            |
| <b>Rec. UIT-R M.688</b>  | En vigueur |
| Caractéristiques techniques d'un système de télégraphie à impression directe, dans la bande des ondes décamétriques, pour la diffusion d'informations concernant la sécurité maritime en haute mer et du type NAVTEX |            |
| <b>Rec. UIT-R M.689</b>  | En vigueur |
| Système international maritime de radiotéléphonie en ondes métriques doté de fonctions automatiques et utilisant un format de signalisation ASN  |            |
| <b>Rec. UIT-R M.690</b>  | En vigueur |
| Caractéristiques techniques des radiobalises de localisation des sinistres (RLS) fonctionnant sur les fréquences porteuses 121,5 MHz et 243 MHz  |            |
| <b>Rec. UIT-R M.693</b>  | En vigueur |
| Caractéristiques techniques des radiobalises de localisation des sinistres à ondes métriques avec appel sélectif numérique   |            |
| <b>Rec. UIT-R M.694</b>  | En vigueur |
| Diagramme de rayonnement de référence pour les antennes de station terrienne de navire   |            |
| <b>Rec. UIT-R M.816</b>  | En vigueur |
| Cadre de description des services assurés par les télécommunications mobiles internationales-2000 (IMT-2000)   |            |
| <b>Rec. UIT-R M.817</b>  | En vigueur |
| Télécommunications mobiles internationales-2000 (IMT-2000). Architectures de réseau  |            |
| <b>Rec. UIT-R M.818</b>  | En vigueur |
| Utilisation des satellites dans les télécommunications mobiles internationales-2000 (IMT-2000)   |            |
| <b>Rec. UIT-R M.819</b>  | En vigueur |
| Télécommunications mobiles internationales-2000 (IMT-2000) au service des pays en développement  |            |



**Rec. UIT-R M.820**

En vigueur

Utilisation d'identités à neuf chiffres pour la télégraphie à impression directe à bande étroite dans le service mobile maritime

---

**Rec. UIT-R M.821**

En vigueur

Extension facultative du système d'appel sélectif numérique à utiliser dans le service mobile maritime

---

**Rec. UIT-R M.822**

En vigueur

Charge des voies d'appel du système d'appel sélectif numérique (ASN) pour le service mobile maritime

---

**Rec. UIT-R M.823**

En vigueur

Caractéristiques techniques de la transmission de données en mode différentiel pour les systèmes mondiaux de navigation par satellite à partir de radiophares maritimes dans les bandes de fréquences 283,5-315 kHz (Région 1) et 285-325 kHz (Régions 2 et 3)

---

**Rec. UIT-R M.824**

En vigueur

Caractéristiques techniques des balises radar

---

**Rec. UIT-R M.825**

En vigueur

Caractéristiques d'un système de répondeurs fonctionnant avec des techniques d'appel sélectif numérique à utiliser dans les systèmes de contrôle du trafic maritime et d'identification navire-navire

---

**Rec. UIT-R M.826**

En vigueur

Transmission d'informations pour la mise à jour des systèmes de visualisation des cartes électroniques et d'information (SVCEI)

---

**Rec. UIT-R M.827**

En vigueur

Conduit numérique fictif de référence pour les systèmes du service mobile par satellite utilisant des liaisons de connexion

---

**Rec. UIT-R M.828**

En vigueur

Définition de la disponibilité des circuits de radiocommunication du service mobile par satellite

---

**Rec. UIT-R M.830**

En vigueur

Procédures d'exploitation des réseaux ou systèmes mobiles à satellites dans les bandes 1 530-1 544 MHz et 1 626,5-1 645,5 MHz utilisées pour les opérations de détresse et de sécurité (comme spécifié pour le SMDSM)

---

**Rec. UIT-R M.1033**

En vigueur

Caractéristiques techniques et d'exploitation des téléphones sans cordon et des systèmes de télécommunication sans cordon

---

**Rec. UIT-R M.1034**

En vigueur

Exigences imposées à la ou aux interfaces radioélectriques des télécommunications mobiles internationales-2000 (IMT-2000)

---

**Rec. UIT-R M.1035**

En vigueur

Cadre de description de la ou des interfaces radioélectriques et fonctionnalité des sous-systèmes radioélectriques pour les télécommunications mobiles internationales-2000 (IMT-2000)

---

**Rec. UIT-R M.1036**

En vigueur

Arrangements de fréquences applicables à la mise en œuvre de la composante de Terre des Télécommunications mobiles internationales (IMT) dans les bandes identifiées pour les IMT dans le Règlement des radiocommunications (RR)

---

**Rec. UIT-R M.1037**

En vigueur

Objectifs en matière de caractéristiques d'erreur sur les bits applicables aux liaisons radioélectriques du service mobile aéronautique (R) par satellite (SMA(R)S)

---

**Rec. UIT-R M.1038**

En vigueur

Utilisation efficace de l'orbite des satellites géostationnaires et du spectre dans la gamme de fréquences 1-3 GHz par les systèmes mobiles par satellite

---

**Rec. UIT-R M.1039**

En vigueur

Partage de cofréquences entre stations du service mobile au-dessous de 1 GHz et stations terriennes mobiles des systèmes à satellites mobiles non géostationnaires (Terre-espace) utilisant l'accès multiple par répartition en fréquence (AMRF)

---

**Rec. UIT-R M.1041**

En vigueur

Futurs systèmes de radiocommunication d'amateur

---

**Rec. UIT-R M.1042**

En vigueur

Services d'amateur et d'amateur par satellite: communications en cas de catastrophe

---

**Rec. UIT-R M.1043**

En vigueur

Utilisation des services d'amateur et d'amateur par satellite dans les pays en développement

---

|  |            |
|--|------------|
| <b>Rec. UIT-R M.1044</b>   | En vigueur |
| Critères de partage des fréquences dans les services d'amateur et d'amateur par satellite  |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1072</b>   | En vigueur |
| Brouillages dus aux produits d'intermodulation dans le service mobile terrestre entre 25 et 3 000 MHz  |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1073</b>   | En vigueur |
| Systèmes mobiles terrestres cellulaires numériques de télécommunication  |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1074</b>   | En vigueur |
| Intégration des systèmes de radiocommunication mobiles publics   |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1075</b>   | En vigueur |
| Systèmes à lignes d'alimentation à fuites dans les services mobiles terrestres   |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1076</b>   | En vigueur |
| Systèmes de communication sans fil pour les malentendants  |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1078</b>   | En vigueur |
| Principes de sécurité pour les télécommunications mobiles internationales-2000 (IMT-2000)  |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1079</b>   | En vigueur |
| Exigences imposées à la qualité globale et à la qualité de service pour les télécommunications mobiles internationales-2000 (IMT-2000)                                   |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1080</b>   | En vigueur |
| Amélioration du système d'appel sélectif numérique pour des installations à équipements multiples  |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1081</b>   | En vigueur |
| Transmission automatique de données et de télécopie en ondes décimétriques dans le service mobile maritime   |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1082</b>   | En vigueur |
| Système international automatisé de radiotéléphonie maritime en ondes hectométriques et décimétriques utilisant un format de signalisation avec appel sélectif numérique |            |

|  |                          |
|--|--------------------------|
| <b>Rec. UIT-R M.1084</b>   | En vigueur               |
| Solutions intérimaires pour améliorer l'efficacité d'utilisation de la bande 156-174 MHz par les stations du service mobile maritime   |                          |
| <b>Rec. UIT-R M.1086</b>   | En vigueur               |
| Détermination de la nécessité de la coordination entre réseaux à satellite géostationnaire du service mobile utilisant en partage les mêmes bandes de fréquences   |                          |
| <b>Rec. UIT-R M.1088</b>   | Supprimée le 13/01/12    |
| Principes de partage avec les systèmes d'autres services exploités dans les bandes attribuées au service de radionavigation par satellite  | <b>Rec. UIT-R M.1902</b> |
| <b>Rec. UIT-R M.1089</b>   | En vigueur               |
| Considérations techniques pour la coordination des systèmes mobiles par satellite relativement au service mobile aéronautique (R) par satellite (SMA(R)S) dans les bandes 1 545-1 555 MHz et 1 646,5-1 656,5 MHz |                          |
| <b>Rec. UIT-R M.1090</b>   | En vigueur               |
| Plans de fréquences pour l'émission de porteuses monovoie au moyen d'un répéteur non linéaire dans le service mobile par satellite   |                          |
| <b>Rec. UIT-R M.1091</b>   | En vigueur               |
| Diagrammes de rayonnement hors axe de référence pour antennes de stations terriennes mobiles exploitées dans le cadre du service mobile terrestre par satellite dans la gamme de fréquences 1 à 3 GHz            |                          |
| <b>Rec. UIT-R M.1141</b>   | En vigueur               |
| Partage dans la gamme de fréquences 1-3 GHz, entre les stations spatiales non géostationnaires du service mobile par satellite (SMS non OSG) et les stations du service fixe                                     |                          |
| <b>Rec. UIT-R M.1142</b>   | En vigueur               |
| Partage dans la gamme de fréquences 1-3 GHz entre les stations spatiales géostationnaires du service mobile par satellite et les stations du service fixe  |                          |
| <b>Rec. UIT-R M.1143</b>   | En vigueur               |
| Méthodologie spécifique au système pour la coordination des stations spatiales non géostationnaires (espace vers Terre) du service mobile par satellite avec les systèmes du service fixe                        |                          |

**Rec. UIT-R M.1167** En vigueur

Cadre de description de l'élément satellite des télécommunications mobiles internationales-2000 (IMT-2000)

---

**Rec. UIT-R M.1168** En vigueur

Cadre de description de la gestion des télécommunications mobiles internationales-2000 (IMT-2000)

---

**Rec. UIT-R M.1170** En vigueur

Procédures radiotélégraphiques Morse dans le service mobile maritime

---

**Rec. UIT-R M.1171** En vigueur

Procédures radiotéléphoniques dans le service mobile maritime

---

**Rec. UIT-R M.1172** En vigueur

Abréviations et signaux divers à employer dans les radiocommunications du service mobile maritime

---

**Rec. UIT-R M.1173** En vigueur

Caractéristiques techniques des émetteurs à bande latérale unique utilisés dans le service mobile maritime pour la radiotéléphonie dans les bandes comprises entre 1 606,5 kHz (1 605 kHz Région 2) et 4 000 kHz et entre 4 000 kHz et 27 500 kHz

---

**Rec. UIT-R M.1174** En vigueur

Caractéristiques techniques des appareils utilisés sur les navires pour les communications de bord dans les bandes de fréquences comprises entre 450 et 470 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1175** En vigueur

Appareils automatiques destinés à la réception des signaux d'alarme radiotélégraphique et radiotéléphonique

---

**Rec. UIT-R M.1176** En vigueur

Caractéristiques techniques des renforceurs d'échos radar

---

**Rec. UIT-R M.1177** En vigueur

Techniques à utiliser pour la mesure des rayonnements non désirés des systèmes radar

---

**Rec. UIT-R M.1178** En vigueur

Utilisation de la bande attribuée au service de radionavigation maritime 283,5-315 kHz (Région 1) et 285-325 kHz (Régions 2 et 3)

---

**Rec. UIT-R M.1179**

En vigueur

Procédures pour la détermination des mécanismes de brouillage par couplage et possibilités d'atténuation des brouillages pour les systèmes fonctionnant dans des bandes adjacentes ou en relation harmonique avec celles des stations radars du service de radiorepérage

---

**Rec. UIT-R M.1180**

En vigueur

Disponibilité des circuits de communication des services mobiles aéronautiques (R) par satellite (SMA(R)S)

---

**Rec. UIT-R M.1181**

En vigueur

Objectifs minimaux de qualité applicables aux canaux numériques à bande étroite utilisant des satellites géostationnaires pour desservir des stations terriennes mobiles transportables et montées sur véhicule, dans la gamme de fréquences 1-3 GHz, ne faisant pas partie du réseau RNIS

---

**Rec. UIT-R M.1182**

En vigueur

Intégration des systèmes de communication mobiles de terre et par satellite

---

**Rec. UIT-R M.1183**

En vigueur

Niveaux admissibles de brouillage dans un canal numérique d'un réseau du service mobile par satellite géostationnaire dans la bande 1-3 GHz causé par d'autres réseaux de ce service et du service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R M.1184**

En vigueur

Caractéristiques techniques des systèmes mobiles par satellite dans les bandes de fréquences inférieures à 3 GHz à utiliser pour élaborer des critères de partage entre le service mobile par satellite (SMS) et d'autres services

---

**Rec. UIT-R M.1186**

En vigueur

Considérations techniques pour la coordination entre les réseaux du service mobile par satellite utilisant l'accès multiple par répartition en code et d'autres techniques d'étalement du spectre dans la bande 1-3 GHz

---

**Rec. UIT-R M.1187**

En vigueur

Méthode de calcul de la région pouvant être affectée dans le cas d'un réseau du service mobile par satellite utilisant des orbites circulaires dans la bande 1-3 GHz

---

|  |            |
|--|------------|
| <b>Rec. UIT-R M.1188</b>   | En vigueur |
| Influence de la propagation sur la conception des systèmes à satellites mobiles non géostationnaires qui n'utilisent pas la diversité de satellite et qui assurent un service à des équipements portables                        |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1223</b>   | En vigueur |
| Evaluation des mécanismes de sécurité pour les IMT-2000  |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1224</b>   | En vigueur |
| Terminologie des télécommunications mobiles internationales (IMT)  |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1225</b>   | En vigueur |
| Directives d'évaluation des technologies de transmission radioélectrique pour les IMT-2000   |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1226</b>   | En vigueur |
| Caractéristiques techniques et d'exploitation des radars profileurs de vent dans les bandes situées au voisinage de 50 MHz   |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1227</b>   | En vigueur |
| Caractéristiques techniques et d'exploitation des radars profileurs de vent dans les bandes situées au voisinage de 1 000 MHz  |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1228</b>   | En vigueur |
| Méthode de détermination des objectifs de qualité de fonctionnement des canaux à bande étroite des systèmes mobiles par satellite utilisant des satellites géostationnaires et ne faisant pas partie du RNIS                     |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1229</b>   | En vigueur |
| Objectifs de qualité de fonctionnement applicables aux canaux numériques du service mobile aéronautique par satellite (SMAS) exploités entre 1 525 et 1 559 MHz et entre 1 626,5 et 1 660,5 MHz et ne faisant pas partie du RNIS |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1230</b>   | En vigueur |
| Objectifs de qualité de fonctionnement applicables aux liaisons espace-Terre exploitées dans le service mobile par satellite avec des satellites non géostationnaires dans la bande 137-138 MHz                                  |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1231</b>   | En vigueur |
| Critères de brouillage applicables aux liaisons espace-Terre exploitées dans le service mobile par satellite avec des satellites non géostationnaires dans la bande 137-138 MHz  |            |

**Rec. UIT-R M.1232**

En vigueur

Critères de partage applicables aux liaisons espace-Terre exploitées dans le service mobile par satellite avec des satellites non géostationnaires dans la bande 137-138 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1233**

En vigueur

Considérations techniques applicables au partage des ressources des réseaux à satellites entre le service mobile par satellite (SMS) (à l'exception du service mobile aéronautique (R) par satellite (SMA(R)S)) et le SMA(R)S

---

**Rec. UIT-R M.1234**

En vigueur

Niveau admissible de brouillage occasionné, dans un canal numérique de réseau à satellite géostationnaire du service mobile aéronautique (R) par satellite (SMA(R)S) dans les bandes 1 545-1 555 MHz et 1 646,5-1 656,5 MHz et dans les liaisons de connexion associées, par d'autres réseaux de ce service ou du service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R M.1307**

En vigueur

Détermination automatique de position et guidage automatique dans les services mobiles terrestres

---

**Rec. UIT-R M.1308**

En vigueur

Evolution des systèmes mobiles terrestres vers les IMT-2000

---

**Rec. UIT-R M.1311**

En vigueur

Cadre de description de la modularité et de la communauté de conception radioélectrique au sein des systèmes IMT-2000

---

**Rec. UIT-R M.1312**

En vigueur

Solution à long terme pour améliorer l'efficacité d'utilisation de la bande 156-174 MHz par les stations du service mobile maritime

---

**Rec. UIT-R M.1314**

En vigueur

Réduction des rayonnements non désirés émis par les systèmes radar fonctionnant au-delà de 400 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1315**

En vigueur

Méthodologie d'évaluation du brouillage des réseaux mobiles à satellite à étalement du spectre en séquence directe utilisant des stations spatiales sur orbite terrestre basse par les réseaux mobiles à satellite à bande étroite à des fréquences inférieures à 1 GHz

---



|   |                       |
|---|-----------------------|
| <b>Rec. UIT-R M.1316</b>  | En vigueur            |
| Principes et méthodes de partage de fréquences dans les bandes 1 610,6-1 613,8 et 1 660-1 660,5 MHz entre le service mobile par satellite (Terre vers espace) et le service de radioastronomie  |                       |
| <b>Rec. UIT-R M.1317</b>  | Supprimée le 18/08/09 |
| Considérations de partage de fréquences entre systèmes d'autres services exploités dans les bandes attribuées aux services de radionavigation par satellite et de radionavigation aéronautique et au système mondial de navigation par satellite (GLONASS-M)  |                       |
| <b>Rec. UIT-R M.1318</b>  | En vigueur            |
| Modèle d'évaluation des brouillages continus causés par des sources radioélectriques autres que celles du service de radionavigation par satellite aux systèmes et réseaux du service de radionavigation par satellite fonctionnant dans les bandes 1 164-1 215 MHz, 1 215-1 300 MHz, 1 559-1 610 MHz et 5 010-5 030 MHz  |                       |
| <b>Rec. UIT-R M.1319</b>  | En vigueur            |
| Principe d'une méthodologie d'évaluation de l'impact du brouillage des transmissions espace vers Terre du service mobile par satellite (SMS) à accès multiple par répartition dans le temps ou en fréquence (AMRT-AMRF), sur la qualité de fonctionnement de récepteurs du service fixe en visibilité directe dans la bande de fréquences comprise entre 1 et 3 GHz |                       |
| <b>Rec. UIT-R M.1343</b>  | En vigueur            |
| Caractéristiques techniques essentielles des stations terriennes mobiles des systèmes mondiaux du service mobile à satellites non géostationnaires fonctionnant dans la bande 1-3 GHz   |                       |
| <b>Rec. UIT-R M.1371</b>  | En vigueur            |
| Caractéristiques techniques d'un système d'identification automatique utilisant l'accès multiple par répartition dans le temps et fonctionnant dans la bande attribuée aux services mobiles maritimes en ondes métriques  |                       |
| <b>Rec. UIT-R M.1372</b>  | En vigueur            |
| Utilisation efficace du spectre radioélectrique par les stations radar du service de radiorepérage  |                       |
| <b>Rec. UIT-R M.1388</b>  | En vigueur            |
| Niveaux de seuil pour la détermination des besoins de coordination entre stations spatiales du service de radiodiffusion par satellite (sonore) et certains systèmes du service mobile terrestre dans la bande 1 452-1 492 MHz  |                       |

**Rec. UIT-R M.1389**

En vigueur

Méthodes permettant de coordonner l'utilisation des fréquences par plusieurs systèmes non géostationnaires du service mobile par satellite fonctionnant au-dessous de 1 GHz et de réaliser le partage avec d'autres services dans des bandes attribuées au service mobile par satellite

**Rec. UIT-R M.1390**

En vigueur

Méthodologie de calcul des exigences de spectre de Terre pour les systèmes IMT-2000

**Rec. UIT-R M.1391**

En vigueur

Méthode de calcul des besoins de spectre de la composante satellite des systèmes IMT-2000

**Rec. UIT-R M.1450**

En vigueur

Caractéristiques des réseaux locaux hertziens à large bande

**Rec. UIT-R M.1452**

En vigueur

Radars anticollision pour véhicules et systèmes de radiocommunication en ondes millimétriques pour les applications des systèmes de transport intelligents

**Rec. UIT-R M.1453**

En vigueur

Systèmes de transport intelligents - Communications spécialisées à courte distance à 5,8 GHz

**Rec. UIT-R M.1454**

En vigueur

Limites de densité de p.i.r.e. et restrictions opérationnelles applicables aux émetteurs des RLAN ou d'autres systèmes d'accès hertzien pour assurer la protection des liaisons de connexion des systèmes non géostationnaires du service mobile par satellite dans la bande de fréquences 5 150-5 250 MHz

**Rec. UIT-R M.1456**

En vigueur

Caractéristiques minimales de fonctionnement et conditions d'exploitation des stations placées sur des plates-formes à haute altitude assurant les services IMT-2000 dans les bandes 1 885-1 980 MHz, 2 010-2 025 MHz et 2 110-2 170 MHz dans les Régions 1 et 3 et 1 885-1 980 MHz et 2 110-2 160 MHz en Région 2

**Rec. UIT-R M.1457**

En vigueur

Spécifications détaillées des interfaces radioélectriques de Terre des télécommunications mobiles internationales 2000 (IMT-2000)

**Rec. UIT-R M.1458**

En vigueur

Utilisation des bandes de fréquences comprises entre 2,8 et 22 MHz par le service mobile aéronautique (R) pour la transmission de données en classe d'émission J2D

---

**Rec. UIT-R M.1459**

En vigueur

Critères de protection applicables aux systèmes de télémessure du service mobile aéronautique et techniques de réduction des brouillages propres à faciliter le partage avec les services de radiodiffusion par satellite géostationnaire et mobile par satellite géostationnaire dans les bandes de fréquences 1 452-1 525 MHz et 2 310-2 360 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1460**

En vigueur

Caractéristiques techniques et d'exploitation et critères de protection des radars de radiorepérage fonctionnant dans la bande 2 900-3 100 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1461**

En vigueur

Procédures d'évaluation des risques de brouillage entre des radars fonctionnant dans le service de radiorepérage et les systèmes d'autres services

---

**Rec. UIT-R M.1462**

En vigueur

Caractéristiques et critères de protection des radars fonctionnant dans le service de radiolocalisation dans la gamme de fréquences 420-450 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1463**

En vigueur

Caractéristiques et critères de protection des radars fonctionnant dans le service de radiorepérage dans la bande de fréquences 1 215-1 400 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1464**

En vigueur

Caractéristiques des radars de radiolocalisation, et caractéristiques et critères de protection applicables aux études de partage des radars de radionavigation aéronautique et des radars météorologiques du service de radiorepérage fonctionnant dans la bande 2 700-2 900 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1465**

En vigueur

Caractéristiques et critères de protection des radars fonctionnant dans le service de radiorepérage dans la bande de fréquences 3 100-3 700 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1466**

En vigueur

Caractéristiques et critères de protection des radars fonctionnant dans le service de radionavigation dans la bande de fréquences 31,8-33,4 GHz

---

**Rec. UIT-R M.1467**

En vigueur

Prévision des portées en zones maritimes A2 et NAVTEX et protection de la voie de veille de détresse du système mondial de détresse et de sécurité en mer en zone A2

---

**Rec. UIT-R M.1469**

En vigueur

Méthode d'évaluation des risques de brouillage de récepteurs des services fixes en visibilité directe par des émissions du service mobile par satellite (SMS) à accès multiple par répartition dans le temps/accès multiple par répartition en fréquence (AMRT/AMRF) Terre vers espace dans la gamme de fréquences 1-3 GHz

---

**Rec. UIT-R M.1470**

En vigueur

Méthode de partage entre les systèmes du SMS (Terre vers espace) et les systèmes existants du service de radionavigation par satellite (espace vers Terre) dans les bandes de fréquences 149,9-150,05 MHz et 399,9-400,05 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1471**

En vigueur

Guide pour l'application des méthodes propres à faciliter la coordination et l'utilisation des bandes de fréquences partagées par le service mobile par satellite et le service fixe dans la gamme de fréquences 1-3 GHz

---

**Rec. UIT-R M.1472**

En vigueur

Méthode d'évaluation des effets des brouillages causés par des systèmes à accès multiple par répartition dans le temps/accès multiple par répartition en fréquence (AMRT/AMRF) du service mobile par satellite (SMS) (espace vers Terre) fonctionnant dans la gamme de fréquences 1-3 GHz sur la qualité de fonctionnement en bande de base de récepteurs analogiques avec multiplexage par répartition en fréquence-modulation de fréquence (MRF-MF) du service fixe en visibilité directe

---

**Rec. UIT-R M.1473**

En vigueur

Méthode d'évaluation de l'impact du brouillage causé par les systèmes à accès multiple par répartition dans le temps/accès multiple par répartition en fréquence (AMRT/AMRF) du service mobile par satellite (SMS) (espace vers Terre) fonctionnant dans la gamme de fréquences 1-3 GHz sur la qualité de

fonctionnement en bande de base vidéo de récepteurs analogiques TV-MF du service fixe en visibilité directe

---

**Rec. UIT-R M.1474**

En vigueur

Méthodologie d'évaluation, sur la base de statistiques de brouillage dû aux radiofréquences, de l'impact du brouillage causé par des systèmes à accès multiple par répartition dans le temps/accès multiples par répartition en fréquence (AMRT/AMRF) du service mobile par satellite (SMS) fonctionnant dans la gamme de fréquences 1-3 GHz sur la qualité de fonctionnement en bande de base des récepteurs numériques du service fixe en visibilité directe

---

**Rec. UIT-R M.1475**

En vigueur

Méthode de calcul des objectifs de qualité de fonctionnement des systèmes du service mobile par satellite non géostationnaire exploités dans la bande 1-3 GHz et n'utilisant pas la diversité de satellite

---

**Rec. UIT-R M.1476**

En vigueur

Objectifs de qualité applicables aux canaux numériques à bande étroite utilisant des satellites géostationnaires pour desservir des stations terriennes mobiles et transportables dans la gamme de fréquences 1-3 GHz et faisant partie du réseau numérique à intégration de services

---

**Rec. UIT-R M.1477**

Supprimée le 13/01/12

Caractéristiques techniques et fonctionnelles des récepteurs actuels et futurs du service de radionavigation par satellite (espace vers Terre) et du service de radionavigation aéronautique à prendre en compte dans les études de brouillage dans la bande 1 559-1 610 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1903****Rec. UIT-R M.1478**

En vigueur

Critères de protection applicables aux instruments de recherche et de sauvetage Cospas-Sarsat dans la bande 406-406,1 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1479**

Supprimée le 13/01/12

Caractéristiques techniques et critères de qualité de fonctionnement des récepteurs existants ou en projet du service de radionavigation par satellite (espace-espace) à utiliser pour les études de brouillage dans les bandes de fréquences 1 215-1 260 MHz et 1 559-1 610 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1904****Rec. UIT-R M.1480**

En vigueur

Spécifications techniques essentielles des stations terriennes mobiles des systèmes mobiles à satellites géostationnaires qui appliquent les arrangements relatifs au mémorandum d'accord sur les communications personnelles mobiles mondiales par satellite (GMPCS) dans des parties de la bande de fréquences entre 1 et 3 GHz

---

**Rec. UIT-R M.1544** En vigueur

Qualifications minimales des radioamateurs

---

**Rec. UIT-R M.1545** En vigueur

Application de l'incertitude de mesure aux limites d'essai pour la composante de Terre des télécommunications mobiles internationales-2000

---

**Rec. UIT-R M.1579** En vigueur

Circulation mondiale des terminaux de Terre des IMT-2000

---

**Rec. UIT-R M.1580** En vigueur

Caractéristiques génériques des rayonnements non désirés des stations de base utilisant les interfaces radioélectriques de Terre des IMT-2000

---

**Rec. UIT-R M.1581** En vigueur

Caractéristiques génériques des rayonnements non désirés des stations mobiles utilisant les interfaces radioélectriques de Terre des IMT-2000

---

**Rec. UIT-R M.1582** En vigueur

Méthode de détermination des distances de coordination, dans la bande des 5 GHz, entre des stations du système d'atterrissage hyperfréquences international normalisé exploitées dans le service de radionavigation aéronautique et des stations du service de radionavigation par satellite (Terre vers espace)

---

**Rec. UIT-R M.1583** En vigueur

Calcul des brouillages produits par un système à satellites non géostationnaire du service mobile par satellite ou du service de radionavigation par satellite au niveau des sites de radioastronomie

---

**Rec. UIT-R M.1584** En vigueur

Méthodologie de calcul des distances de séparation entre les stations terriennes du service de radionavigation par satellite (Terre vers espace) et les radars du service de radiolocalisation et du service de radionavigation aéronautique dans la bande de fréquences 1 300-1 350 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1634** En vigueur

Protection des systèmes du service mobile terrestre contre les brouillages par utilisation de la méthode de simulation de Monte Carlo et application au partage des fréquences

---

**Rec. UIT-R M.1635**

En vigueur

Méthode générale d'évaluation des risques de brouillages entre les IMT-2000 ou les systèmes postérieurs aux IMT-2000 et les autres services

---

**Rec. UIT-R M.1636**

En vigueur

Modèles de référence de base et paramètres de qualité de fonctionnement de la transmission sur réseau en protocole Internet à commutation par paquets dans le service mobile par satellite

---

**Rec. UIT-R M.1637**

En vigueur

Circulation transfrontalière à l'échelle mondiale des équipements de radiocommunication dans les situations d'urgence et pour les secours en cas de catastrophe

---

**Rec. UIT-R M.1638**

En vigueur

Caractéristiques et critères de protection applicables aux radars de radiolocalisation, de radionavigation aéronautique et de météorologie fonctionnant dans les bandes de fréquences comprises entre 5 250 et 5 850 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1639**

En vigueur

Critères de protection du service de radionavigation aéronautique vis-à-vis de l'ensemble des émissions des stations spatiales du service de radionavigation par satellite dans la bande 1 164-1 215 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1640**

En vigueur

Caractéristiques et critères de protection s'appliquant aux études de partage des radars du service de radiorepérage fonctionnant dans la bande de fréquences 33,4-36 GHz

---

**Rec. UIT-R M.1641**

En vigueur

Méthode d'évaluation du brouillage cocanal pour déterminer la distance de séparation entre un système utilisant des stations placées sur des plates-formes à haute altitude et un système cellulaire assurant un service IMT-2000

---

**Rec. UIT-R M.1642**

En vigueur

Méthode d'évaluation de la puissance surfacique équivalente cumulative maximale produite au niveau d'une station du service de radionavigation aéronautique par tous les systèmes du service de radionavigation par satellite exploités dans la bande 1 164-1 215 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1643**

En vigueur

Spécifications techniques et opérationnelles des stations terriennes d'aéronef du service mobile aéronautique par satellite y compris celles utilisant des répéteurs des réseaux du service fixe par satellite dans la bande 14-14,5 GHz (Terre vers espace)

---

**Rec. UIT-R M.1644**

En vigueur

Caractéristiques techniques et opérationnelles, et critères pour protéger la mission des radars du service de radiolocalisation et de radionavigation fonctionnant dans la bande de fréquences 13,75-14 GHz

---

**Rec. UIT-R M.1645**

En vigueur

Cadre et objectifs d'ensemble du développement futur des IMT-2000 et des systèmes postérieurs aux IMT-2000

---

**Rec. UIT-R M.1646**

En vigueur

Paramètres à utiliser dans les études de partage des fréquences et des limites de puissance surfacique entre les IMT-2000 de Terre et le service de radiodiffusion par satellite (sonore) dans la bande 2 630-2 655 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1651**

En vigueur

Méthode d'évaluation des besoins en spectre des systèmes d'accès hertzien nomade à large bande dont les réseaux locaux radioélectriques, exploités dans la bande des 5 GHz

---

**Rec. UIT-R M.1652**

En vigueur

Utilisation de la sélection dynamique des fréquences dans les systèmes d'accès hertzien, y compris les réseaux locaux hertziens, aux fins de protection du service de radiorepérage dans la bande des 5 GHz

---

**Rec. UIT-R M.1653**

En vigueur

Spécifications opérationnelles et de déploiement des systèmes d'accès hertzien, réseaux locaux hertziens, y compris du service mobile en vue de faciliter le partage entre ces systèmes et les systèmes du service d'exploration de la Terre par satellite (active) ou du service de recherche spatiale (active) dans la bande 5 470-5 570 MHz entre 5 460 et 5 725 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1654**

En vigueur

Méthode d'évaluation des brouillages occasionnés par le service de radiodiffusion par satellite (sonore) aux systèmes de la composante de Terre des IMT-2000 devant utiliser la bande 2 630-2 655 MHz

---



|   |            |
|---|------------|
| <b>Rec. UIT-R M.1677</b>  | En vigueur |
| Code Morse international  |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1678</b>  | En vigueur |
| Antennes adaptatives pour systèmes mobiles  |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1730</b>  | En vigueur |
| Caractéristiques et critères de protection des radars du service de radiorepérage dans la bande de fréquences 15,4-17,3 GHz   |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1731</b>  | En vigueur |
| Critères de protection des terminaux d'utilisateur local du système Cospas-Sarsat dans la bande 1 544-1 545 MHz   |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1732</b>  | En vigueur |
| Caractéristiques de systèmes exploités dans les services d'amateur et d'amateur par satellite à utiliser pour les études de partage   |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1739</b>  | En vigueur |
| Critères de protection applicables aux systèmes d'accès hertzien, notamment aux réseaux locaux radioélectriques, exploités dans le service mobile conformément à la Résolution 229 (CMR-03) dans les bandes 5 150-5 250 MHz, 5 250-5 350 MHz et 5 470-5 725 MHz   |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1741</b>  | En vigueur |
| Méthode de calcul des objectifs de qualité de fonctionnement et optimisation de cette méthode pour les applications de transmission par paquets IP dans le service mobile par satellite   |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1746</b>  | En vigueur |
| Plans harmonisés de disposition des canaux de fréquences pour les systèmes de protection des biens utilisant des liaisons de transmission de données  |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1747</b>  | En vigueur |
| Protection du service d'exploration de la Terre par satellite (passif) dans la bande 1 400-1 427 MHz contre les rayonnements non désirés des liaisons de connexion du service mobile par satellite exploitées dans les bandes 1 390- 1 392 MHz (Terre vers espace) et 1 430-1 432 MHz (espace vers Terre) |            |
| <b>Rec. UIT-R M.1748</b>  | En vigueur |
| Protection du service de radioastronomie dans la bande 1 400-1 427 MHz contre les rayonnements non désirés des liaisons de connexion du service mobile par satellite susceptibles   |            |

d'être exploitées dans les bandes 1 390-1 392 MHz  
(Terre vers espace) et 1 430-1 432 MHz (espace vers Terre)

**Rec. UIT-R M.1767**

En vigueur

Protection des systèmes mobiles terrestres vis-à-vis des systèmes de radiodiffusion vidéo et audio numériques de Terre dans les bandes d'ondes métriques et décimétriques utilisées en partage à titre primaire

**Rec. UIT-R M.1768**

En vigueur

Méthodologie de calcul des besoins de spectre pour la composante de Terre des télécommunications mobiles internationales

**Rec. UIT-R M.1787**

En vigueur

Description des systèmes et réseaux du service de radionavigation par satellite (espace vers Terre et espace-espace) et caractéristiques techniques des stations spatiales d'émission fonctionnant dans les bandes 1 164-1 215 MHz, 1 215-1 300 MHz et 1 559-1 610 MHz

**Rec. UIT-R M.1795**

En vigueur

Caractéristiques techniques et opérationnelles des systèmes mobiles terrestres à ondes hectométriques/décamétriques

**Rec. UIT-R M.1796**

En vigueur

Caractéristiques des radars terrestres du service de radiorepérage fonctionnant dans la bande de fréquences 8 500-10 680 MHz, et critères de protection applicables à ces radars

**Rec. UIT-R M.1797**

En vigueur

Terminologie du service mobile terrestre

**Rec. UIT-R M.1798**

En vigueur

Caractéristiques des équipements radioélectriques en ondes décamétriques utilisés pour l'échange de données numériques et de la messagerie électronique dans le service mobile maritime

**Rec. UIT-R M.1799**

En vigueur

Partage entre le service mobile et le service mobile par satellite dans la bande 1 668,4-1 675 MHz

**Rec. UIT-R M.1800**

En vigueur

Protection des services fixe, mobile et de radiolocalisation vis-à-vis des liaisons de connexion du service mobile par satellite pouvant fonctionner dans les bandes 1 390-1 392 MHz (Terre vers espace) et 1 430-1 432 MHz (espace vers Terre)

**Rec. UIT-R M.1801**

En vigueur

Normes relatives aux interfaces radioélectriques pour les systèmes d'accès hertzien à large bande, applications mobiles et nomades comprises, du service mobile fonctionnant au-dessous de 6 GHz

---

**Rec. UIT-R M.1802**

En vigueur

Caractéristiques et critères de protection des radars du service de radiolocalisation fonctionnant dans la bande de fréquences 30-300 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1808**

En vigueur

Caractéristiques techniques et d'exploitation des systèmes mobiles terrestres conventionnels et à canaux partagés exploités dans les fréquences attribuées au service mobile au-dessous de 869 MHz à utiliser dans les études de partage

---

**Rec. UIT-R M.1822**

En vigueur

Cadre de description des services assurés par les IMT

---

**Rec. UIT-R M.1823**

En vigueur

Caractéristiques techniques et opérationnelles des systèmes mobiles terrestres cellulaires numériques à utiliser dans les études de partage

---

**Rec. UIT-R M.1824**

En vigueur

Caractéristiques des systèmes de radiodiffusion télévisuelle en extérieur (TVOB), de reportage d'actualité électronique (ENG) et de production électronique sur le terrain (EFP) du service mobile à utiliser pour les études de partage

---

**Rec. UIT-R M.1825**

En vigueur

Indications concernant les paramètres techniques et les méthodes à utiliser pour les études de partage relatives aux systèmes du service mobile terrestre

---

**Rec. UIT-R M.1826**

En vigueur

Plan de canaux radioélectriques harmonisé pour les applications à large bande liées à la protection du public et aux secours en cas de catastrophe dans la bande 4 940 4 990 MHz dans les Régions 2 et 3

---

**Rec. UIT-R M.1827**

En vigueur

Prescriptions techniques et opérationnelles applicables aux stations du service mobile aéronautique (R) (SMA(R)) limité aux applications de surface dans les aéroports et aux stations du service mobile aéronautique (SMA) limité aux applications de sécurité aéronautique dans la bande 5 091-5 150 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1828**

En vigueur

Prescriptions techniques et opérationnelles applicables aux stations d'aéronef du service mobile aéronautique limité aux transmissions de télémesure pour les essais en vol dans les bandes au voisinage de 5 GHz

---

**Rec. UIT-R M.1829**

En vigueur

Méthode de détermination des distances de séparation géographique nécessaires, dans la bande des 5 GHz, entre des stations du système international normalisé d'atterrissage hyperfréquences (MLS) fonctionnant dans le service de radionavigation aéronautique et des émetteurs du service mobile aéronautique (AMS) pour la télémesure

---

**Rec. UIT-R M.1830**

En vigueur

Caractéristiques techniques et critères de protection des systèmes du service de radionavigation aéronautique dans la bande 645-862 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1831**

En vigueur

Méthode de coordination pour l'évaluation des brouillages entre systèmes du service de radionavigation par satellite

---

**Rec. UIT-R M.1841**

En vigueur

Compatibilité entre les systèmes de radiodiffusion sonore en modulation de fréquence dans la bande d'environ 87-108 MHz et le système aéronautique de renforcement au sol (GBAS) dans la bande d'environ 108-117,975 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1842**

En vigueur

Caractéristiques des systèmes et équipements radioélectriques en ondes métriques pour l'échange de données et de courriers électroniques dans les voies de l'Appendice 18 du RR attribuées au service mobile maritime

---

**Rec. UIT-R M.1849**

En vigueur

Aspects techniques et opérationnels des radars météorologiques au sol

---

**Rec. UIT-R M.1850**

En vigueur

Spécifications détaillées de l'interface radioélectrique de la composante satellite des télécommunications mobiles internationales-2000 (IMT-2000)

---

**Rec. UIT-R M.1851**

En vigueur

Modèles mathématiques pour les diagrammes d'antenne des systèmes radar du service de radiorepérage à utiliser dans les analyses de brouillage

---

**Rec. UIT-R M.1854**

En vigueur

Utilisation du service mobile par satellite (SMS) pour les interventions et les secours en cas de catastrophe

---

**Rec. UIT-R M.1874**

En vigueur

Caractéristiques techniques et opérationnelles des radars océanographiques fonctionnant dans des sous-bandes de la gamme des fréquences comprises entre 3 et 50 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1890**

En vigueur

Systèmes de transport intelligents - Lignes directrices et objectifs

---

**Rec. UIT-R M.1901**

En vigueur

Orientations générales concernant les Recommandations UIT-R relatives aux systèmes et réseaux du service de radionavigation par satellite fonctionnant dans les bandes de fréquences 1 164-1 215 MHz, 1 215-1 300 MHz, 1 559-1 610 MHz, 5 000-5 010 MHz et 5 010-5 030 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1902**

En vigueur

Caractéristiques et critères de protection applicables aux stations terriennes de réception du service de radionavigation par satellite (espace vers Terre) fonctionnant dans la bande 1 215-1 300 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1903**

En vigueur

Caractéristiques et critères de protection applicables aux stations terriennes de réception du service de radionavigation par satellite (espace vers Terre) et aux récepteurs du service de radionavigation aéronautique fonctionnant dans la bande 1 559-1 610 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1904**

En vigueur

Caractéristiques, critères de qualité de fonctionnement et critères de protection applicables aux stations de réception du service de radionavigation par satellite (espace-espace) fonctionnant dans les bandes de fréquences 1 164-1 215 MHz, 1 215-1 300 MHz et 1 559-1 610 MHz

---

**Rec. UIT-R M.1905**

En vigueur

Caractéristiques et critères de protection applicables aux stations terriennes de réception du service de radionavigation par satellite (espace vers Terre) fonctionnant dans la bande 1 164-1 215 MHz.

---

**Rec. UIT-R M.1906**

En vigueur

Caractéristiques et critères de protection des stations spatiales de réception et caractéristiques des stations terriennes d'émission du service de radionavigation par satellite (Terre vers espace) fonctionnant dans la bande 5 000-5 010 MHz

**Rec. UIT-R M.2002**

En vigueur

Objectifs, caractéristiques et spécifications fonctionnelles des systèmes de réseau étendu de capteurs et/ou d'actionneurs (WASN)

**Rec. UIT-R M.2003**

En vigueur

Systèmes hertziens à plusieurs gigabits fonctionnant au voisinage de 60 GHz

**Rec. UIT-R M.2007**

En vigueur

Caractéristiques des radars du service de radionavigation aéronautique fonctionnant dans la bande 5 150-5 250 MHz et critères de protection applicables à ces radars

**Rec. UIT-R M.2008**

En vigueur

Caractéristiques des radars du service de radionavigation aéronautique fonctionnant dans la bande 13,25-13,40 GHz et critères de protection applicables à ces radars

**Rec. UIT-R M.2009**

En vigueur

Normes d'interface radioélectrique à utiliser pour les opérations de protection du public et de secours en cas de catastrophe dans certaines parties de la bande d'ondes décimétriques conformément à la Résolution 646 (CMR-03)

**Rec. UIT-R M.2010**

En vigueur

Caractéristiques du système numérique NAVDAT de diffusion d'informations relatives à la sécurité et à la sûreté en mer dans le sens côtière-navire dans la bande des 500 kHz

**Rec. UIT-R M.2012**

En vigueur

Spécifications détaillées des interfaces radioélectriques de Terre des télécommunications mobiles internationales évoluées (IMT évoluées)

**Rec. UIT-R M.2013**

En vigueur

Caractéristiques techniques des systèmes de radionavigation aéronautique non OACI fonctionnant au voisinage de 1 GHz et critères de protection applicables à ces systèmes

**Rec. UIT-R M.2014**

En vigueur

Circulation à l'échelle mondiale des terminaux de satellite IMT-2000

**Rec. UIT-R M.2015**

En vigueur

Dispositions de fréquences pour les systèmes de radiocommunication destinés à la protection du public et aux opérations de secours en cas de catastrophe dans les bandes d'onde décimétriques conformément à la Résolution 646 (Rév.CMR-12)

---

**Rec. UIT-R M.2030**

En vigueur

Méthode d'évaluation du brouillage par impulsions causé par des sources radioélectriques autres que celles du service de radionavigation par satellite aux systèmes et réseaux du service de radionavigation par satellite fonctionnant dans les bandes 1 164-1 215 MHz, 1 215-1 300 MHz et 1 559-1 610 MHz

---

**Rec. UIT-R M.2031**

En vigueur

Caractéristiques et critères de protection des stations terriennes de réception et caractéristiques des stations spatiales d'émission du service de radionavigation par satellite (espace vers Terre) fonctionnant dans la bande 5 010-5 030 MHz

---

**Rec. UIT-R M.2034**

En vigueur

Alphabet télégraphique pour les communications de données par modulation par déplacement de phase à 31 bauds dans le service d'amateur et le service d'amateur par satellite

---

**Rec. UIT-R M.2046**

En vigueur

Caractéristiques et critères de protection des systèmes à satellites non géostationnaires du service mobile par satellite fonctionnant dans la bande 399,9-400,05 MHz

---

**Rec. UIT-R M.2047**

En vigueur

Detailed specifications of the satellite radio interfaces of International Mobile Telecommunications-Advanced (IMT-Advanced)

---

**Rec. UIT-R M.2057**

En vigueur

Systems characteristics of automotive radars operating in the frequency band 76-81 GHz for intelligent transport systems applications

---

**Rec. UIT-R M.2058**

En vigueur

Characteristics of a digital system, named navigational data for broadcasting maritime safety and security related information from shore-to-ship in the maritime HF frequency band

---

**Rec. UIT-R M.2059** En vigueur

Operational and technical characteristics and protection criteria of radio altimeters utilizing the band 4 200-4 400 MHz

---

**Rec. UIT-R M.2067** En vigueur

Technical characteristics and protection criteria for Wireless Avionics Intra-Communication systems

---

**Rec. UIT-R M.2068** En vigueur

Characteristics of and protection criteria for systems operating in the mobile service in the frequency range 14.5-15.35 GHz

---

**Rec. UIT-R M.2069** En vigueur

Antenna rotation variability and effects on antenna coupling for radar interference analysis

---

**Rec. UIT-R M.2070** En vigueur

Generic unwanted emission characteristics of base stations using the terrestrial radio interfaces of IMT-Advanced

---

**Rec. UIT-R M.2071** En vigueur

Generic unwanted emission characteristics of mobile stations using the terrestrial radio interfaces of IMT-Advanced

## 7) Propagation des ondes radioélectriques (P)

**Rec. UIT-R P.310** En vigueur

Définitions des termes relatifs à la propagation dans les milieux non ionisés

**Rec. UIT-R P.311** En vigueur

Acquisition, présentation et analyse des données dans les études relatives à la propagation troposphérique

---

**Rec. UIT-R P.341** En vigueur

Notion d'affaiblissement de transmission pour les liaisons radioélectriques

---



|   |                           |
|---|---------------------------|
| <b>Rec. UIT-R P.368</b>   | En vigueur                |
| Courbes de propagation de l'onde de sol entre 10 kHz et 30 MHz  |                           |
| <b>Rec. UIT-R P.369</b>   | Supprimée le 24/10/97     |
| Atmosphère de référence pour la réfraction  | <b>Rec. UIT-R P.453-6</b> |
| <b>Rec. UIT-R P.371</b>   | En vigueur                |
| Choix d'indices pour les prévisions ionosphériques à long terme   |                           |
| <b>Rec. UIT-R P.372</b>   | En vigueur                |
| Bruit radioélectrique   |                           |
| <b>Rec. UIT-R P.372</b>   | En vigueur                |
| Définition des fréquences maximales et minimales de transmission  |                           |
| <b>Rec. UIT-R P.452</b>   | En vigueur                |
| Méthode de prévision pour évaluer les brouillages entre stations situées à la surface de la Terre à des fréquences supérieures à 0,1 GHz environ                            |                           |
| <b>Rec. UIT-R P.453</b>   | En vigueur                |
| Indice de réfraction radioélectrique: formules et données de réfractivité   |                           |
| <b>Rec. UIT-R P.525</b>   | En vigueur                |
| Calcul de la propagation en espace libre  |                           |
| <b>Rec. UIT-R P.526</b>   | En vigueur                |
| Propagation par diffraction   |                           |
| <b>Rec. UIT-R P.527</b>   | En vigueur                |
| Caractéristiques électriques du sol   |                           |
| <b>Rec. UIT-R P.528</b>   | En vigueur                |
| Courbes de propagation dans les bandes d'ondes métriques, décimétriques et centimétriques pour le service mobile aéronautique et le service de radionavigation aéronautique |                           |
| <b>Rec. UIT-R P.530</b>   | En vigueur                |
| Données de propagation et méthodes de prévision nécessaires pour la conception de faisceaux hertziens à visibilité directe de Terre   |                           |

**Rec. UIT-R P.531**

En vigueur

Données de propagation ionosphérique et méthodes de prévision requises pour la conception de services et de systèmes à satellites

---

**Rec. UIT-R P.532**

En vigueur

Effets ionosphériques et problèmes d'exploitation liés à la modification artificielle de l'ionosphère et du canal radioélectrique

---

**Rec. UIT-R P.533**

En vigueur

Méthode de prévision de la qualité de fonctionnement des circuits en ondes décamétriques

---

**Rec. UIT-R P.534**

En vigueur

Méthode de calcul du champ en présence d'ionisation sporadique de la région E

---

**Rec. UIT-R P.581**

En vigueur

Notion de «mois le plus défavorable»

---

**Rec. UIT-R P.617**

En vigueur

Techniques de prévision de la propagation et données de propagation nécessaires pour la conception des faisceaux hertziens transhorizon

---

**Rec. UIT-R P.618**

En vigueur

Données de propagation et méthodes de prévision nécessaires pour la conception de systèmes de télécommunication Terre-espace

---

**Rec. UIT-R P.619**

En vigueur

Données sur la propagation nécessaires à l'évaluation des brouillages entre des stations dans l'espace et des stations situées à la surface de la Terre

---

**Rec. UIT-R P.620**

En vigueur

Données sur la propagation nécessaires au calcul des distances de coordination dans la gamme de fréquences 100 MHz à 105 GHz

---

**Rec. UIT-R P.676**

En vigueur

Affaiblissement dû aux gaz de l'atmosphère

---

**Rec. UIT-R P.678**

En vigueur

Caractérisation de la variabilité naturelle des phénomènes de propagation

---

|   |            |
|---|------------|
| <b>Rec. UIT-R P.679</b>   | En vigueur |
| Données de propagation nécessaires pour la conception des systèmes de radiodiffusion par satellite                        |            |
| <b>Rec. UIT-R P.680</b>   | En vigueur |
| Données de propagation nécessaires pour la conception de systèmes de télécommunication mobiles maritimes Terre-espace     |            |
| <b>Rec. UIT-R P.681</b>   | En vigueur |
| Données de propagation nécessaires pour la conception de systèmes de télécommunication mobiles terrestres Terre-espace    |            |
| <b>Rec. UIT-R P.682</b>   | En vigueur |
| Données de propagation nécessaires pour la conception de systèmes de télécommunication aéronautiques mobiles Terre-espace |            |
| <b>Rec. UIT-R P.684</b>   | En vigueur |
| Prévision du champ aux fréquences inférieures à 150 kHz environ   |            |
| <b>Rec. UIT-R P.832</b>   | En vigueur |
| Atlas mondial de la conductivité du sol   |            |
| <b>Rec. UIT-R P.833</b>   | En vigueur |
| Affaiblissement dû à la végétation  |            |
| <b>Rec. UIT-R P.834</b>   | En vigueur |
| Effets de la réfraction troposphérique sur la propagation des ondes radioélectriques                                      |            |
| <b>Rec. UIT-R P.835</b>   | En vigueur |
| Atmosphère de référence pour l'affaiblissement dû aux gaz   |            |
| <b>Rec. UIT-R P.836</b>   | En vigueur |
| Vapeur d'eau: concentration à la surface de la Terre et contenu total d'une colonne d'air                                 |            |
| <b>Rec. UIT-R P.837</b>   | En vigueur |
| Caractéristiques des précipitations pour la modélisation de la propagation  |            |
| <b>Rec. UIT-R P.838</b>   | En vigueur |
| Modèle d'affaiblissement linéique dû à la pluie destiné aux méthodes de prévision   |            |

|   |            |
|---|------------|
| <b>Rec. UIT-R P.839</b>   | En vigueur |
| Modèle d'altitude de pluie pour les méthodes de prévision   |            |
| <b>Rec. UIT-R P.840</b>   | En vigueur |
| Affaiblissement dû aux nuages et au brouillard  |            |
| <b>Rec. UIT-R P.841</b>   | En vigueur |
| Conversion des statistiques annuelles en statistiques pour le mois le plus défavorable  |            |
| <b>Rec. UIT-R P.842</b>   | En vigueur |
| Calcul de la fiabilité et de la compatibilité des systèmes radioélectriques en ondes décimétriques                                  |            |
| <b>Rec. UIT-R P.843</b>   | En vigueur |
| Communications utilisant la propagation par impulsions météoriques  |            |
| <b>Rec. UIT-R P.844</b>   | En vigueur |
| Facteurs ionosphériques qui affectent le partage des fréquences dans les bandes des ondes métriques et décimétriques (30 MHz-3 GHz) |            |
| <b>Rec. UIT-R P.845</b>   | En vigueur |
| Mesure du champ des ondes décimétriques   |            |
| <b>Rec. UIT-R P.846</b>   | En vigueur |
| Mesures de caractéristiques ionosphériques et de caractéristiques associées   |            |
| <b>Rec. UIT-R P.1057</b>  | En vigueur |
| Modélisation de la propagation des ondes radioélectriques: distributions de probabilité   |            |
| <b>Rec. UIT-R P.1058</b>  | En vigueur |
| Bases de données topographiques numériques pour les études de propagation   |            |
| <b>Rec. UIT-R P.1060</b>  | En vigueur |
| Facteurs de propagation influant sur le partage des fréquences entre systèmes de terre en ondes décimétriques                       |            |
| <b>Rec. UIT-R P.1144</b>  | En vigueur |
| Guide pour l'application des méthodes de prévision de la propagation de la Commission d'études 3 des radiocommunications            |            |

**Rec. UIT-R P.1147**

En vigueur

Prévision du champ de l'onde ionosphérique pour les fréquences comprises entre 150 et 1 700 kHz environ

---

**Rec. UIT-R P.1148**

En vigueur

Procédure normalisée de comparaison des valeurs prévues et observées des intensités des signaux transmis par l'onde ionosphérique dans la gamme des ondes décimétriques et présentation de ces comparaisons

---

**Rec. UIT-R P.1238**

En vigueur

Données de propagation et méthodes de prévision pour la planification de systèmes de radiocommunication et de réseaux locaux hertziens destinés à fonctionner à l'intérieur de bâtiments à des fréquences comprises entre 900 MHz et 100 GHz

---

**Rec. UIT-R P.1239**

En vigueur

Caractéristiques ionosphériques de référence de l'UIT-R

---

**Rec. UIT-R P.1240**

En vigueur

Méthodes de prévision des MUF de référence et d'exploitation et du trajet des rayons de l'UIT-R

---

**Rec. UIT-R P.1321**

En vigueur

Facteurs de propagation qui influent sur les systèmes utilisant des techniques de modulation numérique dans les bandes d'ondes kilométriques et hectométriques

---

**Rec. UIT-R P.1322**

En vigueur

Evaluation de l'affaiblissement dû à l'atmosphère à partir de mesures radiométriques

---

**Rec. UIT-R P.1406**

En vigueur

Effets de la propagation relatifs au service mobile terrestre de terre dans les bandes d'ondes métriques et décimétriques

---

**Rec. UIT-R P.1407**

En vigueur

Propagation par trajets multiples et paramétrage de ses caractéristiques

---

**Rec. UIT-R P.1409**

En vigueur

Données de propagation et méthodes de prévision pour les systèmes utilisant des stations placées sur des plates-formes à haute altitude et d'autres stations stratosphériques élevées fonctionnant à des fréquences supérieures à environ 1 GHz

---

**Rec. UIT-R P.1410**

En vigueur

Données de propagation et méthodes de prévision nécessaires pour la conception de systèmes d'accès radioélectrique de Terre à large bande fonctionnant entre 3 et 60 GHz

---

**Rec. UIT-R P.1411**

En vigueur

Données de propagation et méthodes de prévision pour la planification de systèmes de radiocommunication, à courte portée, destinés à fonctionner à l'extérieur de bâtiments et de réseaux locaux hertziens dans la gamme de fréquences comprises entre 300 MHz et 100 GHz

---

**Rec. UIT-R P.1412**

En vigueur

Données de propagation à utiliser pour évaluer la nécessité de la coordination entre stations terriennes fonctionnant dans des bandes de fréquences attribuées pour une utilisation bidirectionnelle

---

**Rec. UIT-R P.1510**

En vigueur

Température annuelle moyenne de surface

---

**Rec. UIT-R P.1511**

En vigueur

Topographie pour la modélisation de la propagation Terre-espace

---

**Rec. UIT-R P.1546**

En vigueur

Méthode de prévision de la propagation point à zone pour les services de Terre entre 30 MHz et 3 000 MHz

---

**Rec. UIT-R P.1621**

En vigueur

Données de propagation requises pour la conception des systèmes Terre vers espace fonctionnant entre 20 et 375 THz

---

**Rec. UIT-R P.1622**

En vigueur

Méthodes de prévision requises pour la conception des systèmes Terre-espace fonctionnant entre 20 et 375 THz

---

**Rec. UIT-R P.1623**

En vigueur

Méthode de prévision de la dynamique des évanouissements sur les trajets Terre vers espace

---

**Rec. UIT-R P.1791**

En vigueur

Méthodes de prévision de la propagation pour l'évaluation de l'incidence des dispositifs à bande ultralarge

---

**Rec. UIT-R P.1812**

En vigueur

Méthode de prévision de la propagation fondée sur le trajet pour les services de Terre point à zone dans les bandes des ondes métriques et décimétriques

---

**Rec. UIT-R P.1814**

En vigueur

Méthodes de prévision nécessaires pour la conception de liaisons optiques de Terre en espace libre

---

**Rec. UIT-R P.1815**

En vigueur

Affaiblissement différentiel dû à la pluie

---

**Rec. UIT-R P.1816**

En vigueur

Prévision des profils temporels et spatiaux pour les services mobiles terrestres large bande utilisant les bandes d'ondes décimétriques et centimétriques

---

**Rec. UIT-R P.1817**

En vigueur

Données de propagation nécessaires pour la conception de liaisons optiques de Terre en espace libre

---

**Rec. UIT-R P.1853**

En vigueur

Synthèse de séries temporelles relatives à l'affaiblissement troposphérique

---

**Rec. UIT-R P.2001**

En vigueur

Modèle général de large portée pour la propagation sur des trajets de Terre dans la gamme des fréquences comprises entre 30 MHz et 50 GHz

---

**Rec. UIT-R P.2040**

En vigueur

Effects of building materials and structures on radiowave propagation above about 100 MHz

---

**Rec. UIT-R P.2041**

En vigueur

Prediction of path attenuation on links between an airborne platform and Space and between an airborne platform and the surface of the Earth

---

**8) Radio astronomie (RA)****Rec. UIT-R RA.314**

En vigueur

Bandes de fréquences préférées pour les mesures en radioastronomie

**Rec. UIT-R RA.479**

En vigueur

Protection des fréquences à utiliser pour des mesures de radioastronomie dans la zone tranquille de la Lune

**Rec. UIT-R RA.517**

En vigueur

Protection du service de radioastronomie contre les émetteurs fonctionnant dans les bandes adjacentes

**Rec. UIT-R RA.611**

En vigueur

Protection du service de radioastronomie contre les rayonnements non essentiels

**Rec. UIT-R RA.769**

En vigueur

Critères de protection applicables aux mesures en radioastronomie

**Rec. UIT-R RA.1031**

En vigueur

Protection du service de radioastronomie dans les bandes de fréquences utilisées en partage avec d'autres services

**Rec. UIT-R RA.1237**

En vigueur

Protection du service de radioastronomie contre les rayonnements non désirés produits par des systèmes à modulation numérique à large bande

**Rec. UIT-R RA.1272**

En vigueur

Protection des mesures de radioastronomie au-dessus de 60 GHz contre les brouillages d'origine terrestre

**Rec. UIT-R RA.1417**

En vigueur

A radio-quiet zone in the vicinity of the L2 Sun-Earth Lagrange point

**Rec. UIT-R RA.1513**

En vigueur

Niveaux de perte de données pour les observations de radioastronomie et critères de pourcentage de temps découlant des dégradations générées par les brouillages, dans le cas des bandes de fréquences attribuées à titre primaire au service de radioastronomie



**Rec. UIT-R RA.1630**

En vigueur

Caractéristiques techniques et opérationnelles des systèmes d'astronomie au sol à utiliser dans les études de partage avec les services actifs entre 10 THz et 1 000 THz

---

**Rec. UIT-R RA.1631**

En vigueur

Diagramme de rayonnement de référence d'antenne de station radioastronomie à utiliser pour des analyses de compatibilité entre systèmes non OSG et stations du service de radioastronomie effectuées sur la base du concept de puissance efd

---

**Rec. UIT-R RA.1750**

En vigueur

Planification entre le service d'exploration de la Terre par satellite (active) et le service de radioastronomie dans les bandes à 94 GHz et à 130 GHz

---

**Rec. UIT-R RA.1860**

En vigueur

Bandes de fréquences préférées pour les mesures de radioastronomie entre 1 et 3 THz

---

**9) Systemes de télédétection (RS)****Rec. UIT-R RS.515**

En vigueur

Bandes de fréquences et largeurs de bande utilisées pour la télédétection passive par satellite

---

**Rec. UIT-R RS.577**

En vigueur

Bandes de fréquences et largeurs de bande nécessaires utilisées pour les capteurs actifs à bord de satellites fonctionnant dans le service d'exploration de la Terre par satellite (active) ou dans le service de recherche spatiale (active)

---

**Rec. UIT-R RS.1028**

En vigueur

Critères de qualité de fonctionnement pour la télédétection passive par satellite

---

**Rec. UIT-R RS.1029**

En vigueur

Critères de brouillage dans la télédétection passive par satellite

---

**Rec. UIT-R RS.1165**

En vigueur

Caractéristiques techniques et critères de qualité de fonctionnement des systèmes utilisés dans le service des auxiliaires de la météorologie dans les bandes à 403 MHz et à 1 680 MHz

**Rec. UIT-R RS.1166**

En vigueur

Critères de qualité de fonctionnement et de brouillage applicables aux capteurs spatiaux actifs

**Rec. UIT-R RS.1259**

En vigueur

Possibilité de partage des fréquences allant de 50 à 60 GHz entre les détecteurs passifs et les systèmes du service fixe

**Rec. UIT-R RS.1260**

En vigueur

Possibilité de partage de fréquences entre les capteurs spatiaux actifs et les systèmes d'autres services fonctionnant entre 420 et 470 MHz

**Rec. UIT-R RS.1261**

En vigueur

Faisabilité du partage entre radars de nuages placés à bord d'engins spatiaux et d'autres services dans la bande 92-95 GHz

**Rec. UIT-R RS.1262**

En vigueur

Critères de partage et de coordination pour le service des auxiliaires de la météorologie dans les bandes 400,15-406 MHz et 1 668,4-1 700 MHz

**Rec. UIT-R RS.1263**

En vigueur

Critères de brouillage applicables au service des auxiliaires de la météorologie dans les bandes 400,15-406 MHz et 1 668,4-1 700 MHz

**Rec. UIT-R RS.1264**

En vigueur

Faisabilité du partage de fréquences entre le service des auxiliaires de la météorologie et le service mobile par satellite (Terre-espace) dans la bande 1 668,4-1 700 MHz

**Rec. UIT-R RS.1279**

En vigueur

Partage du spectre entre détecteurs passifs spatio-portés et liaisons inter-satellites dans la plage de fréquences 50,2-59,3 GHz

**Rec. UIT-R RS.1280**

En vigueur

Choix des caractéristiques d'émission des capteurs actifs spatio-portés visant à atténuer les risques de brouillage causé aux radars terrestres fonctionnant dans les bandes comprises entre 1 et 10 GHz

**Rec. UIT-R RS.1281**

En vigueur

Protection des stations du service de radiolocalisation contre les émissions des capteurs actifs spatio-portés dans la bande 13,4-13,75 GHz

**Rec. UIT-R RS.1282**

En vigueur

Possibilité de partage entre les radars profileurs de vent et les capteurs actifs spatio-portés au voisinage de 1 260 MHz

**Rec. UIT-R RS.1346**

En vigueur

Partage des fréquences entre le service des auxiliaires de la météorologie et les systèmes de communication des implants médicaux dans la bande 401-406 MHz du service mobile

**Rec. UIT-R RS.1347**

En vigueur

Faisabilité du partage des fréquences entre les récepteurs du service de radionavigation par satellite, le service (actif) d'exploration de la Terre par satellite et les services (actifs) de recherche spatiale dans la bande 1 215-1 260 MHz

**Rec. UIT-R RS.1416**

En vigueur

Partage entre des détecteurs passifs spatio-portés du service d'exploration de la terre par satellite et le service inter-satellites au voisinage de 118 et 183 GHz

**Rec. UIT-R RS.1449**

En vigueur

Possibilité de partage de fréquences entre le service fixe par satellite (SFS) (espace vers Terre), le service d'exploration de la Terre par satellite (passive) et le service de recherche spatiale (passive) dans la bande 18,6-18,8 GHz

**Rec. UIT-R RS.1624**

En vigueur

Partage de fréquences entre le service d'exploration de la Terre par satellite (passive) et les altimètres aéroportés du service de radionavigation aéronautique dans la bande 4 200-4 400 MHz

**Rec. UIT-R RS.1628**

En vigueur

Faisabilité du partage de la bande 35,5-36 GHz entre, d'une part, le service d'exploration de la Terre par satellite (active) et le service de recherche spatiale (active) et, d'autre part, d'autres services bénéficiant d'attribution dans cette bande

**Rec. UIT-R RS.1632**

En vigueur

Partage dans la bande 5 250-5 350 MHz entre le service d'exploration de la Terre par satellite (active) et les systèmes d'accès hertzien (y compris les réseaux locaux radioélectriques) dans le service mobile

**Rec. UIT-R RS.1744**

En vigueur

Caractéristiques techniques et opérationnelles des systèmes du service des auxiliaires de la météorologie basés au sol et fonctionnant dans la bande de fréquences 272-750 THz

---

**Rec. UIT-R RS.1745**

En vigueur

Utilisation de la bande 1 668,4 1 710 MHz par le service des auxiliaires de la météorologie et le service de météorologie par satellite (espace vers Terre)

---

**Rec. UIT-R RS.1749**

En vigueur

Technique de réduction des brouillages pour faciliter l'utilisation de la bande 1 215-1 300 MHz de la part du service d'exploration de la Terre par satellite (active) et du service de recherche spatiale (active)

---

**Rec. UIT-R RS.1803**

En vigueur

Caractéristiques techniques et d'exploitation des détecteurs passifs dans le service d'exploration de la Terre par satellite (passive) en vue de faciliter le partage avec les services fixe et mobile dans les bandes 10,6-10,68 GHz et 36-37 GHz

---

**Rec. UIT-R RS.1804**

En vigueur

Caractéristiques techniques et opérationnelles des systèmes du service d'exploration de la Terre par satellite fonctionnant au-dessus de 3000 GHz

---

**Rec. UIT-R RS.1813**

En vigueur

Diagramme d'antenne de référence pour les détecteurs passifs fonctionnant dans le service d'exploration de la Terre par satellite (passive) à utiliser dans les analyses de compatibilité, pour les fréquences comprises entre 1,4 et 100 GHz

---

**Rec. UIT-R RS.1858**

En vigueur

Caractérisation et évaluation du brouillage cumulatif causé aux détecteurs exploités dans le SETS (passive) par de multiples sources artificielles de rayonnement

---

**Rec. UIT-R RS.1859**

En vigueur

Utilisation des systèmes de télédétection pour la collecte des données à utiliser en cas de catastrophes naturelles ou de situations d'urgence analogues

---

**Rec. UIT-R RS.1861**

En vigueur

Caractéristiques techniques et opérationnelles types des systèmes du service d'exploration de la Terre par satellite (passive) utilisant des attributions entre 1,4 et 275 GHz

**Rec. UIT-R RS.1881**

En vigueur

Critères de protection des récepteurs utilisant la différence de temps d'arrivée (ATD) et fonctionnant dans le service des auxiliaires de la météorologie dans la bande 9-11,3 kHz

**Rec. UIT-R RS.1883**

En vigueur

Utilisation des systèmes de télédétection dans l'étude des changements climatiques et de leurs effets

**Rec. UIT-R RS.1884**

En vigueur

Méthode permettant de déterminer des critères de partage et de coordination pour des trajets de Terre et des trajets espace vers Terre du service des auxiliaires de la météorologie dans les bandes 400,15-406 MHz et 1 668-1 700 MHz

**Rec. UIT-R RS.2017**

En vigueur

Critères de qualité de fonctionnement et de brouillage pour la télédétection passive par satellite

**Rec. UIT-R RS.2042**

En vigueur

Typical technical and operating characteristics for spaceborne radar sounder systems using the 40-50 MHz band

**Rec. UIT-R RS.2043**

En vigueur

Characteristics of synthetic aperture radars operating in the Earth exploration-satellite service (active) around 9 600 MHz

**Rec. UIT-R RS.2064**

En vigueur

Typical technical and operating characteristics and frequency bands used by space research service (passive) observation systems

**Rec. UIT-R RS.2065**

En vigueur

Protection of space research service (SRS) space-to-Earth links in the 8 400-8 450 MHz and 8 450-8 500 MHz bands from unwanted emissions of synthetic aperture radars operating in the Earth exploration-satellite service (active) around 9 600 MHz

**Rec. UIT-R RS.2066**

En vigueur

Protection of the radio astronomy service in the frequency band 10.6-10.7 GHz from unwanted emissions of synthetic aperture radars operating in the Earth exploration-satellite service (active) around 9 600 MHz

**10) Service fixe par satellite (S)****Rec. UIT-R S.354**

En vigueur

Largeur de la bande vidéo fréquence et niveau de bruit admissible dans le circuit fictif de référence pour le service fixe par satellite

**Rec. UIT-R S.446**

En vigueur

Dispersion de l'énergie de la porteuse pour des systèmes employant une modulation angulaire par des signaux analogiques ou une modulation numérique dans le service fixe par satellite

**Rec. UIT-R S.465**

En vigueur

Diagramme de rayonnement de référence pour des antennes de station terrienne du service fixe par satellite, à utiliser pour la coordination et pour l'évaluation des brouillages dans la gamme des fréquences comprises entre 2 et 31 GHz

**Rec. UIT-R S.466**

En vigueur

Niveau maximal admissible du brouillage, dans une voie téléphonique d'un réseau à satellite géostationnaire du service fixe par satellite utilisant la modulation de fréquence avec multiplexage en fréquence, produit par d'autres réseaux de ce service

**Rec. UIT-R S.483**

En vigueur

Niveau maximal admissible du brouillage, dans un canal de télévision d'un réseau à satellite géostationnaire du service fixe par satellite utilisant la modulation de fréquence, produit par d'autres réseaux de ce service

**Rec. UIT-R S.484**

En vigueur

Maintien en position en longitude des satellites géostationnaires du service fixe par satellite

**Rec. UIT-R S.521**

En vigueur

Conduits numériques fictifs de référence pour les systèmes utilisant la transmission numérique dans le service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R S.522**

En vigueur

Valeurs admissibles du taux d'erreur binaire à la sortie du conduit numérique fictif de référence des systèmes du service fixe par satellite utilisant la modulation par impulsions et codage pour la téléphonie

---

**Rec. UIT-R S.523**

En vigueur

Niveaux maximaux admissibles du brouillage, dans un réseau à satellite géostationnaire du service fixe par satellite utilisant la téléphonie à codage MIC à 8 bits, produit par d'autres réseaux de ce service

---

**Rec. UIT-R S.524**

En vigueur

Niveaux maximaux admissibles de la densité de p.i.r.e. hors axe rayonnée par les stations terriennes des réseaux à satellite géostationnaire du service fixe par satellite fonctionnant dans les bandes de fréquences des 6 GHz, des 13 GHz, des 14 GHz et des 30 GHz

---

**Rec. UIT-R S.579**

En vigueur

Objectifs de disponibilité de circuits fictifs de référence et de conduits numériques fictifs de référence utilisés dans un service de téléphonie avec modulation par impulsions et codage, ou comme partie d'une connexion fictive de référence d'un réseau numérique à intégration de services, dans le service fixe par satellite exploité au-dessous de 15 GHz

---

**Rec. UIT-R S.580**

En vigueur

Diagrammes de rayonnement à utiliser comme objectifs de conception pour les antennes des stations terriennes fonctionnant avec des satellites géostationnaires

---

**Rec. UIT-R S.614**

En vigueur

Taux d'erreur admissible dans un conduit numérique fictif de référence du service fixe par satellite fonctionnant en dessous de 15 GHz et faisant partie d'une communication internationale dans un réseau numérique à intégration de services

---

**Rec. UIT-R S.670**

En vigueur

Souplesse de positionnement des satellites en tant qu'objectif de conception

---

**Rec. UIT-R S.671** En vigueur

Rapports de protection nécessaires pour des transmissions à une seule voie par porteuse (SCPC) à bande étroite brouillées par des porteuses de télévision analogiques

---

**Rec. UIT-R S.672** En vigueur

Diagramme de rayonnement à utiliser comme objectif de conception pour les antennes de satellite dans le service fixe par satellite employant des satellites géostationnaires

---

**Rec. UIT-R S.673** En vigueur

Termes et définitions concernant les radiocommunications spatiales

---

**Rec. UIT-R S.725** En vigueur

Caractéristiques techniques des micro-stations

---

**Rec. UIT-R S.726** En vigueur

Niveau maximal admissible des rayonnements non essentiels émis par les micro-stations (VSAT)

---

**Rec. UIT-R S.728** En vigueur

Niveau maximal admissible de la densité de p.i.r.e. hors axe des micro-stations

---

**Rec. UIT-R S.729** En vigueur

Commande et surveillance des micro-stations terriennes

---

**Rec. UIT-R S.730** En vigueur

Compensation de l'influence des discontinuités dues à la commutation sur la transmission de données dans la bande vocale et de l'effet Doppler dans le service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R S.731** En vigueur

Diagramme de rayonnement contra-polaire de référence de station terrienne, à utiliser pour la coordination des fréquences et pour l'évaluation des brouillages dans la gamme des fréquences comprises entre 2 et environ 30 GHz

---

**Rec. UIT-R S.732** En vigueur

Méthode de traitement statistique des crêtes des lobes latéraux d'antenne de station terrienne

---

**Rec. UIT-R S.733** En vigueur

Détermination du Rapport G/T des stations terriennes du service fixe par satellite

---



**Rec. UIT-R S.734**

En vigueur

Application des annuleurs de brouillage dans le service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R S.735**

En vigueur

Niveaux maximaux admissibles, dans un réseau du service fixe par satellite géostationnaire, du brouillage provoqué par d'autres réseaux de ce service en dessous de 15 GHz, pour un conduit numérique fictif de référence (CNFR) faisant partie du RNIS

---

**Rec. UIT-R S.736**

En vigueur

Evaluation de la discrimination de polarisation dans les calculs de brouillage entre réseaux à satellites géostationnaires dans le service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R S.737**

En vigueur

Relations entre les différentes méthodes de coordination technique dans le service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R S.738**

En vigueur

Procédure permettant de déterminer s'il y a lieu de procéder à la coordination entre des réseaux à satellites géostationnaires partageant les mêmes bandes de fréquences

---

**Rec. UIT-R S.739**

En vigueur

Méthodes additionnelles pour déterminer si une coordination détaillée est nécessaire entre réseaux à satellites géostationnaires partageant les mêmes bandes de fréquences dans le service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R S.740**

En vigueur

Méthodes de coordination technique de réseaux du service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R S.741**

En vigueur

Calculs des rapports porteuse sur brouillage entre réseaux dans le service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R S.742**

En vigueur

Méthodes d'utilisation du spectre

---

**Rec. UIT-R S.743**

En vigueur

Coordination des réseaux utilisant des satellites sur orbite géostationnaire légèrement inclinée et coordination de ces réseaux

avec les réseaux utilisant des satellites sur orbites géostationnaires non inclinées

**Rec. UIT-R S.744**

En vigueur

Mesures permettant d'améliorer l'efficacité d'utilisation de la ressource orbite/spectre par les réseaux à satellites assurant plusieurs services sur une ou plusieurs bandes de fréquences

**Rec. UIT-R S.1001**

En vigueur

Utilisation de systèmes du service fixe par satellite en cas de catastrophes naturelles et de situations critiques analogues pour l'alerte et les opérations d'alerte et de secours

**Rec. UIT-R S.1002**

En vigueur

Techniques de gestion de l'orbite applicables au service fixe par satellite

**Rec. UIT-R S.1003**

En vigueur

Protection de l'environnement de l'orbite des satellites géostationnaires

**Rec. UIT-R S.1061**

En vigueur

Utilisation de stratégies et de techniques de protection contre les évanouissements dans le service fixe par satellite

**Rec. UIT-R S.1062**

En vigueur

Caractéristiques d'erreur admissibles d'un conduit numérique fictif de référence par satellite fonctionnant au-dessous de 15 GHz

**Rec. UIT-R S.1063**

En vigueur

Critères de partage entre liaisons de connexion du SRS et d'autres liaisons du SFS dans le sens Terre-espace ou espace-Terre

**Rec. UIT-R S.1064**

En vigueur

Objectif de conception pour la précision du pointage vers la Terre des antennes des satellites géostationnaires du service fixe par satellite

**Rec. UIT-R S.1068**

En vigueur

Partage de la bande 13,75-14 GHz entre le service fixe par satellite et le service de radiolocalisation/radionavigation

**Rec. UIT-R S.1069**

En vigueur

Compatibilité du service fixe par satellite et des services scientifiques spatiaux dans la bande 13,75-14 GHz

**Rec. UIT-R S.1149**

En vigueur

Architecture de réseau et caractéristiques fonctionnelles des systèmes numériques à satellites du service fixe par satellite utilisés dans les réseaux de transport de hiérarchie numérique synchrone

---

**Rec. UIT-R S.1150**

En vigueur

Critères techniques à utiliser pour les examens concernant la probabilité de brouillage préjudiciable entre des assignations de fréquence dans le service fixe par satellite demandés au titre du numéro S11.32A.1 du Règlement des radiocommunications

---

**Rec. UIT-R S.1151**

En vigueur

Partage entre le service inter-satellites reliant des satellites géostationnaires du service fixe par satellite et le service de radionavigation à 33 GHz

---

**Rec. UIT-R S.1250**

En vigueur

Architecture de réseau pour systèmes numériques à satellites faisant partie de réseaux de transport en hiérarchie numérique synchrone dans le service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R S.1251**

En vigueur

Gestion de réseaux - Définition des classes d'objets de gestion de la qualité de fonctionnement pour des éléments de réseau de systèmes à satellites faisant partie de réseaux de transport en hiérarchie numérique synchrone du service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R S.1252**

En vigueur

Gestion de réseaux - Définition des classes d'objets de configuration de capacité utile pour des éléments de réseaux de systèmes à satellites faisant partie de réseaux de transport en hiérarchie numérique synchrone du service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R S.1253**

En vigueur

Options techniques visant à faciliter la coordination des réseaux du service fixe par satellite dans certaines portions d'arc d'orbite et dans certaines bandes de fréquences

---

**Rec. UIT-R S.1254**

En vigueur

Meilleures pratiques pour faciliter le processus de coordination des réseaux à satellites du service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R S.1255**

En vigueur

Utilisation d'une commande adaptative de puissance sur la liaison montante pour atténuer les brouillages dans le même sens de transmission entre réseaux à satellites géostationnaires du

service fixe par satellite (OSG/SFS) et liaisons de connexion de réseaux à satellites non géostationnaires du service mobile par satellite (non OSG/SMS) et entre réseaux OSF/SFS et réseaux non OSG/SFS

**Rec. UIT-R S.1256**

En vigueur

Méthodologie permettant de calculer le niveau total maximal de la puissance surfacique produite sur l'orbite des satellites géostationnaires dans la bande 6 700-7 075 MHz par les liaisons de connexion dans le sens espace-Terre des systèmes à satellites non géostationnaires du service mobile par satellite

**Rec. UIT-R S.1257**

En vigueur

Méthode analytique pour calculer les statistiques de visibilité et de brouillage à court terme des satellites non géostationnaires à partir d'un point à la surface de la Terre

**Rec. UIT-R S.1323**

En vigueur

Niveaux maximaux admissibles de brouillage dans un réseau à satellite (OSG du SFS; non OSG du SFS; liaisons de connexion non OSG du SMS) occasionnés dans le service fixe par satellite par d'autres réseaux du SFS exploités dans le même sens, au-dessous de 30 GHz

**Rec. UIT-R S.1324**

En vigueur

Méthode analytique d'estimation du brouillage entre les liaisons de connexion des réseaux du service mobile par satellites non géostationnaires et les réseaux du service fixe par satellites géostationnaires exploités dans les mêmes bandes de fréquences et dans le même sens

**Rec. UIT-R S.1325**

En vigueur

Méthodes de simulation pour la détermination des statistiques relatives au brouillage à court terme entre des systèmes à satellites non géostationnaires en orbite circulaire du service fixe par satellite utilisant les mêmes fréquences dans le même sens et d'autres systèmes non géostationnaires en orbite circulaire du service fixe par satellite ou des réseaux à satellite géostationnaires du service fixe par satellite

**Rec. UIT-R S.1326**

En vigueur

Faisabilité du partage entre le service inter-satellites et le service fixe par satellite dans la bande de fréquences 50,4-51,4 GHz

**Rec. UIT-R S.1327**

En vigueur

Conditions techniques d'exploitation du service inter-satellites et bandes convenant à ce service dans la gamme 50,2-71 GHz

**Rec. UIT-R S.1328**

En vigueur

Caractéristiques de systèmes à satellites à prendre en compte dans les analyses de partage des fréquences dans le service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R S.1329**

En vigueur

Partage de fréquences, dans les bandes 19,7-20,2 GHz et 29,5-30,0 GHz, entre systèmes du service mobile par satellite et systèmes du service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R S.1339**

En vigueur

Partage de fréquence entre les détecteurs passifs spatio-portés du service d'exploration de la Terre par satellite et les liaisons inter-satellites des réseaux à satellite géostationnaire dans la gamme 54,25-59,3 GHz

---

**Rec. UIT-R S.1340**

En vigueur

Partage entre les liaisons de connexion (Terre-espace) du service mobile par satellite et le service de radionavigation aéronautique dans la bande 15,4-15,7 GHz

---

**Rec. UIT-R S.1341**

En vigueur

Partage de fréquences entre les liaisons de connexion (espace-Terre) du service mobile par satellite et le service de radionavigation aéronautique dans la bande 15,4-15,7 GHz et protection du service de radioastronomie dans la bande 15,35-15,4 GHz

---

**Rec. UIT-R S.1342**

En vigueur

Méthode de détermination des distances de coordination, dans la bande des 5 GHz, entre des stations du système d'atterrissage hyperfréquences international normalisé exploitées dans le service de radionavigation aéronautique et des stations non géostationnaires du service mobile par satellite assurant des liaisons de connexion montantes

---

**Rec. UIT-R S.1418**

En vigueur

Méthode de calcul des rapports porteuse/brouillage à source unique pour les liaisons du service inter-satellites utilisant l'orbite géostationnaire

---

**Rec. UIT-R S.1419**

En vigueur

Techniques de réduction des brouillages propres à faciliter la coordination des liaisons de connexion du service mobile par satellite non géostationnaire et des réseaux du service fixe par satellite géostationnaire dans les bandes 19,3-19,7 GHz et 29,1-29,5 GHz

---

**Rec. UIT-R S.1420**

En vigueur

Qualité de fonctionnement du mode de transfert asynchrone par satellite dans le réseau numérique avec intégration des services à large bande

---

**Rec. UIT-R S.1424**

En vigueur

Objectifs de disponibilité d'un conduit numérique fictif de référence utilisé pour les transmissions en mode de transfert asynchrone du RNIS à large bande sur des systèmes du service fixe par satellite géostationnaire à des fréquences inférieures à 15 GHz

---

**Rec. UIT-R S.1425**

En vigueur

Considérations de transmission relatives aux porteuses numériques utilisant des méthodes de modulation plus élaborées sur des circuits par satellite

---

**Rec. UIT-R S.1426**

En vigueur

Limites de puissance surfacique cumulative sur l'orbite d'un satellite du SFS pour les émetteurs des réseaux locaux hertziens (RLAN) fonctionnant dans la bande 5 150-5 250 MHz et partageant des fréquences avec le SFS (Numéro S5.447A du RR)

---

**Rec. UIT-R S.1427**

En vigueur

Méthode et critères d'évaluation des brouillages causés par les émetteurs des systèmes d'accès hertziens/réseaux locaux hertziens (WAS/RLAN) de Terre aux liaisons de connexion du service mobile par satellite non géostationnaires dans la bande 5 150-5 250 MHz

---

**Rec. UIT-R S.1428**

En vigueur

Diagrammes de rayonnement de référence de station terrienne du SFS, à utiliser pour l'évaluation des brouillages faisant intervenir des satellites non OSG dans des bandes de fréquences comprises entre 10,7 GHz et 30 GHz

---

**Rec. UIT-R S.1429**

En vigueur

Objectifs de qualité de fonctionnement en termes d'erreurs dans des conditions de brouillage entre réseaux des systèmes OSG et non OSG du SFS pour des conduits numériques fictifs de référence fonctionnant à un débit égal ou supérieur au débit primaire et assurés par des systèmes utilisant des fréquences inférieures à 15 GHz

---

**Rec. UIT-R S.1430**

En vigueur

Détermination de la zone de coordination des stations terriennes fonctionnant avec des stations spatiales non géostationnaires par rapport aux stations terriennes fonctionnant dans le sens inverse

dans les bandes de fréquences attribuées bi-directionnellement au service fixe par satellite

**Rec. UIT-R S.1431**

En vigueur

Méthodes visant à améliorer le partage des fréquences entre les systèmes du SFS non OSG (à l'exception des liaisons de connexion du SMS) dans les bandes de fréquences comprises entre 10 et 30 GHz

**Rec. UIT-R S.1432**

En vigueur

Répartition des dégradations admissibles de la qualité de fonctionnement en termes d'erreurs occasionnées à des conduits numériques fictifs de référence du service fixe par satellite par des brouillages non variables dans le temps pour des systèmes fonctionnant au-dessous de 30 GHz

**Rec. UIT-R S.1433**

En vigueur

Puissance surfacique équivalente sur la liaison montante et dans le service inter-satellites rayonnée par les systèmes du SFS non OSG

**Rec. UIT-R S.1503**

En vigueur

Description fonctionnelle à utiliser pour le développement d'outils logiciels destinés à déterminer la conformité des réseaux à satellites non géostationnaires du service fixe par satellite aux limites spécifiées dans l'Article 22 du Règlement des radiocommunications

**Rec. UIT-R S.1512**

En vigueur

Procédure de mesure pour déterminer la puissance isotrope rayonnée équivalente et la discrimination de l'antenne d'un satellite non géostationnaire

**Rec. UIT-R S.1521**

En vigueur

Caractéristiques d'erreur admissibles d'un conduit numérique fictif de référence basé sur la hiérarchie numérique synchrone

**Rec. UIT-R S.1522**

En vigueur

Effets de la perte de synchronisation du temps de rétablissement sur la disponibilité dans les conduits numériques fictifs de référence

**Rec. UIT-R S.1523**

En vigueur

Méthode à appliquer dans les études d'évaluation paramétrique relatives à la sensibilité aux brouillages de systèmes géostationnaires du service fixe par satellite utilisant en partage des fréquences au-dessus de 10 GHz

**Rec. UIT-R S.1524**

En vigueur

Détermination de la nécessité de coordination entre réseaux à satellites géostationnaires du service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R S.1525**

En vigueur

Effets des brouillages dus au Soleil sur une liaison par satellite géostationnaire du service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R S.1526**

En vigueur

Méthode d'évaluation de l'environnement de brouillage relativement aux dispositions 9.12, 9.12A et 9.13 du Règlement des radiocommunications en présence de systèmes non géostationnaires du service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R S.1527**

En vigueur

Procédure d'identification des satellites non géostationnaires brouillant une station terrienne géostationnaire en service

---

**Rec. UIT-R S.1528**

En vigueur

Diagrammes de rayonnement pour les antennes de satellite non géostationnaire utilisées dans le service fixe par satellite au-dessous de 30 GHz

---

**Rec. UIT-R S.1529**

En vigueur

Méthode analytique de détermination des statistiques de brouillage entre systèmes du service fixe par satellite non géostationnaire et autres systèmes du service fixe par satellite non géostationnaire ou réseaux du service fixe par satellite géostationnaire

---

**Rec. UIT-R S.1553**

En vigueur

Méthode envisageable pour prendre en compte les effets environnementaux et autres sur les diagrammes d'antenne de satellite

---

**Rec. UIT-R S.1554**

En vigueur

Méthode de détermination de la précision globale des mesures d'epfd-down

---

**Rec. UIT-R S.1555**

En vigueur

Niveaux de brouillage cumulatif entre réseaux du service fixe par satellite à satellite géostationnaire faiblement espacés utilisant une polarisation circulaire double et rectiligne double et fonctionnant dans les bandes des 6/4 GHz

---



**Rec. UIT-R S.1556**

En vigueur

Méthode permettant de déterminer le niveau d'epfdn correspondant à la perte de synchronisation des réseaux à satellites géostationnaires du service fixe par satellite, due au brouillage causé par des systèmes non géostationnaires

---

**Rec. UIT-R S.1557**

En vigueur

Caractéristiques et prescriptions opérationnelles relatives aux systèmes du service fixe par satellite fonctionnant dans les bandes 50/40 GHz à utiliser pour les études de partage entre le service fixe par satellite et le service fixe

---

**Rec. UIT-R S.1558**

En vigueur

Méthodes de mesure permettant de vérifier la conformité de l'epfdn émise par une station spatiale non géostationnaire avec les limites d'epfdn opérationnelles

---

**Rec. UIT-R S.1559**

En vigueur

Méthodes de calcul de la distribution géographique des niveaux de puissance surfacique équivalente sur la liaison descendante maximum générés par des systèmes non géostationnaires du service fixe par satellite utilisant des orbites circulaires

---

**Rec. UIT-R S.1560**

En vigueur

Méthode de calcul des niveaux des brouillages dans le cas le plus défavorable causés par un type particulier de système non géostationnaire du service fixe par satellite utilisant des orbites fortement elliptiques, à des réseaux à satellite géostationnaire du service fixe exploités dans les bandes des 4/6 GHz

---

**Rec. UIT-R S.1586**

En vigueur

Calcul des niveaux de rayonnements non désirés produits par un système à satellites non géostationnaires du service fixe par satellite au niveau des sites de radioastronomie

---

**Rec. UIT-R S.1587**

En vigueur

Caractéristiques techniques des stations terriennes de navire communiquant avec des satellites du service fixe par satellite dans les bandes de fréquences 5 925-6 425 MHz et 14-14,5 GHz qui sont attribuées au service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R S.1588**

En vigueur

Méthodes de calcul de la puissance surfacique équivalente sur la liaison descendante cumulative produite par plusieurs systèmes non géostationnaires du service fixe par satellite en direction d'un réseau géostationnaire du service fixe

---

**Rec. UIT-R S.1589**

En vigueur

Courbes continues d'epfd<sub>down</sub> en fonction des diamètres d'antenne de station terrienne du SFS OSG et d'epfd<sub>up</sub> en fonction des ouvertures de faisceau d'antenne de station spatiale du service fixe par satellite géostationnaire pour déterminer la protection assurée par les systèmes conformes aux limites requises pour les antennes de diamètres autres que ceux de l'Article 22 du Règlement des radiocommunications

**Rec. UIT-R S.1590**

En vigueur

Caractéristiques techniques et opérationnelles des satellites fonctionnant dans la gamme de 20-375 THz

**Rec. UIT-R S.1591**

En vigueur

Partage des bandes du service inter-satellites autour des 23, 32,5 et 64,5 GHz, entre liaisons inter-satellites non géostationnaires/géostationnaires et liaisons inter-satellites géostationnaires/géostationnaires

**Rec. UIT-R S.1592**

En vigueur

Méthodologie d'évaluation de la conformité des systèmes à satellites non géostationnaires en orbite circulaire du service fixe par satellite avec les limites opérationnelles additionnelles de la puissance surfacique équivalente sur la liaison descendante spécifiées à l'Article 22 du Règlement des radiocommunications

**Rec. UIT-R S.1593**

En vigueur

Méthode de partage de fréquences entre certains types de systèmes homogènes non géostationnaires du service fixe par satellite à orbite fortement elliptique dans les bandes de fréquences de 4/6 et 11/14 GHz

**Rec. UIT-R S.1594**

En vigueur

Caractéristiques techniques des stations terriennes du service fixe par satellite à haute densité émettant dans la gamme des 30 GHz vers des stations spatiales géostationnaires du service fixe par satellite

**Rec. UIT-R S.1595**

En vigueur

Techniques de limitation des brouillages pour faciliter la coordination entre systèmes à satellites non géostationnaires du service fixe par satellite en orbite fortement elliptique et systèmes à satellites non géostationnaires du service fixe par satellite en orbite terrestre basse ou moyenne

**Rec. UIT-R S.1647**

En vigueur

Méthode permettant de déterminer les brouillages correspondant au cas le plus défavorable entre certains types de systèmes non OSG du SFS en l'absence de brouillages par alignement

---

**Rec. UIT-R S.1655**

En vigueur

Techniques de réduction des brouillages et partage des fréquences dans les bandes 37,5-42,5 GHz et 47,2-50,2 GHz entre les réseaux géostationnaires du service fixe par satellite et les systèmes non géostationnaires du service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R S.1656**

En vigueur

Spécifications générales d'un logiciel d'automatisation de l'examen des fiches de notification de réseaux à satellite pour en vérifier la conformité à l'Article 5 du Règlement des radiocommunications

---

**Rec. UIT-R S.1672**

En vigueur

Lignes directrices à appliquer en cas de non-respect des limites opérationnelles et/ou opérationnelles additionnelles pour une seule source de brouillage spécifiées dans la Section II de l'Article 22 du Règlement des radiocommunications

---

**Rec. UIT-R S.1673**

En vigueur

Méthodes de calcul des niveaux de brouillage, dans le cas le plus défavorable, causés par un système à satellite non géostationnaire de type HEO du service fixe par satellite à des réseaux à satellite géostationnaire du service fixe par satellite exploités dans les bandes de fréquences comprises entre 10 et 30 GHz

---

**Rec. UIT-R S.1709**

En vigueur

Caractéristiques techniques des interfaces radioélectriques pour les systèmes à satellites large bande mondiaux

---

**Rec. UIT-R S.1711**

En vigueur

Améliorations des performances du protocole de commande de transmission sur les réseaux à satellite

---

**Rec. UIT-R S.1712**

En vigueur

Méthodes permettant de déterminer si une station terrienne du SFS située en un emplacement donné peut émettre dans la bande 13,75-14 GHz sans dépasser les limites de puissance surfacique indiquées dans le numéro 5.502 du Règlement des radiocommunications et lignes directrices pour limiter les dépassements

---

**Rec. UIT-R S.1713**

En vigueur

Méthode de calcul de l'espacement angulaire minimal à la surface de la Terre entre un satellite non géostationnaire du SFS du type HEO dans son arc «actif» et un satellite géostationnaire

---

**Rec. UIT-R S.1714**

En vigueur

Méthode statique permettant de calculer la puissance surfacique équivalente down pour faciliter la coordination de très grandes antennes conformément aux numéros 9.7A et 9.7B du Règlement des radiocommunications

---

**Rec. UIT-R S.1715**

En vigueur

Lignes directrices élaborées à la suite des études demandées dans la Résolution 140 (CMR-03)

---

**Rec. UIT-R S.1716**

En vigueur

Objectifs de qualité de fonctionnement et de disponibilité pour les systèmes de télémessure, de poursuite et de télécommande du SFS

---

**Rec. UIT-R S.1717**

En vigueur

Format des fichiers de données électroniques pour les diagrammes d'antenne de station terrienne

---

**Rec. UIT-R S.1718**

En vigueur

Valeurs de puissance surfacique dans la bande 11,7-12,7 GHz et méthode de calcul associée pouvant être utilisées lorsque les valeurs de puissance surfacique indiquées au § 6 de l'Annexe 1 de l'Appendice 30 du Règlement des radiocommunications sont dépassées

---

**Rec. UIT-R S.1758**

En vigueur

Caractérisation des systèmes de type HEO fonctionnant dans le SFS

---

**Rec. UIT-R S.1759**

En vigueur

Analyse des brouillages causés par les émissions des exploitations spatiales des systèmes HEO dans les bandes du SFS sur les réseaux OSG, et directives correspondantes à utiliser pour la conception et l'exploitation d'équipements de TP&T destinés aux systèmes du SFS du type HEO

---

**Rec. UIT-R S.1779**

En vigueur

Caractéristiques des systèmes du service fixe par satellite utilisant des signaux avec étalement sur une large bande

---

**Rec. UIT-R S.1780**

En vigueur

Coordination entre réseaux à satellites géostationnaires du service fixe par satellite et réseaux à satellite géostationnaire du service de radiodiffusion par satellite dans la bande 17,3-17,8 GHz

**Rec. UIT-R S.1781**

En vigueur

Méthode pouvant être utilisée pour le partage de fréquences entre réseaux géostationnaires du service fixe par satellite dans les deux sens comportant des stations terriennes ubiquitaires

**Rec. UIT-R S.1782**

En vigueur

Possibilités de fournir un accès à l'Internet large bande au niveau mondial à l'aide de systèmes du service fixe par satellite

**Rec. UIT-R S.1783**

En vigueur

Spécificités techniques et opérationnelles caractérisant des applications haute densité du service fixe par satellite

**Rec. UIT-R S.1806**

En vigueur

Objectifs de disponibilité pour les conduits numériques fictifs de référence du service fixe par satellite fonctionnant au-dessous de 15 GHz

**Rec. UIT-R S.1844**

En vigueur

Diagramme de gain de référence de polarisation croisée pour des micro-stations (VSAT) utilisant une polarisation rectiligne dans la gamme de fréquences comprise entre 2 et 31 GHz

**Rec. UIT-R S.1855**

En vigueur

Nouveau diagramme de rayonnement de référence d'antenne pour les stations terriennes exploitées en association avec des satellites géostationnaires à utiliser pour la coordination et/ou l'évaluation des brouillages dans la gamme des fréquences comprises entre 2 et 31 GHz

**Rec. UIT-R S.1856**

En vigueur

Méthodes à appliquer pour déterminer si les émissions d'une station IMT située en un lieu donné et fonctionnant dans la bande 3 400-3 600 MHz ne dépasseront pas les limites de puissance surfacique indiquées dans les numéros 5.430A, 5.432A, 5.432B et 5.433A du Règlement des radiocommunications

**Rec. UIT-R S.1857**

En vigueur

Méthodes d'estimation des niveaux de densité de p.i.r.e. hors axe et d'évaluation du brouillage de satellites adjacents résultant d'erreurs

de pointage de stations terriennes à bord de véhicules dans la bande de fréquences des 14 GHz

**Rec. UIT-R S.1878**

En vigueur

Techniques de transmission multi-porteuses pour les systèmes à satellites

**Rec. UIT-R S.1897**

En vigueur

Mise en place d'une qualité de service transcouche dans les réseaux de Terre à satellite hybrides fondés sur IP

**Rec. UIT-R S.1899**

En vigueur

Critères de protection et méthodes d'évaluation des brouillages pour les liaisons inter satellites non OSG fonctionnant dans la bande 23,183-23,377 GHz vis-à-vis du service de recherche spatiale

**Rec. UIT-R S.2029**

En vigueur

Méthode statistique d'évaluation du brouillage variable dans le temps causé par un réseau de stations terriennes du service fixe par satellite fonctionnant sur l'orbite des satellites géostationnaires en mode AMRT-MF à des réseaux à satellite géostationnaire du service fixe par satellite

**Rec. UIT-R S.2049**

En vigueur

Access procedures for fixed-satellite service occasional use, transmissions to geostationary-satellite orbit space stations, in the 4/6 GHz and 11-12/13/14 GHz FSS bands

**Rec. UIT-R S.2062**

En vigueur

Carrier identification system for digital-modulation transmissions of fixed-satellite service occasional use carrier earth station transmissions using geostationary-satellite networks in the 4/6 GHz and 11-12/13/14 GHz FSS bands

## **11) Applications spatiales et météorologie (SA)**

**Rec. UIT-R SA.363**

En vigueur

Systèmes d'exploitation spatiale

**Rec. UIT-R SA.364**

En vigueur

Fréquences et largeurs de bandes préférées pour les satellites habités ou non du service de recherche spatiale, proches de la Terre

**Rec. UIT-R SA.509**

En vigueur

Diagramme de rayonnement de référence d'une antenne de station terrienne dans le service de recherche spatiale et de radioastronomie, à utiliser pour les calculs de brouillage ainsi que dans les procédures de coordination, pour les fréquences au-dessous de 30 GHz

---

**Rec. UIT-R SA.510**

En vigueur

Possibilité de partage des fréquences entre le service de recherche spatiale et d'autres services dans les bandes au voisinage de 14 et 15 GHz - Brouillage potentiel causé par les systèmes à satellites relais de données

---

**Rec. UIT-R SA.514**

En vigueur

Critères de brouillage pour les systèmes de télécommande et de transmission de données fonctionnant dans les services d'exploration de la Terre par satellite et de météorologie par satellite

---

**Rec. UIT-R SA.609**

En vigueur

Critères de protection pour les liaisons de radiocommunication avec les satellites de recherche habités ou non, proches de la Terre

---

**Rec. UIT-R SA.1014**

En vigueur

Vaisseaux habités ou inhabités destinés à la recherche dans l'espace lointain: exigences en matière de télécommunications

---

**Rec. UIT-R SA.1015**

En vigueur

Recherche dans l'espace lointain: largeur de bande requise

---

**Rec. UIT-R SA.1016**

En vigueur

Recherche dans l'espace lointain: considérations relatives au partage

---

**Rec. UIT-R SA.1018**

En vigueur

Système fictif de référence pour des systèmes comprenant des satellites relais de données en orbite géostationnaire et des engins spatiaux en orbites terrestres basses

---

**Rec. UIT-R SA.1019**

En vigueur

Systèmes à satellites relais de données: bandes de fréquences préférées et sens de transmission

---

**Rec. UIT-R SA.1020**

En vigueur

Système fictif de référence pour les services d'exploration de la Terre par satellite et de météorologie par satellite

---

**Rec. UIT-R SA.1021**

En vigueur

Méthode permettant de déterminer les objectifs de qualité de fonctionnement pour des systèmes des services d'exploration de la Terre par satellite et de météorologie par satellite

---

**Rec. UIT-R SA.1022**

En vigueur

Méthode permettant d'établir des critères de brouillage pour les systèmes des services d'exploration de la Terre par satellite et de météorologie par satellite

---

**Rec. UIT-R SA.1023**

En vigueur

Méthode permettant d'établir des critères de partage et de coordination pour les systèmes utilisés dans les services d'exploration de la Terre par satellite et de météorologie par satellite

---

**Rec. UIT-R SA.1024**

En vigueur

Largeurs de bande nécessaires et bandes de fréquences préférées pour la transmission de données par les satellites d'exploration de la Terre (non compris les satellites météorologiques)

---

**Rec. UIT-R SA.1025**

En vigueur

Critères de qualité de fonctionnement pour les systèmes de transmission de données espace-Terre dans les services d'exploration de la Terre par satellite et de météorologie par satellite utilisant des satellites en orbites terrestres basses

---

**Rec. UIT-R SA.1026**

En vigueur

Critères de brouillage cumulatif pour les systèmes de transmission de données espace vers terre dans les services d'exploration de la Terre par satellite et de météorologie par satellite utilisant des satellites en orbite terrestre basse

---

**Rec. UIT-R SA.1027**

En vigueur

Critères de partage pour les systèmes de transmission de données espace-Terre dans les services d'exploration de la Terre par satellite et de météorologie par satellite utilisant des satellites en orbite terrestre basse

---

**Rec. UIT-R SA.1030**

En vigueur

Besoins de télécommunications des systèmes à satellites pour la géodésie et la géodynamique

---

**Rec. UIT-R SA.1154**

En vigueur

Dispositions propres à assurer la protection des services de recherche spatiale (SRS), d'exploitation spatiale (SES) et



d'exploration de la Terre par satellite (SETS) et à faciliter le partage avec le service mobile dans les bandes 2 025-2 110 MHz et 2 200-2 290 MHz

**Rec. UIT-R SA.1155**

En vigueur

Critères de protection relatifs à l'exploitation des systèmes à satellites relais de données

**Rec. UIT-R SA.1157**

En vigueur

Critères de protection pour la recherche dans l'espace lointain

**Rec. UIT-R SA.1158**

En vigueur

Possibilités de partage de la bande 1 670-1 710 MHz entre le service de météorologie par satellite (espace-Terre) et le service mobile par satellite (Terre-espace)

**Rec. UIT-R SA.1159**

En vigueur

Objectifs de qualité de fonctionnement pour les systèmes de diffusion, de collecte et de lecture directe de données des services d'exploration de la terre par satellite et de météorologie par satellite

**Rec. UIT-R SA.1160**

En vigueur

Critères de brouillage applicables aux systèmes de lecture directe et de diffusion de données des services d'exploration de la Terre par satellite et de météorologie par satellite utilisant des satellites géostationnaires

**Rec. UIT-R SA.1161**

En vigueur

Critères de partage et de coordination pour les systèmes d'acquisition directe et de diffusion de données des services d'exploration de la Terre par satellite et de météorologie par satellite utilisant des satellites géostationnaires

**Rec. UIT-R SA.1162**

En vigueur

Qualité de fonctionnement des liaisons de service des systèmes de collecte de données et de localisation de plates-formes utilisés par les services d'exploration de la Terre par satellite et de météorologie par satellite

**Rec. UIT-R SA.1163**

En vigueur

Critères de brouillage applicables aux liaisons de service des systèmes de collecte de données des services d'exploration de la Terre par satellite et de météorologie par satellite

**Rec. UIT-R SA.1164**

En vigueur

Critères de partage et de coordination applicables aux liaisons de service des systèmes de collecte de données des services

d'exploration de la Terre par satellite et de météorologie par satellite

**Rec. UIT-R SA.1258**

En vigueur

Partage de la bande de fréquences 401-403 MHz entre le service météorologique par satellite, le service d'exploration de la Terre par satellite et le service des auxiliaires de la météorologie

**Rec. UIT-R SA.1273**

En vigueur

Puissance surfacique rayonnée par les services de recherche spatiale, d'exploitation spatiale et d'exploration de la terre par satellite à la surface de la Terre propres à protéger le service fixe dans les bandes 2 025-2 110 MHz et 2 200-2 290 MHz

**Rec. UIT-R SA.1274**

En vigueur

Critères applicables aux réseaux à satellite relais de données visant à faciliter le partage avec les systèmes du service fixe dans les bandes 2 025-2 110 MHz et 2 200-2 290 MHz

**Rec. UIT-R SA.1275**

En vigueur

Positions orbitales des satellites relais de données devant être protégées contre les émissions des systèmes du service fixe fonctionnant dans la bande 2 200-2 290 MHz

**Rec. UIT-R SA.1276**

En vigueur

Positions orbitales des satellites relais de données devant être protégées contre les émissions des systèmes du service fixe fonctionnant dans la bande 25,25-27,5 GHz

**Rec. UIT-R SA.1277**

En vigueur

Partage de la bande de fréquences 8 025-8 400 MHz entre le service d'exploration de la Terre par satellite et les services fixe, fixe par satellite de météorologie par satellite, et mobile dans les Régions 1, 2 et 3

**Rec. UIT-R SA.1344**

En vigueur

Bandes de fréquences et largeurs de bandes préférées pour la transmission de données d'interférométrie spatiale à très grande base (VLBI)

**Rec. UIT-R SA.1345**

En vigueur

Méthodes de prévision des diagrammes de rayonnement des grandes antennes utilisées pour la recherche spatiale et la radioastronomie

**Rec. UIT-R SA.1396**

En vigueur

Critères de protection pour le service de recherche spatiale dans les bandes 37-38 et 40-40,5 GHz

**Rec. UIT-R SA.1414** En vigueur

Caractéristiques types des systèmes à satellites relais de données

---

**Rec. UIT-R SA.1415** En vigueur

Partage entre systèmes du service inter-satellites dans la bande de fréquences 25,25-27,5 GHz

---

**Rec. UIT-R SA.1626** En vigueur

Faisabilité du partage des fréquences entre le service de recherche spatiale (espace vers Terre) et les services fixe et mobile dans la bande 14,8-15,35 GHz

---

**Rec. UIT-R SA.1627** En vigueur

Besoins de télécommunication et caractéristiques des systèmes de collecte de données et de localisation de plates-formes utilisés par les services SETS et MetSat

---

**Rec. UIT-R SA.1629** En vigueur

Partage entre les liaisons de télécommande entre des services de recherche spatiale et d'exploitation spatiale et les services fixe, mobile et mobile par satellite dans la bande de fréquences 257-262 MHz

---

**Rec. UIT-R SA.1742** En vigueur

Caractéristiques techniques et opérationnelles des systèmes à liaisons interplanétaires en espace lointain fonctionnant dans le sens espace vers Terre au voisinage de 283 THz

---

**Rec. UIT-R SA.1743** En vigueur

Dégradation maximale admissible des liaisons de radiocommunication des services de recherche spatiale et d'exploitation spatiale consécutive aux brouillages dus aux émissions et aux rayonnements provenant d'autres sources radioélectriques

---

**Rec. UIT-R SA.1745** En vigueur

Utilisation de la bande 1 668,4-1 710 MHz par le service des auxiliaires de la météorologie et le service de météorologie par satellite (espace vers Terre)

---

**Rec. UIT-R SA.1805** En vigueur

Caractéristiques techniques et opérationnelles des systèmes de télécommunication espace vers espace exploités au voisinage de 354 THz et 366 THz

---

**Rec. UIT-R SA.1807** En vigueur

Caractéristiques de système et critères de brouillage applicables aux systèmes de météorologie par satellite fonctionnant au voisinage de 18 GHz

---

**Rec. UIT-R SA.1810**

En vigueur

Lignes directrices concernant la conception des systèmes du service d'exploration de la Terre par satellite fonctionnant dans la bande 8 025-8 400 MHz

---

**Rec. UIT-R SA.1811**

En vigueur

Diagrammes d'antenne de référence des stations terriennes à grande ouverture du service de recherche spatiale à utiliser pour les analyses de compatibilité en présence d'un grand nombre de sources de brouillage réparties dans les bandes 31,8-32,3 GHz et 37,0-38,0 GHz

---

**Rec. UIT-R SA.1862**

En vigueur

Lignes directrices pour l'utilisation efficace de la bande 25,5-27,0 GHz par le service d'exploration de la Terre par satellite (espace vers Terre) et le service de recherche spatiale (espace vers Terre)

---

**Rec. UIT-R SA.1863**

En vigueur

Radiocommunications utilisées en situation d'urgence dans des vols spatiaux habités

---

**Rec. UIT-R SA.1882**

En vigueur

Caractéristiques techniques et opérationnelles des systèmes du service de recherche spatiale (Terre vers espace) à utiliser dans la bande 22,55-23,15 GHz

---

**Rec. UIT-R SA.2044**

En vigueur

Protection criteria for non-GSO data collection platforms in the band 401-403 MHz

---

**Rec. UIT-R SA.2044**

En vigueur

Basic general partitioning and sharing conditions for the band 401-403 MHz for future long-term coordinated use of data collection systems on geostationary and non-geostationary METSAT and EESS systems

---

## **12) Partage des fréquences et coordination entre les systèmes du service fixe par satellite et du service fixe (SF)**

---

**Rec. UIT-R SF.615** Supprimée le 07/02/03

Valeurs maximales admissibles des brouillages causés par les systèmes du service fixe par satellite aux faisceaux hertziens numériques de Terre qui pourraient faire partie du RNIS et utilisant en partage la même bande de fréquences au-dessous de 15 GHz

**Rec. UIT-R F.1565**

---

**Rec. UIT-R SF.674**

En vigueur

Détermination des conséquences sur le service fixe fonctionnant dans la bande 11,7-12,2 GHz, du dépassement par les réseaux du service fixe par satellite géostationnaire de la Région 2 des seuils de puissance surfacique fixés pour coordination

---

**Rec. UIT-R SF.675**

En vigueur

Calcul de la densité maximale de puissance (moyennée sur 4 kHz ou 1 MHz) de porteuses à modulation angulaire et numériques

---

**Rec. UIT-R SF.765**

En vigueur

Intersection des lobes des antennes de faisceaux hertziens avec les orbites des stations spatiales du service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R SF.766**

En vigueur

Méthodes de détermination des effets du brouillage sur la qualité et la disponibilité des faisceaux hertziens de Terre et des systèmes du service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R SF.1006**

En vigueur

Détermination des possibilités de brouillage entre stations terriennes du service fixe par satellite et stations du service fixe

---

**Rec. UIT-R SF.1395**

En vigueur

Affaiblissement minimal de propagation sur trajet oblique, dû aux gaz atmosphériques, à utiliser pour les études de partage de fréquences entre le service fixe par satellite et le service fixe

---

**Rec. UIT-R SF.1482**

En vigueur

Valeurs maximales admissibles de la puissance surfacique produite à la surface de la Terre par des satellites non OSG du service fixe par satellite (SFS) fonctionnant dans la bande 10,7-12,75 GHz

---

**Rec. UIT-R SF.1483**

En vigueur

Valeurs maximales admissibles de la puissance surfacique produite à la surface de la Terre par des satellites non OSG du service fixe par satellite (SFS) fonctionnant dans la bande 17,7-19,3 GHz

---

**Rec. UIT-R SF.1485**

En vigueur

Détermination de la zone de coordination de stations terriennes opérant avec des stations spatiales non géostationnaires du service fixe dans des bandes de fréquences utilisées en partage avec le service fixe

---

**Rec. UIT-R SF.1486**

En vigueur

Méthodologie de partage entre systèmes d'accès hertzien fixe du service fixe et micro-stations VSAT du service fixe par satellite dans la bande 3 400-3 700 MHz

---

**Rec. UIT-R SF.1572**

En vigueur

Méthode permettant d'évaluer l'incidence des brouillages espace vers Terre causés par des systèmes du service fixe par satellite à des systèmes du service fixe dans des bandes de fréquences où les précipitations sont la principale cause des évanouissements

---

**Rec. UIT-R SF.1585**

En vigueur

Exemple de méthode permettant de déterminer la zone composite dans laquelle il convient d'évaluer les brouillages causés à des stations du service fixe par des stations terriennes de navire se déplaçant à proximité des côtes

---

**Rec. UIT-R SF.1601**

En vigueur

Méthodes d'évaluation des brouillages causés par les liaisons descendantes du service fixe utilisant des stations placées sur plates-formes à haute altitude, aux liaisons montantes du service fixe par satellite géostationnaire dans la bande 27,5-28,35 GHz

---

**Rec. UIT-R SF.1602**

En vigueur

Méthode de détermination des statistiques de puissance surfacique à utiliser dans les études de partage entre systèmes hertziens fixes et plusieurs satellites du service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R SF.1648**

En vigueur

Utilisation de fréquences par les stations terriennes de navire émettant dans certaines bandes attribuées au service fixe par satellite

---

**Rec. UIT-R SF.1649**

En vigueur

Directives concernant la détermination des brouillages causés à des stations du service fixe par les stations terriennes de navire situées en deçà de la distance minimale

**Rec. UIT-R SF.1650**

En vigueur

Distance minimale à partir de la ligne de base au-delà de laquelle les stations terriennes en mouvement embarquées ne causeraient pas de brouillages inacceptables aux services de Terre dans les bandes 5 925-6 425 MHz et 14-14,5 GHz

**Rec. UIT-R SF.1707**

En vigueur

Méthodes propres à faciliter la mise en œuvre d'un grand nombre de stations terriennes du service fixe par satellite dans des zones où sont également déployés des services de Terre

**Rec. UIT-R SF.1719**

En vigueur

Partage entre les systèmes point à point ou point à multipoint du service fixe et les stations terriennes d'émission de systèmes géostationnaires ou non géostationnaires du service fixe par satellite dans la bande 27,5-29,5 GHz

**Rec. UIT-R SF.1843**

En vigueur

Méthode de détermination du niveau de puissance des terminaux d'utilisateur des systèmes HAPS afin de faciliter le partage avec les récepteurs des stations spatiales dans les bandes 47,2-47,5 GHz et 47,9-48,2 GHz

**13) Gestion du spectre (SM)****Rec. UIT-R SM.1BL2**

En vigueur

Test procedure for measuring direction finder accuracy

**Rec. UIT-R SM.1BL3**

En vigueur

Test procedure for measuring direction finder immunity against multi-path propagation

**Rec. UIT-R SM.326**

En vigueur

Détermination et mesure de la puissance des émetteurs radioélectriques à modulation d'amplitude

**Rec. UIT-R SM.328**

En vigueur

Spectres et largeur de bande des émissions

|   |            |
|---|------------|
| <b>Rec. UIT-R SM.329</b>  | En vigueur |
| Rayonnements non désirés dans le domaine des rayonnements non essentiels  |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.331</b>  | En vigueur |
| Bruit de fond et sensibilité des récepteurs   |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.332</b>  | En vigueur |
| Sélectivité des récepteurs  |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.337</b>  | En vigueur |
| Séparations en fréquence et en distance   |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.377</b>  | En vigueur |
| Précision des mesures de fréquence dans les stations pour le contrôle international des émissions                               |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.378</b>  | En vigueur |
| Mesures de champ dans les stations de contrôle des émissions  |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.443</b>  | En vigueur |
| Mesure de la largeur de bande dans les stations de contrôle des émissions   |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.575</b>  | En vigueur |
| Protection of fixed monitoring stations against interference from nearby or strong transmitters                                 |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.668</b>  | En vigueur |
| Échange électronique d'informations pour la gestion du spectre  |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.851</b>  | En vigueur |
| Partage entre le service de radiodiffusion et les services fixe et/ou mobile dans les bandes d'ondes métriques et décimétriques |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.852</b>  | En vigueur |
| Sensibilité des récepteurs pour les émissions de la classe F3E  |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.853</b>  | En vigueur |
| Largeur de bande nécessaire   |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.854</b>  | En vigueur |
| Radiogoniométrie et détermination de la localisation dans les stations de contrôle  |            |



**Rec. UIT-R SM.855** En vigueur

Systemes de telecommunication a services multiples

---

**Rec. UIT-R SM.856** En vigueur

Nouvelles techniques et nouveaux systemes economes de spectre

---

**Rec. UIT-R SM.1045** En vigueur

Tolerance en frequence des emetteurs

---

**Rec. UIT-R SM.1046** En vigueur

Definitions du facteur d'utilisation du spectre et de l'efficacite d'utilisation du spectre d'un systeme radioelectrique

---

**Rec. UIT-R SM.1047** En vigueur

Gestion nationale du spectre

---

**Rec. UIT-R SM.1049** En vigueur

Methode de gestion du spectre a utiliser pour faciliter le processus d'assignation de frequence aux services de Terre dans les zones frontalières

---

**Rec. UIT-R SM.1050** En vigueur

Missions confiees a un service de controle des emissions

---

**Rec. UIT-R SM.1051** En vigueur

Priorite accordee a l'identification et a la suppression des brouillages prejudiciables dans la bande 406-406,1 MHz

---

**Rec. UIT-R SM.1054** En vigueur

Contrôle des émissions radioélectriques en provenance d'engins spatiaux par des stations de contrôle des émissions

---

**Rec. UIT-R SM.1055** En vigueur

L'utilisation des techniques d'étalement du spectre

---

**Rec. UIT-R SM.1056** En vigueur

Limitation des rayonnements provenant des appareils industriels, scientifiques et médicaux (ISM)

---

**Rec. UIT-R SM.1131** En vigueur

Facteurs a prendre en compte lors de l'attribution du spectre des fréquences radioélectriques a l'échelle mondiale

---

|   |            |
|---|------------|
| <b>Rec. UIT-R SM.1132</b>   | En vigueur |
| Principes généraux et méthodes de partage des fréquences entre services de radiocommunication ou entre stations radioélectriques  |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.1133</b>   | En vigueur |
| Utilisation du spectre par des services génériques  |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.1134</b>   | En vigueur |
| Calcul du brouillage par intermodulation dans le service mobile terrestre   |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.1135</b>   | En vigueur |
| Codes SINPO et SINPFEMO   |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.1138</b>   | En vigueur |
| Détermination des largeurs de bande nécessaires, exemples de calcul de la largeur de bande nécessaire et exemples connexes de désignation des émissions   |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.1139</b>   | En vigueur |
| Système de contrôle international des émissions   |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.1140</b>   | En vigueur |
| Procédures d'essai pour la mesure des caractéristiques des récepteurs du service de radionavigation aéronautique servant à déterminer la compatibilité entre le service de radiodiffusion sonore dans la bande des 87-108 MHz et les services aéronautiques dans la bande 108-118 MHz |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.1235</b>   | En vigueur |
| Qualité de fonctionnement des systèmes à modulation numérique en présence de brouillage   |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.1265</b>   | En vigueur |
| Nouvelles méthodes d'attribution des fréquences au niveau national  |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.1266</b>   | En vigueur |
| Systèmes adaptatifs en ondes hectométriques et décamétriques  |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.1268</b>   | En vigueur |
| Méthode à utiliser par les stations de contrôle des émissions pour mesurer l'excursion maximale de fréquence des émissions de radiodiffusion MF   |            |

**Rec. UIT-R SM.1270** En vigueur

Renseignements complémentaires relatifs au contrôle des émissions pour la classification et la désignation des émissions

---

**Rec. UIT-R SM.1271** En vigueur

Utilisation efficace du spectre et méthodes probabilistes

---

**Rec. UIT-R SM.1392** En vigueur

Cahier des charges principal d'une station de contrôle du spectre pour les pays en développement

---

**Rec. UIT-R SM.1393** En vigueur

Formats communs destinés à l'échange d'informations entre stations de contrôle des émissions

---

**Rec. UIT-R SM.1394** En vigueur

Format commun de mémorandum d'accord entre pays consentants concernant leur coopération en matière de contrôle des émissions

---

**Rec. UIT-R SM.1413** En vigueur

Dictionnaire de données des radiocommunications aux fins de la notification et de la coordination

---

**Rec. UIT-R SM.1446** En vigueur

Définition et mesure des produits d'intermodulation dans un émetteur utilisant des techniques de modulation de fréquence, de phase ou d'autres techniques de modulation complexes

---

**Rec. UIT-R SM.1447** En vigueur

Contrôle de la couverture radioélectrique des réseaux mobiles terrestres pour vérifier la conformité avec une licence

---

**Rec. UIT-R SM.1448** En vigueur

Détermination de la zone de coordination autour d'une station terrienne fonctionnant dans des bandes de fréquences comprises entre 100 MHz et 105 GHz

---

**Rec. UIT-R SM.1535** En vigueur

Protection des services de sécurité vis-à-vis des rayonnements non désirés

---

**Rec. UIT-R SM.1537** En vigueur

Automatisation et intégration de systèmes de contrôle du spectre avec gestion automatisée du spectre

---

**Rec. UIT-R SM.1539**

En vigueur

Variation de la frontière entre le domaine des émissions hors bande et le domaine des rayonnements non essentiels dont il faut tenir compte dans l'application des Recommandations UIT-R SM.1541 et UIT-R SM.329

---

**Rec. UIT-R SM.1540**

En vigueur

Rayonnements non désirés du domaine des émissions hors bande tombant dans les bandes adjacentes attribuées

---

**Rec. UIT-R SM.1541**

En vigueur

Rayonnements non désirés dans le domaine des émissions hors bande

---

**Rec. UIT-R SM.1542**

En vigueur

Protection des services passifs contre les rayonnements non-désirés

---

**Rec. UIT-R SM.1598**

En vigueur

Méthodes de radiogoniométrie et de localisation de signaux à accès multiple par répartition dans le temps et à accès multiple par répartition en code

---

**Rec. UIT-R SM.1599**

En vigueur

Détermination de la répartition géographique et en fréquence du facteur d'utilisation du spectre aux fins de la planification des fréquences

---

**Rec. UIT-R SM.1600**

En vigueur

Identification technique des signaux numériques

---

**Rec. UIT-R SM.1603**

En vigueur

Redéploiement du spectre en tant que méthode de gestion nationale du spectre

---

**Rec. UIT-R SM.1604**

En vigueur

Directives de conception d'un système actualisé de gestion du spectre destiné aux pays en développement

---

**Rec. UIT-R SM.1633**

En vigueur

Analyse de compatibilité entre un service passif et un service actif ayant des attributions dans des bandes adjacentes et voisines

---

|  |            |
|--|------------|
| <b>Rec. UIT-R SM.1681</b>  | En vigueur |
| Mesure des émissions de faible niveau en provenance de stations spatiales par des stations terriennes de contrôle utilisant des techniques de réduction du bruit |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.1682</b>  | En vigueur |
| Méthodes de mesure des signaux de radiodiffusion numérique   |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.1708</b>  | En vigueur |
| Mesures du champ le long d'un trajet, avec enregistrements des coordonnées géographiques   |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.1723</b>  | En vigueur |
| Unité mobile de contrôle du spectre  |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.1751</b>  | En vigueur |
| Méthode d'évaluation additionnelle des effets des brouillages entre des réseaux de radiocommunication qui utilisent en partage la même bande de fréquences       |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.1753</b>  | En vigueur |
| Méthodes de mesure du bruit radioélectrique  |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.1754</b>  | En vigueur |
| Techniques de mesure des émissions à bande ultralarge  |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.1755</b>  | En vigueur |
| Caractéristiques de la technologie à bande ultralarge  |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.1756</b>  | En vigueur |
| Cadre pour la mise en place de dispositifs recourant à la technologie à bande ultralarge   |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.1757</b>  | En vigueur |
| Incidence des dispositifs recourant à la technologie à bande ultralarge sur les systèmes fonctionnant dans le cadre des services de radiocommunication           |            |
| <b>Rec. UIT-R SM.1792</b>  | En vigueur |
| Mesure des rayonnements des émetteurs T- DAB et DVB-T dans les bandes latérales en vue du contrôle des émissions   |            |

**Rec. UIT-R SM.1794**

En vigueur

Systèmes de contrôle du spectre à grande largeur de bande instantanée

---

**Rec. UIT-R SM.1809**

En vigueur

Format normalisé d'échange de données pour l'enregistrement des bandes de fréquences et les mesures aux stations de contrôle

---

**Rec. UIT-R SM.1836**

En vigueur

Procédure d'essai pour mesurer les propriétés du filtre FI des récepteurs de contrôle des émissions

---

**Rec. UIT-R SM.1837**

En vigueur

Procédure d'essai pour mesurer le niveau du point d'interception de troisième ordre (IP3) des récepteurs de contrôle des émissions

---

**Rec. UIT-R SM.1838**

En vigueur

Procédure d'essai pour mesurer le facteur de bruit des récepteurs de contrôle des émissions

---

**Rec. UIT-R SM.1839**

En vigueur

Procédure d'essai pour mesurer la vitesse d'exploration des récepteurs de contrôle des émissions

---

**Rec. UIT-R SM.1840**

En vigueur

Procédure d'essai pour mesurer la sensibilité des récepteurs de contrôle des émissions à l'aide de signaux analogiques modulés

---

**Rec. UIT-R SM.1875**

En vigueur

Mesures de la couverture DVB-T et vérification des critères de planification

---

**Rec. UIT-R SM.1879**

En vigueur

Incidence des systèmes de télécommunication à courants porteurs en ligne à haut débit sur les systèmes de radiocommunication fonctionnant au-dessous de 470 MHz

---

**Rec. UIT-R SM.1880**

En vigueur

Mesure de l'occupation du spectre

---

**Rec. UIT-R SM.1896**

En vigueur

Texte en préparation

---

**Rec. UIT-R SM.2028**

En vigueur

Calcul des distances de protection entre systèmes inductifs et services de radiocommunication utilisant les fréquences au-dessous de 30 MHz

---

**Rec. UIT-R SM.2039**

En vigueur

Spectrum monitoring evolution

---

**Rec. UIT-R SM.2060**

En vigueur

Test procedure for measuring direction finder accuracy

---

**Rec. UIT-R SM.2061**

En vigueur

Test procedure for measuring direction finder immunity against multi-path propagation

---

**14) Reportage d'actualités par satellite (SNG)****Rec. UIT-R SNG.722**

En vigueur

Normes techniques unifiées (applicables aux systèmes analogiques) pour le reportage d'actualités par satellite (RAS)

---

**Rec. UIT-R SNG.770**

En vigueur

Procédures d'exploitation unifiées applicables au reportage d'actualités par satellite numérique (DSNG)

---

**Rec. UIT-R SNG.771**

En vigueur

Circuits auxiliaires par satellite pour la coordination des stations RAS

---

**Rec. UIT-R SNG.1007**

En vigueur

Normes techniques unifiées (applicables aux systèmes numériques) pour le reportage d'actualités par satellite (RAS)

---

**Rec. UIT-R SNG.1070**

En vigueur

Système automatique d'identification des émetteurs (ATIS) applicable aux transmissions à modulation analogique par satellite pour le reportage d'actualités et la production en extérieur

---

**Rec. UIT-R SNG.1152** En vigueur

Utilisation de techniques de transmission numériques pour le reportage d'actualités par satellite (RAS) (sonore)

---

**Rec. UIT-R SNG.1421** En vigueur

Paramètres communs de fonctionnement pour assurer l'interopérabilité de la transmission numérique de reportages d'actualités par satellite (RAS) télévisées

---

**Rec. UIT-R SNG.1561** En vigueur

Transmission numérique de la télévision à haute définition pour les reportages d'actualités par satellite et la transmission par satellite de programmes produits en extérieur

---

**Rec. UIT-R SNG.1710** En vigueur

Procédures d'accès universel aux porteuses de reportage d'actualités par satellite

---

### **15) Emissions de fréquences étalon et de signaux horaires(TF)**

**Rec. UIT-R TF.374** En vigueur

Diffusion de fréquences et de signaux horaires de haute précision

---

**Rec. UIT-R TF.457** En vigueur

Utilisation de la date julienne modifiée par les services de fréquences étalon et de signaux horaires

---

**Rec. UIT-R TF.460** En vigueur

Emissions de fréquences étalon et de signaux horaires

---

**Rec. UIT-R TF.486** En vigueur

Utilisation de fréquence UTC comme référence dans les émissions de fréquences étalon et de signaux horaires

---

**Rec. UIT-R TF.535** En vigueur

Emploi du terme UTC

---

**Rec. UIT-R TF.538** En vigueur

Mesures de l'instabilité aléatoire de fréquence et de temps (phase)

---



|  |            |
|--|------------|
| <b>Rec. UIT-R TF.583</b>   | En vigueur |
| Codes horaires   |            |
| <b>Rec. UIT-R TF.686</b>   | En vigueur |
| Glossaire et définitions relatives aux fréquences étalon et aux signaux horaires   |            |
| <b>Rec. UIT-R TF.767</b>   | En vigueur |
| Utilisation des systèmes mondiaux de navigation par satellite pour le transfert de temps de haute précision  |            |
| <b>Rec. UIT-R TF.768</b>   | En vigueur |
| Fréquences étalon et signaux horaires  |            |
| <b>Rec. UIT-R TF.1010</b>  | En vigueur |
| Effets relativistes dans un système de temps coordonné au voisinage de la Terre  |            |
| <b>Rec. UIT-R TF.1011</b>  | En vigueur |
| Transfert de signaux horaires et de fréquences étalon: systèmes, techniques et services  |            |
| <b>Rec. UIT-R TF.1153</b>  | En vigueur |
| Utilisation opérationnelle du transfert bidirectionnel de signaux horaires et de fréquences étalon par satellite au moyen de codes de pseudo-bruit |            |
| <b>Rec. UIT-R TF.1876</b>  | En vigueur |
| Source de signaux horaires sécurisée pour autorité de pointage temporel  |            |
| <b>Rec. UIT-R TF.2018</b>  | En vigueur |
| Transfert de temps relativiste au voisinage de la Terre et dans le système solaire   |            |

## **16) Vocabulaire et sujets associés (V)**

|   |            |
|---|------------|
| <b>Rec. UIT-R V.430</b>                       | En vigueur |
| Emploi du système international d'unités (SI) |            |

|   |                              |
|---|------------------------------|
| <b>Rec. UIT-R V.431</b>   | En vigueur                   |
| Nomenclature des bandes de fréquences et de longueurs d'onde employées en télécommunication                 |                              |
| <b>Rec. UIT-R V.461</b>   | En vigueur                   |
| Symboles graphiques et règles pour l'établissement de la documentation utilisée dans les télécommunications |                              |
| <b>Rec. UIT-R V.573</b>   | En vigueur                   |
| Vocabulaire des radiocommunications   |                              |
| <b>Rec. UIT-R V.574</b>   | En vigueur                   |
| Emploi du décibel et du Neper dans les télécommunications   |                              |
| <b>Rec. UIT-R V.607</b>   | Supprimée le 19/10/07        |
| Termes et symboles relatifs aux quantités d'information en télécommunication                                | <b>Base de données UIT-R</b> |
| <b>Rec. UIT-R V.662</b>   | En vigueur                   |
| Termes et définitions   |                              |
| <b>Rec. UIT-R V.663</b>   | En vigueur                   |
| Emploi de certains termes liés à des grandeurs physiques  |                              |
| <b>Rec. UIT-R V.665</b>   | En vigueur                   |
| Unité d'intensité du trafic   |                              |
| <b>Rec. UIT-R V.666</b>   | En vigueur                   |
| Abréviations et sigles utilisés en télécommunication  |                              |